

PRIER AVEC
L'EGLISE
2006

Edition spéciale de PRIER ET SERVIR

Juillet - Septembre 2005

N. 3

"HABEMUS PAPAM"

Aloys Van Doren, S.J.

Nous avons un Pape! Le 19 avril, Joseph Cardinal Ratzinger a été élu le 265^{ème} Evêque de Rome. Il a pris comme nom Benoît XVI. Dans son Message "Urbi et Orbi", à la Ville de Rome et au Monde, il a dit: "Chers frères et chères soeurs, après le grand Pape Jean Paul II, Messieurs les Cardinaux m'ont élu moi, un simple et humble travailleur dans la vigne du Seigneur. Le fait que le Seigneur sache travailler et agir également avec des instruments insuffisants me console et surtout, je me remets à vos prières, dans la joie du Christ ressuscité, confiant en Son aide constante. Nous allons de l'avant, le Seigneur nous aidera et Marie, Sa Très Sainte Mère, est de notre côté. Merci".

Puisque le Pape Benoît XVI s'est remis à nos prières, prions pour lui: Dieu qui as choisi ton serviteur Benoît XVI pour succéder au chef des Apôtres à la tête de ton peuple et représenter le Christ en ce temps, aide - le à soutenir ses frères et ses soeurs: qu'il assure l'unité, l'amour et la paix, que toute Eglise soit en communion avec lui, et tous pourront trouver chez toi, notre Père, la vérité et la vie. Par Jésus Christ. Amen.

Le décès du Pape Jean Paul II

On pourrait se demander: "Maintenant que le Pape Jean Paul II est décédé, qu'en est-il avec ses intentions? Prions-nous encore pour elles?" La réponse est un "Oui" retentissant. Les situations préoccupantes pour lesquelles il nous a demandé de prier - vivre le dimanche comme jour du Seigneur et nombreuses vocations missionnaires - (intentions pour le mois d'avril) n'ont pas changé. Et

malgré que Jean Paul II ne soit plus physiquement avec nous, nous croyons qu'il est avec nous en esprit. L'Eglise est le Corps du Christ, la Communion des Saints aussi bien les vivants que les décédés. Nous restons unis par-dessus la mort.

En plus, il est de tradition que quand un Pape est décédé, son successeur fait siens les intentions mensuelles. Ceci est un autre aspect de la belle continuité à l'intérieur de l'Eglise Catholique. Nous continuons donc à prier pour les intentions mensuelles que le Pape Jean Paul II a confiées à l'Eglise par l'intermédiaire de l'Apostolat de la Prière. Nous sommes confiants que maintenant 'il est capable d'ajouter sa propre intercession d'une manière plus puissante encore.

PRESENTATION

Ce numéro spécial est entièrement dédié aux intentions générales et missionnaires du Saint-Père pour l'année 2006. Il les confie à l'Apostolat de la Prière pour que celui-ci les diffuse le plus amplement possible. Comment?

Premier stade

Le Saint-Père les confie personnellement au Père Peter-Hans Kolvenbach, S.J., Directeur Général de l'Apostolat de la Prière (1).

Le Père Peter-Hans Kolvenbach les confie au Secrétariat International de l'Apostolat de la Prière.

Le Secrétariat International les envoie en anglais, espagnol et français, accompagnées du texte officiel en italien qui est signé par le Saint-Père, aux Secrétaires Nationaux de l'Apostolat de la Prière et à toute autre personne qui a manifesté son intérêt à les recevoir, tout en leur demandant de les envoyer à leur tour, dans une traduction appropriée, aux évêques et autres personnes intéressées à leur diffusion.

(1) Pour qu'il soit clair qu'il s'agisse bien des intentions générales et missionnaires du Saint Père, l'Osservatore Romano, les publie dès que le Saint-Père les a confiées au Directeur Général de l'Apostolat de la Prière.

Deuxième stade

Une fois les intentions reçues, le Secrétariat International est à la recherche d'auteurs pour les commentaires des intentions générales, la Congrégation pour l'évangélisation des peuples s'occupant des commentaires pour les intentions missionnaires. Outre ces commentaires le Secrétariat Général prend également soin de la présentation, des illustrations, des célébrations liturgiques, des questions de réflexion individuelle et en groupes et des prières-méditations et de la traduction de tous les textes en anglais, français et espagnol.

Troisième stade

Les Secrétariats Nationaux préparent le matériel pour la diffusion locale des intentions: posters, billets mensuels, commentaires dans les revues propres et diocésaines, insertion dans les calendriers liturgiques des diocèses, programmes pour radio et télévision, diffusion par l'Internet etc.

Quatrième stade

Sur place, de la basilique Saint-Pierre à Rome jusqu'aux plus petits hameaux du monde, des gens se rassemblent pour prier pour ces intentions, tandis que plus de 40.000.000 personnes en font l'objet de leur offrande quotidienne.

Sur les pages suivantes de cette présentation vous trouverez quelques textes du Saint-Père ou de son entourage immédiat qui ont été rassemblés dans le but de montrer l'importance des intentions générales et missionnaires que le Saint Père recommande dans la prière de tous les fidèles.

Intentions Générales

Janvier: La communion des chrétiens

L'Eglise est appelée à être l'instrument de salut dans le monde, le signe et le moyen effectif d'unité et de réconciliation. Elle porte en elle-même cette force réconciliatrice qui est participation à la vie du Père, du Fils et du Saint Esprit. Celle-ci est la source de son unité, la force qui lui donne la possibilité de promouvoir la paix et la réconciliation dans le monde.

L'Eglise est cette partie de la famille humaine qui, dans le baptême, accepte de vivre d'une nouvelle manière, ayant été délivrée de la division et du péché. Elle est la multitude rassemblée et unifiée dans et par l'Unicité de Dieu. Ses membres, tout en gardant leur légitime variété, ont été unifiés dans une seule communion dans la Sainte Trinité. *Jean-Paul II, Allocution pendant la célébration oecuménique 3, "Cricket Ground", Melbourne, 27 novembre 1986.*

Février: La fin du trafic d'êtres humains

Le Saint-Siège salue les efforts accomplis à différents niveaux et au sein du Conseil de l'Europe lui-même, en vue d'affronter ce qui est décrit à juste titre comme l'une des plaies les plus honteuses de notre époque, cette forme d'esclavage moderne qu'est le trafic d'êtres humains, et des jeunes femmes et des jeunes filles en particulier. Nous nous devons de soutenir les initiatives à tous les niveaux en vue de combattre un tel crime, qui exploite ceux qui sont les plus vulnérables et qui corrompt jusqu'à leur nature humaine. *Saint-Siège, Intervention lors de la 113^{ème} session du comité des ministres du Conseil d'Europe, Chisinau (Moldavie) 5-6 novembre 2003.*

Mars: Les jeunes

Aux adultes. N'ayez pas peur d'être adultes! Nous avons besoin de personnes qui nous accompagnent et qui soient des modèles de vie.

Nous voulons établir un dialogue pour partager les expériences et les aspirations, pour collaborer ensemble, conscients du fait que c'est nous qui poursuivrons la construction de l'Europe. Nous vous demandons d'avoir confiance dans les jeunes et de nous soutenir, en vous laissant interpellé par notre jeunesse. *Remise au Saint-Père de "La charte des jeunes Chrétiens d'Europe", aux adultes, 2 septembre 2004.*

Avril: Les droits de la femme

Il faut se réjouir du fait que l'approfondissement de la "féminité" ait contribué, dans la culture contemporaine, à repenser le thème de la personne humaine en fonction du réciproque "être pour l'autre", dans la communion interpersonnelle. Aujourd'hui, concevoir la personne dans sa dimension oblatrice est en passe de devenir une acquisition de principe. Malheureusement, cela reste souvent lettre morte sur le plan pratique. Parmi les nombreuses agressions à la dignité humaine, il faut donc dénoncer avec force la violation courante de la dignité de la femme, qui se manifeste par l'exploitation de sa personne et de son corps. Il faut empêcher avec force toute pratique qui offense la femme dans sa liberté et sa féminité: ce qui est défini comme "tourisme sexuel", la vente de jeunes filles, la stérilisation de masse et, en général, toute forme de violence à l'égard de l'autre sexe. *Jean-Paul II, Audience Générale 2, 24 novembre 1999.*

Mai: La paix et la justice dans le monde

La béatitude "Bienheureux les artisans de paix" (Mt 5,9) trouve chez les hommes de notre temps un écho nouveau et bien significatif: pour l'avènement de la paix et de la justice, aujourd'hui, des générations entières vivent, souffrent et travaillent. La *participation* croissante des personnes et des groupes à la vie de la société est le chemin qu'on prend aujourd'hui de plus en plus pour que la paix se transforme de désir en une réalité. Sur ce chemin, nous rencontrons grand nombre de fidèles laïcs engagés avec générosité sur le terrain social ou politique, sous les formes les plus variées, que ce soit dans les institutions, ou comme coopérateurs bénévoles et en service auprès des plus humbles. *Christifideles Laici*, 6.

Juin: Les familles chrétiennes

L'expérience même de communion et de participation qui doit caractériser la vie quotidienne de la famille constitue son apport essentiel et fondamental à la société. Les relations entre les membres de la communauté familiale se développent sous l'inspiration et la conduite de la loi de la "gratuité" qui, en respectant et en cultivant en tous et en chacun le sens de la dignité personnelle comme source unique de valeur, se transforme en accueil chaleureux, rencontre et dialogue, disponibilité généreuse, service désintéressé, profonde solidarité. *IVème Rencontre Mondiale des familles IX, Manille, 25-26 janvier 2003.*

Juillet: Les personnes emprisonnées, spécialement les jeunes

Pour rendre plus humaine la vie en prison, il est plus que jamais important de prévoir des initiatives concrètes qui permettent aux détenus d'exercer, autant que possible, des activités de travail de nature à les soustraire à l'appauvrissement résultant de l'oisiveté. On pourra ainsi leur faire suivre des parcours de formation qui

faciliteront leur réinsertion dans le monde du travail à la fin de leur peine. Par ailleurs, il ne faut pas négliger l'accompagnement psychologique qui peut servir à dénouer des problèmes liés à la personnalité. La prison doit être non pas un lieu de négation de l'éducation, un lieu d'oisiveté, voire de vice, mais de rédemption. *Jean-Paul II, Message pour le Jubilé dans les prisons 7, Rome, 24 juin 2000.*

Août: Les orphelins

Chaque jour, d'innombrables enfants dans le monde entier sont exposés aux dangers et abus qui retardent leur croissance et leur développement. Ils souffrent immensément comme victimes casuelles de guerre et de violence; comme victimes de négligence, de cruauté, d'exploitation sexuelle et d'autres formes d'exploitation, de discrimination raciale, d'agression, d'occupation étrangère; comme réfugiés et enfants déplacés. Ils sont souvent marginalisés parce qu'ils sont indigènes, handicapés, orphelins ou enfants de la rue. Dans plusieurs pays, ils sont également victimes du fléau de la drogue et de désastres naturels ou causés par les hommes. Et comme si tout cela n'était pas assez, des millions d'enfants deviennent victimes de HIV/AIDS, soit par transmission virale de mère à enfant, soit en étant devenus orphelins à cause de la mort prématurée due à AIDS de leurs parents. *Saint Siège. Intervention au troisième comité de la 58^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies sur la protection et le droit des enfants §2, 20 octobre 2003.*

Septembre: L'utilisation appropriée des médias

Les "mass media" risquent souvent de se substituer aux institutions éducatives, en proposant des modèles culturels et des comportements pas toujours positifs, à l'égard desquels les plus jeunes en particulier sont sans défense. Il est donc indispensable de fournir à tous des instruments culturels adéquats pour dialoguer avec les moyens de communication sociale, dans le but d'en orienter de

façon positive les choix d'information, dans le respect de l'homme et de sa conscience. Ces problèmes de grande importance morale interpellent l'Eglise et les associations laïques, au niveau central et dans les organisations territoriales, diocésaines et paroissiales. La pastorale de la communication se révèle toujours plus importante comme point de référence, tant pour les agents des "médias" que pour ceux qui les utilisent. Je vous encourage donc à intensifier votre action apostolique dans la conscience de votre responsabilité dans l'Eglise et dans la société. *Jean-Paul II, Message à l'occasion de 40me anniversaire de l'Union Catholique de la Presse Italienne 4, Castel Gandolfo, 22 septembre 1999.*

Octobre: Une foi mûre et fructueuse chez les baptisés

Chers Amis, *l'Eglise est mission!* Elle a besoin, aujourd'hui encore, de "prophètes" capables de réveiller dans la communauté la foi dans le Verbe, révélateur de Dieu riche en miséricorde (cf. Ep 2,4). Le temps est venu de préparer *de jeunes générations d'apôtres* qui n'auront pas peur de proclamer l'Evangile. Pour tout baptisé, il est essentiel de passer d'une *foi de convenance* à une *foi mûre*, qui s'exprime clairement dans des choix personnels clairs, convaincus et courageux. Seule une telle foi, célébrée et partagée dans la liturgie et dans la charité fraternelle, peut nourrir et fortifier la communauté des disciples du Seigneur et construire l'Eglise missionnaire, libérée des fausses peurs parce qu'assurée de l'amour du Père. *Jean-Paul II, homélie, Bern, 6 juin 2004.*

Novembre: La fin de toute forme de terrorisme

La plaie du terrorisme est devenue ces dernières années plus virulente et elle a produit d'atroces massacres, qui ont rendu le chemin du dialogue et de la négociation toujours plus hérissé d'obstacles, en exacerbant les esprits et en aggravant les problèmes, en particulier au Moyen-Orient. Toutefois, pour être victorieuse, *la lutte contre le terrorisme ne peut se limiter seulement à des*

opérations répressives et punitives. Il est essentiel que le recours à la force, s'il est nécessaire, soit accompagné d'une analyse courageuse et lucide des *motivations sous-jacentes aux attaques terroristes.* En même temps, la lutte contre le terrorisme doit aussi être menée sur le plan *politique et pédagogique:* d'un côté, en supprimant les causes qui sont à l'origine de situations d'injustice qui incitent souvent aux actes les plus désespérés et les plus sanguinaires; de l'autre, en insistant sur une éducation inspirée du respect de la vie humaine en toute circonstance: l'unité du genre humain est, en effet, une réalité plus forte que les divisions contingentes qui séparent les hommes et les peuples. *Message de Jean-Paul II pour la Journée Mondiale de la Paix 2004, n° 8, 1^{er} janvier 2004.*

Décembre: L'utilisation sage et responsable du pouvoir

Hommes politiques, responsables des peuples et des organisations internationales, je vous exprime mon estime sincère et j'apporte mon entier soutien à vos efforts souvent harassants pour maintenir ou rétablir la paix. Bien plus, conscient qu'il y va du bonheur et même de la survie de l'humanité, et persuadé de la grave responsabilité qui m'incombe de donner écho à l'appel capital du Christ: "Bienheureux les artisans de paix", j'ose vous encourager à aller plus loin. Ouvrez de nouvelles portes à la paix. Faites tout ce qui est en votre pouvoir pour faire prévaloir la voie du dialogue sur celle de la force. *Jean-Paul II, message pour la XII^{ème} Journée Mondiale de la Paix 3, 1^{er} janvier 1979.*

Intentions missionnaires

Janvier: Les immigrants

Plus encore que prochain, le chrétien contemple dans l'étranger le visage même du Christ, né dans une mangeoire, et qui, en tant qu'étranger, a fui en Egypte, assumant et récapitulant en lui l'expérience fondamentale de son peuple (cf. Mt 2,13ss). Né hors de

chez lui et arrivant d'en dehors de sa Patrie (cf. Lc 2,4-7), "il a habité parmi nous" (Jn 1,11.14) et il a mené sa vie publique de manière itinérante, parcourant "villes et villages" (cf. Lc 13,22; Mt 9,35). Ressuscité, et pourtant encore étranger, inconnu, il apparaît sur le chemin d'Emmaüs à deux de ses disciples qui le reconnaissent seulement à la fraction du pain (cf. Lc 24,35). Les chrétiens suivent donc un vagabond qui n'a pas où reposer la tête (Mt 8,20; Lc 9,58)".

Marie aussi, la Mère de Jésus, peut dans la même optique être également contemplée en tant que vivante icône de la femme migrante. Elle donne le jour à son fils loin de chez elle (cf. Lc 2,1-7) et elle se voit dans l'obligation de fuir en Egypte (cf. Mt 2,13-14). La dévotion populaire considère donc à juste titre Marie comme Notre-Dame de la route. *Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en Déplacement, La Charité du Christ envers les migrants 15, 14 mai 2004.*

Février: L'engagement des fidèles dans la vie politique et sociale

De nos jours, dans une société pluraliste, c'est surtout grâce aux engagements des laïcs catholiques dans la vie publique que l'Eglise a le meilleur impact. Qu'ils soient professionnels ou enseignants, hommes d'affaires ou fonctionnaires, agents de sécurité ou hommes politiques, on s'attend à ce que les catholiques témoignent bonté, vérité, justice et amour de Dieu dans leurs activités quotidiennes. "La tâche du fidèle laïc [...] est d'être le sel de la terre et la lumière du monde dans le quotidien de la vie et en particulier partout où il est seul à pouvoir pénétrer". *Ecclesia in Africa, 108, Yaoundé, Cameroun, 14 septembre 1995.*

Mars: La conscience missionnaire commune

L'Eglise étant tout entière missionnaire, et l'oeuvre de l'évangélisation étant le devoir fondamental du Peuple de Dieu, le Saint Concile invite tous les chrétiens à une profonde rénovation

intérieure, afin qu'ayant une conscience vive de leur propre responsabilité dans la diffusion de l'Évangile, ils assument leur part dans l'œuvre missionnaire auprès des païens. Comme membres du Christ vivant, auquel ils ont été incorporés et configurés par le Baptême ainsi que par la Confirmation et l'Eucharistie, tous les fidèles sont tenus de coopérer à l'expansion et au développement de Son Corps, pour l'amener le plus, vite possible à sa plénitude (Ep 4,13).

C'est pourquoi tous les fils de l'Église doivent avoir une vive conscience de leur responsabilité à l'égard du monde, nourrir en eux un esprit véritablement catholique et dépenser leurs forces pour l'œuvre de l'évangélisation. *Décret Ad Gentes 35-36.*

Avril: L'Église en Chine

Le peuple chinois est tourné, en particulier ces derniers temps, vers l'obtention d'objectifs significatifs en matière de progrès social. L'Église catholique, quant à elle, considère avec respect cet élan surprenant et ces projets clairvoyants d'initiatives, et elle offre avec discrétion sa propre contribution dans la promotion et dans la défense de la personne humaine, de ses valeurs, de sa spiritualité et de sa vocation transcendante. L'Église a particulièrement à cœur des valeurs et des objectifs qui sont également d'une importance primordiale pour la Chine moderne: la solidarité, la paix, la justice sociale, le développement intelligent du phénomène de la mondialisation, le progrès civil de tous les peuples. *Jean-Paul II, Message aux participants au Congrès International "Matteo Ricci: pour un dialogue entre la Chine et l'Occident" Vatican, 24 octobre 2001.*

Mai: La promotion et la défense de la vie humaine

C'est le printemps quand les peuples, les gouvernants, les législateurs décident de croire dans la vérité de l'homme, de la

défendre, de la respecter, et que les lois iniques et meurtrières font place à une législation au service de la famille et des enfants. Ils sont le bien le plus précieux, et ils sont aimés, défendus et respectés comme un trésor. *Cardinal Alfonso López Trujillo, Conférence de presse de présentation du Jubilé des familles, 3 octobre 2000.*

Juin: Le dialogue interreligieux et l'inculturation de l'Évangile

L'Église ne peut se soustraire à l'activité missionnaire envers les peuples, et il n'en demeure pas moins que la tâche prioritaire de la *missio ad gentes* est d'annoncer que c'est dans le Christ, "le Chemin, la Vérité et la Vie" (Jn 14,6), que les hommes trouvent le salut. Le dialogue interreligieux "ne peut pas simplement remplacer l'annonce, mais reste orienté vers l'annonce". D'autre part, le devoir missionnaire ne nous empêche pas d'entrer dans le dialogue *avec un cœur profondément ouvert à l'écoute*. Nous savons en effet que, face au mystère de la grâce infiniment riche de dimensions et d'implications pour la vie et l'histoire de l'homme, l'Église elle-même ne finira jamais d'approfondir sa recherche, en s'appuyant sur l'assistance du Paraclet, l'Esprit de vérité (cf. Jn 14,17), qui doit précisément la conduire à la "plénitude de la vérité" (Jn 16,13). *Novo Millennio Ineunte 56.*

Juillet: La paix entre les différents groupes ethniques et religieux

Un autre défi reconnu par les Pères synodaux porte sur diverses formes de divisions qu'il faut apaiser par une pratique honnête du dialogue. Il a été remarqué avec raison qu'à l'intérieur des frontières héritées des puissances coloniales la coexistence de groupes ethniques, de traditions, de langues et même de religions différentes rencontre souvent des difficultés dues à de graves hostilités réciproques. "*Les oppositions tribales* mettent parfois en péril, sinon la paix, du moins la poursuite du bien commun de l'ensemble de la société, et créent aussi des difficultés pour la vie des Églises et l'accueil des pasteurs d'autres ethnies". C'est pourquoi

l'Eglise en Afrique se sent appelée précisément à réduire ces fractures. De ce point de vue aussi, l'Assemblée spéciale a souligné l'importance du dialogue œcuménique avec les autres Eglises et Communautés ecclésiales, du dialogue avec la religion traditionnelle africaine et avec l'Islam. *Ecclesia in Africa* 49.

Août: La conscience de la propre vocation missionnaire

Allez, vous aussi. L'appel ne s'adresse pas seulement aux Pasteurs, aux prêtres, aux religieux et aux religieuses; il s'étend à tous: les fidèles laïcs, eux aussi, sont appelés personnellement par le Seigneur, de qui ils reçoivent une mission pour l'Eglise et pour le monde. Saint Grégoire le Grand le rappelle, lorsque, prêchant au peuple chrétien, il commente la parabole des ouvriers de la vigne: "Examinez donc un peu, mes frères, votre mode de vie, et vérifiez bien si déjà vous êtes des ouvriers du Seigneur. Que chacun juge ce qu'il fait et se rende compte s'il travaille dans la vigne du Seigneur" *Christifideles Laici* 2.

Septembre: La formation permanente

Il ne s'agit pas simplement de *savoir* ce que Dieu veut de nous, de chacun de nous, dans les différentes situations de la vie. Il faut *faire* ce que Dieu veut; c'est ce que nous rappelle la parole de Marie, la Mère de Dieu, s'adressant aux serviteurs à Cana: "Faites tout ce qu'il vous dira" (Jn 2,5).

Et pour agir en toute fidélité à la volonté de Dieu, il faut en être *capables*, et s'en rendre *toujours plus capables*. Avec la grâce du Seigneur, assurément: Elle ne manque jamais, comme le dit Saint Léon le Grand: "Celui qui vous a donné la dignité, vous donnera la force!". Mais aussi avec la coopération libre et responsable de chacun de nous. *Christifideles Laici* 58.

Octobre: Animation et coopération missionnaire

Membres de l'Eglise en vertu de leur baptême, tous les chrétiens sont coresponsables de l'activité missionnaire. La participation des communautés et des fidèles à ce droit et à ce devoir est appelée "coopération missionnaire".

Cette coopération s'enracine et se vit avant tout dans l'union personnelle au Christ: c'est seulement si l'on est uni à lui comme les sarments à la vigne (cf. Jn 15,5) que l'on peut porter de bons fruits. La sainteté de la vie permet à tout chrétien d'être fécond dans la mission de l'Eglise: le Saint Concile invite "tous les chrétiens à une profonde rénovation intérieure, afin qu'ayant une conscience vive de leur propre responsabilité dans la diffusion de l'Evangile, ils assument leur part dans l'oeuvre missionnaire auprès des païens".
Redemptoris Missio 77: La coopération à l'activité missionnaire.

Novembre: Le développement du continent africain

Mesdames, Messieurs, on ne peut pas laisser aller à la dérive un grand continent comme l'Afrique. Oui, *je demande pour l'Afrique un sursaut de solidarité internationale*: d'abord pour faire entendre raison à ceux qui s'affrontent, les armes à la main, pour des motifs de race, de pouvoir ou de prestige; ensuite, pour que cesse l'ignoble commerce des armes, encouragement à ceux qui se fient à la seule violence; enfin, pour venir en aide aux peuples vivant au-dessous du seuil de la pauvreté. On ne peut que s'inquiéter, en effet, car l'aide internationale en faveur de l'Afrique s'est considérablement amenuisée cette année. Or, on a relevé que sur les quarante pays les plus pauvres du monde, trente sont africains. *Jean-Paul II, Discours au corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, 9 janvier 1995.*

Décembre: Les missionnaires

Prêtres, soyez heureux d'être ministres du Christ, annonciateurs de sa Parole et dispensateurs de ses mystère...

Religieux et religieuses, soyez heureux d'avoir donné tout votre amour au Christ et de servir l'Eglise, vos frères et soeurs en toute disponibilité...

Et vous, prêtres, religieux, religieuses et laïcs venus d'autres pays comme missionnaires, et qui continuez à coopérer aux divers services de l'Eglise en ce pays, soyez heureux d'être ici où votre entraide est précieuse et nécessaire, et où vous êtes témoins de l'Eglise universelle...

Séminaristes, soyez heureux de répondre à l'appel du Maître qui ne déçoit pas...

Pères et mères de famille, animateurs de petites communautés catéchistes, éducateurs, laïcs engagés, étudiants et jeunes de Kinshasa ou des autres cités ou villages. Qu'ils soient heureux et fiers de leur foi! Partout où ils travaillent, qu'ils soient les témoins de l'Amour du Christ qui les a aimés le premier! Et qu'ils poursuivent un apostolat où ils sont irremplaçables! Cf. *Jean-Paul II, Discours à l'Archidiocèse de Kinshasa, 2 mai 1980.*

Aloys Van Doren, S.J.

JANVIER

JANVIER

Pour que l'effort de réaliser la pleine communion des chrétiens fasse grandir la réconciliation et la paix entre tous les peuples de la terre.

5. La prière ne peut rester l'unique moyen. Elle doit être accompagnée d'autres gestes concrets. Chaque religion a sa propre conception des actes à accomplir et des chemins à parcourir pour parvenir à la paix. L'Eglise catholique, tout en affirmant clairement son identité, sa doctrine et sa mission salvifique auprès de tous les hommes, "ne rejette rien de ce qui est vrai et saint" dans les autres religions; "elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoiqu'elles diffèrent en beaucoup de points de ce qu'elle tient et propose, cependant apportent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes" (Déclaration *Nostra aetate*, n. 2).

En vue de promouvoir la paix, sans ignorer ni minimiser les différences, l'Eglise est convaincue qu'il y a des éléments ou des aspects qui peuvent être utilement développés et réalisés en commun avec les membres des autres croyances et des autres confessions. Vers cet objectif tendent les contacts inter-religieux et, de façon toute spéciale, le dialogue oecuménique. Grâce à ces formes de confrontation et d'échange, les religions ont pu prendre une conscience plus claire de leurs propres responsabilités non négligeables quant au vrai bien de l'humanité entière. Aujourd'hui, elles apparaissent plus fermement déterminées à ne pas devenir des instruments au service d'intérêts particuliers ou de fins politiques; elles tendent à rechercher un comportement plus conscient et plus audacieux dans leur participation aux réalités sociales et culturelles de la communauté des nations. Cela leur permet d'être une force active dans le processus de développement et d'offrir ainsi une

espérance certaine à l'humanité. En de nombreuses circonstances, il est apparu évident que leur action aurait été plus efficace si elle avait été accomplie d'un commun accord et de manière coordonnée. Une telle attitude des croyants peut être déterminante pour la pacification des peuples et le dépassement des divisions qui subsistent encore entre les "zones" et les "mondes".

6. Dans le but d'atteindre une active collaboration pour la cause de la paix, il reste encore un long chemin: chemin de la connaissance mutuelle, aujourd'hui favorisée par le développement des moyens de communication sociale et facilitée par l'établissement d'un dialogue loyal de plus en plus étendu; chemin d'un pardon généreux, d'une réconciliation fraternelle, ainsi que de la collaboration dans des secteurs particuliers ou secondaires, mais ayant toujours trait à la même cause; chemin, enfin, de la convivialité quotidienne dans la conjugaison des efforts et des sacrifices pour atteindre le même objectif. Sur ce chemin, il revient aux croyants, c'est-à-dire aux personnes qui professent une religion, avant même qu'à leurs responsables, d'en supporter le poids et, en même temps, d'avoir la joie de construire ensemble la paix.

Avec le dialogue oecuménique, les contacts interreligieux semblent désormais une voie obligée pour que les nombreux et douloureux déchirements survenus au cours des siècles ne se reproduisent plus et que les blessures qui demeurent soient bientôt guéries. Celui qui croit doit être artisan de paix, avant tout par l'exemple personnel d'une attitude intérieure parfaitement droite, attitude qui se traduit par des actions et par des comportements cohérents: la sérénité, l'équilibre, le dépassement des instincts, des gestes de compréhension, de pardon, de don de soi généreux exercent une influence pacificatrice entre les personnes au sein de leur milieu et de leur communauté religieuse ou civile.

Précisément pour cela, lors de la prochaine Journée, j'invite tous les croyants à accomplir un sérieux examen de conscience, afin d'être mieux disposés à écouter la voix du "Dieu de paix" (cf. 1Co 14,33) et de se consacrer avec une confiance renouvelée à cette grande entreprise. Je suis bien convaincu que les croyants - et aussi, je l'espère, les hommes de bonne volonté - accueilleront cet appel que je renouvelle avec une insistance inspirée par la gravité de l'heure.

7. La prière et l'action commune des croyants en faveur de la paix doivent répondre aux problèmes et aux aspirations légitimes des personnes et des peuples.

La paix est un bien fondamental qui comporte le respect et la promotion des valeurs essentielles de l'homme: le droit à la vie dans toutes les étapes de son développement, le droit à la considération indépendamment de la race, du sexe et des convictions religieuses, le droit aux biens matériels nécessaires à la vie, le droit au travail et à la juste répartition de ses fruits pour une convivialité solidaire. Comme hommes, comme croyants et encore plus comme chrétiens, nous devons nous sentir engagés à vivre ces valeurs de justice qui trouvent leur couronnement dans le précepte suprême de la charité: "Tu aimeras ton prochain comme toi-même" (Mt 22,39).

Encore une fois, je rappelle que le respect rigoureux de la liberté religieuse et du droit correspondant est le principe et le fondement d'une convivialité pacifique. Je souhaite qu'il soit un engagement non seulement affirmé, mais concrètement mis en oeuvre par les chefs politiques et religieux et par les croyants eux-mêmes; c'est en fonction de ce respect de la liberté religieuse que la

dimension transcendante de la personne humaine est pleinement manifestée.

Si les religions ou des groupes de leurs disciples se laissaient aller à une sorte de fondamentalisme et de fanatisme dans l'interprétation et la pratique de leurs foies respectives en justifiant par des motifs religieux les luttes et les conflits avec autrui, ce serait aberrant. S'il y a une lutte digne de l'homme, elle est contre le désordre de ses passions, contre toutes les formes d'égoïsme, contre les tentatives d'asservissement du prochain, contre toutes sortes de haine et de violence. En un mot, elle est lutte contre tout ce qui est l'opposé exact de la paix et de la réconciliation.

9. Je ne peux omettre, ici, un appel particulier adressé à tous les chrétiens. La foi commune au Christ Seigneur nous engage à rendre un témoignage concordant à "l'Evangile de la paix" (Ep 6,15). Il nous revient, en premier lieu, de nous tourner vers les autres croyants pour entreprendre conjointement, avec courage et persévérance, l'oeuvre immense de l'édification de la paix que le monde désire mais qu'en définitive il ne peut se donner. "Je vous laisse la paix; c'est ma paix que je vous donne", nous a dit Jésus (Jn 14,27). Cette promesse divine nous donne l'espérance, bien plus la certitude de l'espérance divine, que la paix est possible parce que rien n'est impossible à Dieu (cf. Lc 1,37). La paix véritable est toujours un don de Dieu et pour nous, chrétiens, elle est don précieux du Seigneur ressuscité (cf. Jn 20,19.26).

Aux grands défis du monde contemporain, chers frères et soeurs de l'Eglise catholique, il convient de répondre en unissant nos forces avec ceux qui partagent avec nous des valeurs essentielles, à commencer par les valeurs d'ordre moral et religieux. Et parmi ces défis, il faut faire face à celui de la paix. La construire ensemble,

avec les autres croyants, c'est déjà vivre dans l'esprit de cette béatitude évangélique: "Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu" (Mt 5,9).

Jean Paul II
Message pour la XXVème Journée Mondiale de la Paix
8 décembre 1991

CELEBRATION LITURGIQUE

EUCCHARISTIE:

Messe pour l'unité des chrétiens (MR, Messes pour différentes nécessités).

CELEBRATION DE LA PAROLE:

Première lecture: Ils formeront un seul peuple: Ez 37,15-19.21-22.26-28.

Psaume: Le Seigneur, unique Sauveur, a fait de nous un seul peuple: Ps 99.

Deuxième lecture: Vous avez été appelés à ne faire qu'un seul corps: Col 3,9-17.

Évangile: Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez vous aussi ce que j'ai fait: Jn 13,15.

QUESTIONS DE REFLEXION INDIVIDUELLE ET EN GROUPE

1. Pourquoi prions-nous pour la pleine communion des chrétiens?
2. Là où vous vivez, est-ce qu'il y a du progrès à l'égard de cette pleine communion?
3. Est-ce que ce progrès est source de réconciliation et de paix chez vous?
4. Dans le monde, quels sont les obstacles les plus grands à cette pleine communion?

PRIERE - MEDITATION

11. Face aux nombreux drames qui affligent le monde, les chrétiens confessent avec une humble confiance que seul Dieu rend l'homme et les peuples capables de dépasser le mal pour parvenir au bien. Par sa mort et sa résurrection, le Christ nous a obtenu la Rédemption et il a "payé le prix de notre rachat" (1Co 6,20; 7,23), obtenant le salut pour la multitude. Avec son aide, *il est donc possible à tous de vaincre le mal par le bien.*

S'appuyant sur la certitude que le mal ne prévaudra pas, le chrétien *nourrit une invincible espérance*, qui le soutient dans la promotion de la justice et de la paix. Malgré les péchés personnels et sociaux qui marquent l'agir humain, l'espérance permet un élan sans cesse renouvelé de l'engagement pour la justice et pour la paix, avec une ferme confiance dans la possibilité de *bâtir un monde meilleur.*

Même si le "mystère de l'impiété" est présent et est à l'oeuvre dans le monde (cf. 2Th 2,7), il ne faut pas oublier que l'homme racheté a en lui suffisamment d'énergies pour s'y opposer. Créé à l'image de Dieu et racheté par le Christ qui "s'est en quelque sorte uni à tout homme" (Conc. oecum. Vat. II Const. past. *Gaudium et spes*, n.22), ce dernier peut coopérer activement au triomphe du bien. L'action de "l'Esprit du Seigneur remplit le monde" (Sg 1,7). Que les chrétiens, spécialement les laïcs, "ne cachent pas cette espérance au fond d'eux-mêmes, mais que, par une continuelle conversion et par la lutte "contre les maîtres de ce monde de ténèbres, contre les esprits du mal" (Ep 6,12), ils l'expriment aussi à travers les structures de la vie séculière" (Conc. oecum. Vat. II, Const. dogm. sur l'Eglise *Lumen gentium*, n.35).

12. Aucun homme ni aucune femme de bonne volonté ne peut se soustraire à l'engagement de lutter pour vaincre le mal par le bien. C'est un combat qui ne se mène valablement qu'avec les armes de l'amour. *Quand le bien l'emporte sur le mal, l'amour règne; et, où règne l'amour, règne aussi la paix.* Tel est l'enseignement de l'Evangile, rappelé par le Concile Vatican II: "La loi fondamentale de la perfection humaine, et par conséquent de la transformation du monde, est le commandement nouveau de la charité" (Conc. oecum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 38).

Cela est vrai aussi dans le domaine social et politique. A ce propos, le Pape Léon XIII écrivait que tous ceux qui ont le devoir de pourvoir au bien de la paix dans les relations entre les peuples doivent nourrir en eux et allumer chez les autres "la charité, reine et maîtresse de toutes les vertus" (Encycl. *Rerum novarum: Acta Leonis XIII*, XI (1892), p. 143; A.F. Utz, *La doctrine sociale de l'Eglise à travers les siècles*, T. I (1970), p. 567; cf. Benoît XV, Encycl. *Pacem Dei*: AAS 12 (1920), p. 215; A.F. Utz, *La doctrine sociale de l'Eglise à travers les siècles*, T. IV (1970), p. 2723). Que les chrétiens soient les témoins convaincus de cette vérité! Qu'ils sachent manifester par leur vie que l'amour est l'unique force

capable de conduire à la perfection personnelle et sociale, l'unique dynamisme en mesure de faire avancer l'histoire vers le bien et vers la paix!

Jean Paul II
Message pour la Journée Mondiale de la Paix
8 décembre 2004

INTENTION MISSIONNAIRE

Pour que les chrétiens sachent accueillir les migrants avec respect et charité, en reconnaissant en chaque personne l'image de Dieu.

2. A personne n'échappe le conflit d'identité qui se noue souvent lors de la rencontre entre personnes de cultures différentes. Les éléments positifs ne manquent pas dans ce processus. En s'insérant dans un nouveau milieu, l'immigré devient souvent plus conscient de ce qu'il est, en particulier lorsqu'il ressent le manque des personnes et des valeurs qui sont importantes pour lui.

Dans nos sociétés touchées par le phénomène global de la migration, il est nécessaire de chercher un juste équilibre entre le respect de sa propre identité et la reconnaissance de celle d'autrui. Il est en effet nécessaire de reconnaître la légitime pluralité des cultures présentes dans un pays, d'une façon compatible avec la protection de l'ordre dont dépendent la paix sociale et la liberté des citoyens.

On doit en effet exclure aussi bien les modèles fondés sur l'assimilation, qui tendent à faire de celui qui est différent une copie

de soi-même, que les modèles de marginalisation des immigrés, comportant des attitudes qui peuvent aller jusqu'aux choix de l'apartheid. La voie à parcourir est celle de l'intégration authentique (cf. *Ecclesia in Europa*, n. 102), dans une perspective ouverte, qui refuse de considérer uniquement les différences entre les immigrés et les populations locales (cf. *Message pour la Journée mondiale de la Paix 2001*, n. 12).

3. Ainsi se fait jour la nécessité d'un dialogue entre les hommes de cultures différentes, dans un contexte de pluralisme allant au-delà de la simple tolérance pour parvenir à la sympathie. Une simple juxtaposition des groupes de migrants et d'autochtones tend à la fermeture réciproque des cultures, ou bien à l'instauration entre celles-ci de simples relations d'apparence ou de tolérance. On devrait, en revanche, promouvoir une fécondation réciproque des cultures. Cela suppose la connaissance et l'ouverture des cultures entre elles, dans un contexte de compréhension et de bienveillance authentiques.

Les chrétiens, quant à eux, conscients de l'action transcendante de l'Esprit, savent en outre reconnaître la présence dans les diverses cultures de "précieux éléments religieux et humains" (cf. *Gaudium et spes*, n. 92), qui peuvent offrir de solides perspectives d'entente réciproque. Il faut bien sûr conjuguer le principe du respect des différences culturelles avec celui de la sauvegarde des valeurs communes inaliénables, qui sont fondées sur les droits humains universels. C'est de là que naît ce climat de "justesse civique" qui permet une coexistence amicale et sereine.

S'ils sont cohérents avec eux-mêmes, les chrétiens ne peuvent ensuite renoncer à prêcher l'Évangile du Christ à tous les hommes (cf. Mc 16,15). Ils doivent bien sûr le faire dans le respect de la conscience d'autrui, en pratiquant toujours la méthode de la charité, comme saint Paul le recommandait déjà aux premiers chrétiens (cf. Ep 4,15).

4. L'image du prophète Isaïe, que j'ai plusieurs fois évoquée lors de mes rencontres avec les jeunes du monde entier (cf. Is 21,11-12), pourrait également être utilisée ici pour inviter tous les croyants à être des "sentinelles du matin". En tant que sentinelles, les chrétiens doivent tout d'abord écouter l'appel à l'aide provenant de nombreux migrants et réfugiés, mais ils doivent ensuite promouvoir, à travers un engagement actif, des perspectives d'espérance, qui préludent à l'aube d'une société plus ouverte et solidaire. C'est à eux qu'il revient en premier de percevoir la présence de Dieu dans l'histoire, même lorsque tout semble encore plongé dans les ténèbres.

Avec ces vœux, que je transforme en prière à ce Dieu qui entend rassembler autour de lui toutes les nations et toutes les langues (cf. Is 66,18), j'envoie à chacun de vous avec une vive affection ma Bénédiction.

Jean Paul II
Message pour la Journée Mondiale
du Migrant et du Réfugié 2005
24 novembre 2004

FEVRIER

FEVRIER

Pour que la communauté internationale soit toujours plus consciente du devoir urgent de mettre fin au trafic d'êtres humains.

A Monseigneur Jean-Louis Tauran Secrétaire pour les Relations avec les Etats

A l'occasion de la Conférence internationale "L'esclavage du vingt-et-unième siècle: La dimension des droits de l'homme dans la traite des personnes", je vous demande de bien vouloir transmettre à toutes les personnes présentes mes salutations cordiales, ainsi que l'assurance de mon profond intérêt personnel.

La traite des personnes humaines constitue un outrage à la dignité humaine et une grave violation des droits humains fondamentaux. Déjà, le Concile Vatican II définissait "l'esclavage, la prostitution, le commerce des femmes et des jeunes, ou encore les conditions de travail dégradantes qui réduisent les travailleurs au rang de purs instruments de rapport, sans égard pour leur personnalité libre et responsable" comme des actes "infâmes", qui "corrompent la civilisation", et "insultent gravement l'honneur du Créateur" (*Gaudium et spes*, n. 27). De telles situations sont un affront aux valeurs fondamentales communes à toutes les cultures et les peuples, des valeurs enracinées dans la nature même de la personne humaine.

La croissance alarmante du commerce d'êtres humains représente l'un des problèmes politiques, sociaux et économiques urgents liés au processus de mondialisation; cela représente une

grave menace à la sécurité des nations individuelles et une question de justice internationale qui ne peut attendre.

La Conférence actuelle reflète le consensus international croissant selon lequel la question du commerce humain doit être affrontée en promouvant des instruments juridiques efficaces visant à mettre un terme à ce commerce injuste, sanctionner ceux qui en profitent et contribuer à la réhabilitation des victimes. Dans le même temps, la Conférence offre une occasion opportune de réfléchir sérieusement sur les questions complexes relatives aux droits de l'homme soulevées par ce trafic. Qui peut nier que les victimes de ce crime sont souvent les membres les plus pauvres et les plus démunis de la famille humaine, les "derniers" de nos frères et soeurs?

L'exploitation sexuelle des femmes et des enfants est notamment un aspect particulièrement répugnant de ce commerce, et doit être reconnue comme une violation intrinsèque de la dignité et des droits de l'homme. La tendance regrettable à considérer la prostitution comme un commerce ou une industrie contribue non seulement à la traite des personnes, mais est elle-même la preuve d'une tendance croissante à séparer la liberté du droit moral et à réduire le riche mystère de la sexualité humaine à un simple bien de consommation.

Pour cette raison, je suis certain que la Conférence, tout en traitant des questions politiques et juridiques importantes liées à la réponse à apporter à ce fléau moderne, examinera également les profondes questions éthiques soulevées par la traite des personnes. Il faut apporter une attention aux causes profondes de l'augmentation de la "demande" qui alimente le marché de l'esclavage humain et tolère le coût humain qui en résulte. Une approche sérieuse de ces problèmes complexes conduira également à un examen des modes de vie et des modes de comportements, en particulier en ce qui

concerne l'image de la femme, qui engendre ce qui est devenu une véritable industrie d'exploitation sexuelle dans les pays industrialisés. De même, dans les pays les moins développés dont proviennent la plupart des victimes, il est nécessaire de mettre sur pied des mécanismes plus efficaces de prévention de la traite des personnes et de réhabilitation de ses victimes.

Avec des sentiments d'encouragements et d'espérance, je vous offre mes meilleurs voeux pour le travail de la Conférence. Sur les organisateurs et tous les participants, j'invoque une abondance de Bénédiction divines.

Jean Paul II

*Lettre à S. Exc. Mgr Jean-Louis Tauran à l'occasion de la
Conférence sur "L'esclavage du XXIème siècle: la dimension
des droits de l'homme dans la traite des personnes"
15 Mai 2002*

CELEBRATION LITURGIQUE

EUCCHARISTIE:

Messe pour le progrès des peuples (MR, Messes pour intentions et circonstances particulières).

CELEBRATION DE LA PAROLE:

Première lecture: Is 9,1-6; Justice et paix au sein d'une humanité nouvelle.

Psaume: Ps 71: Que ton Règne de justice et de paix vienne à nous.

Deuxième lecture: Ac 11,17-30: La solidarité des premières communautés chrétiennes.

Évangile: Jn 15,9-12: Mon commandement est que vous vous aimiez les uns les autres.

QUESTIONS DE REFLEXION INDIVIDUELLE ET EN GROUPE

1. Y aurait-il un trafic d'êtres humains s'il n'y avait pas la prostitution?
2. Quelles autres formes de trafic d'êtres humains connaissez-vous?
3. Qui en profite? Qui en sont les victimes?
4. Comment se fait-il que parmi les victimes du trafic d'êtres humains, il y a tant de pauvres?

PRIERE - MEDITATION

5. "La loi de Yahvé est parfaite, [...] sagesse du simple" (Ps 19[18],8). Ces paroles tirées du Psaume responsorial d'aujourd'hui résonnent avec puissance dans la vie de Soeur Giuseppina Bakhita. Enlevée et vendue en esclavage à l'âge de 7 ans, elle endura de nombreuses souffrances entre les mains de maîtres cruels. Mais elle comprit que la vérité profonde est que Dieu, et non pas l'homme, est le véritable Maître de chaque être humain, de toute vie humaine. L'expérience devint une source de profonde sagesse pour cette humble fille d'Afrique.

Dans le monde d'aujourd'hui, d'innombrables femmes continuent d'être victimes de représailles, même dans les sociétés modernes développées. Chez sainte Giuseppina Bakhita, nous trouvons un brillant défenseur de la véritable émancipation. L'histoire de sa vie inspire non pas l'acceptation passive, mais la ferme résolution à oeuvrer de façon effective pour libérer les jeunes filles et les femmes de l'oppression et de la violence, et pour leur restituer leur dignité dans le plein exercice de leurs droits.

Mes pensées se tournent vers le pays de la nouvelle Sainte, qui est déchiré par une guerre cruelle depuis dix-sept ans, ne laissant entrevoir que peu de signes en vue d'une solution. Au nom de l'humanité qui souffre, j'en appelle une fois de plus à tous ceux qui sont en charge de responsabilités: ouvrez vos coeurs aux cris de millions de victimes innocentes et empruntez le chemin de la négociation. Avec la Communauté internationale, j'implore de ne pas continuer à ignorer l'immense tragédie humaine. J'invite toute l'Eglise à invoquer l'intercession de sainte Bakhita pour tous nos frères et soeurs persécutés et esclaves, en particulier en Afrique et dans son Soudan natal, afin qu'ils puissent connaître la réconciliation et la paix.

Jean Paul II
Homélie pour la canonisation des bienheureux
1er octobre 2000

INTENTION MISSIONNAIRE

Pour que dans les missions, les fidèles laïcs ressentent la nécessité de servir leur propre pays, notamment en s'engageant davantage dans la vie politique et sociale.

32. Dans le service de la famille humaine, l'Eglise s'adresse à tous les hommes et à toutes les femmes sans distinction, s'efforçant de construire avec eux une civilisation de l'amour, fondée sur les valeurs universelles de paix, de justice, de solidarité et de liberté, qui trouvent leur plein achèvement dans le Christ. Comme l'a affirmé le Concile Vatican II par des paroles mémorables, "les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de notre temps, des pauvres surtout et des affligés de tout genre, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve de résonance dans leur coeur" (Conc. oecum. Vat. II, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 1). Ainsi donc, l'Eglise en Asie, avec sa multitude de pauvres et d'opprimés, est appelée à vivre une communion de vie qui manifeste de façon particulière le service d'amour qu'elle rend aux pauvres et aux personnes sans défense.

Si, dans les derniers temps, le Magistère de l'Eglise a insisté toujours plus sur la nécessité de promouvoir le développement authentique et intégral de la personne humaine (A bien des égards, le point de départ fut l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII (15 mai 1891). Elle introduisit une série de déclarations solennelles de l'Eglise sur les divers aspects de la question sociale. Parmi celles-ci, l'encyclique *Populorum progressio* (26 mars 1967), que le Pape Paul VI publia en réponse aux enseignements du Concile Vatican II et aux changements de situation dans le monde. Pour célébrer le 20e anniversaire de ce document, j'ai écrit l'encyclique *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), dans laquelle, dans la ligne du Magistère précédent, j'ai invité tous les fidèles à se considérer comme appelés à une mission de service, qui comprend nécessairement la promotion du développement

humain intégral), c'est pour répondre à la situation réelle des peuples du monde, ainsi qu'à une conscience croissante que, non seulement les actions des individus, mais aussi les structures de la vie sociale, politique et économique, sont souvent des ennemis du bien-être humain. Les déséquilibres liés à la divergence croissante entre ceux qui profitent de l'augmentation de la capacité du monde à produire la richesse et ceux qui restent en marge du progrès requièrent un changement radical tant des mentalités que des structures *en faveur de la personne humaine*. Le grand défi moral lancé aux nations et à la communauté internationale concernant le développement est d'avoir le courage d'une nouvelle solidarité, capable de réaliser des avancées créatives et efficaces pour dépasser le sous-développement déshumanisant et le "sur-développement" qui tend à réduire la personne à une unité économique dans un réseau consumériste toujours plus oppressant. Tout en cherchant à promouvoir ce changement, "l'Eglise n'a pas de solutions techniques à offrir", mais "elle apporte sa première contribution à la solution du problème urgent du développement quand elle proclame la vérité sur le Christ, sur elle-même et sur l'homme, en l'appliquant à une situation concrète" (Jean-Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), n. 41: AAS 80 (1988), pp. 570-571). En définitive, le développement humain n'est jamais une question purement technique ou économique; il est fondamentalement *une question humaine et morale*.

La doctrine sociale de l'Eglise, qui propose un ensemble de principes de réflexion, de critères pour le jugement et de directives pour l'action (cf. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Instr. sur la liberté chrétienne et sur la libération *Libertatis conscientia* (22 mars 1986), n. 72: AAS 79 (1987), p. 586), s'adresse tout d'abord aux membres de l'Eglise. Il est essentiel que les fidèles engagés dans la promotion humaine aient une solide compréhension de ce précieux *corpus* d'enseignements et le considèrent comme partie intégrante de leur mission évangélistique. Ainsi, les Pères synodaux ont souligné l'importance d'offrir aux fidèles — dans toute activité éducative, spécialement

dans les séminaires et les maisons de formation — une solide préparation en matière de doctrine sociale de l'Eglise (cf. *Proposition 22*). Les responsables chrétiens dans l'Eglise et dans la société, spécialement les laïcs hommes et femmes ayant une responsabilité dans la vie publique, ont besoin d'être bien formés à cet enseignement, de sorte qu'ils puissent inspirer et animer la société civile et ses structures avec le levain de l'Évangile (cf. *Proposition 21*). La doctrine sociale de l'Eglise non seulement rappellera leurs devoirs à ces responsables chrétiens, mais elle leur proposera aussi des lignes de conduite pour agir en faveur du développement humain et elle les libérera des fausses notions de la personne et de l'activité humaines.

Jean Paul II
Exhortation Apostolique Post-Synodale "Ecclesia in Asia"
6 novembre 1999

MARS

- 361 -

MARS

Pour que les jeunes, qui sont à la recherche du sens de la vie, soient compris, respectés et accompagnés avec patience et amour.

2. La famille, en tant que communauté fondamentale et irremplaçable d'éducation, est l'agent privilégié de la transmission des valeurs religieuses et culturelles qui aident la personne à forger son identité. Fondée sur l'amour et ouverte au don de la vie, la famille porte en elle l'avenir même de la société; elle a un rôle tout particulier à jouer pour contribuer efficacement à un avenir de paix.

Elle y parviendra avant tout grâce à l'amour mutuel des époux, appelés à une communion de vie pleine et totale par le sens naturel du mariage et plus encore, s'ils sont chrétiens, par sa qualité de sacrement; elle y parviendra si, d'autre part, les parents remplissent bien leur rôle d'éducateurs, car il leur appartient de former leurs enfants au respect de la dignité de toute personne et aux valeurs de la paix. Plutôt que de les "enseigner", il faut témoigner de ces valeurs dans un milieu familial où l'on vit l'amour oblatif capable d'accueillir l'autre dans sa différence, en assumant ses besoins et ses nécessités, et en le faisant participer à ce que l'on a soi-même.

Les vertus familiales, fondées sur le profond respect de la vie et de la dignité de l'être humain, et se traduisant par la compréhension, la patience, les encouragements et le pardon mutuels, donnent à la communauté de la famille la possibilité de vivre l'expérience première et essentielle de la paix. Hors de ce contexte de relations affectueuses et de solidarité active et mutuelle, l'être humain "demeure pour lui-même un être incompréhensible, sa vie est privée de sens s'il ne reçoit pas la révélation de l'amour, [...]"

s'il n'en fait pas l'expérience et s'il ne le fait pas sien" (Encyclique *Redemptoris hominis*, n. 10).

Cet amour n'est d'ailleurs pas une émotion fugitive, mais une force morale intense et durable qui fait rechercher le bien d'autrui même au prix du sacrifice de soi. Le véritable amour, en outre, va toujours de pair avec la justice, si nécessaire à la paix. Il se porte vers ceux qui se trouvent en difficulté: ceux qui n'ont pas de famille, les enfants privés d'assistance et d'affection, les personnes seules et marginalisées. La famille qui vit cet amour, même imparfaitement, en s'ouvrant généreusement au reste de la société, est le premier artisan d'un avenir de paix. Une civilisation de la paix est impossible sans l'amour. (...)

6. Je voudrais maintenant m'adresser directement aux familles, en particulier aux familles chrétiennes. "Famille, deviens ce que tu es!" - ai-je écrit dans l'exhortation apostolique *Familiaris consortio* (N. 17). Deviens "la communauté profonde de vie et d'amour formée par le couple" (*Gaudium et spes*, n. 48), appelée à donner de l'amour et à transmettre la vie!

Famille, tu as une mission de première importance: celle de contribuer à la construction de la paix, un bien indispensable pour le respect et pour le développement de la vie humaine elle-même (cf. *Catéchisme de l'Eglise catholique*, n. 2304). Ayant conscience qu'on n'obtient pas la paix une fois pour toutes (cf. *Gaudium et spes*, n. 78), tu ne dois jamais te lasser de la rechercher! Jésus, par sa mort sur la Croix, a donné sa paix à l'humanité, en l'assurant de sa présence jusqu'à la fin du monde (cf. Jn 14,27; 20,19-21; Mt 28,20). Recherche cette paix, prie pour cette paix, travaille pour cette paix!

A vous, parents, revient la responsabilité de former et d'éduquer vos enfants à être des personnes attachées à la paix: dans ce sens, vous êtes, vous les premiers, des artisans de paix.

Vous, les enfants, avancez vers l'avenir avec l'ardeur de votre jeunesse, riches de projets et de rêves; appréciez le don qu'est la famille; préparez-vous à la responsabilité de l'édifier ou de la promouvoir, suivant vos différentes vocations, dans les lendemains que Dieu vous accordera. Aspirez au bien et gardez la pensée de la paix!

Vous, les grands-parents, qui constituez les liens irremplaçables et précieux de tous les autres membres de la parenté d'une génération à l'autre, communiquez généreusement votre expérience et votre témoignage pour relier le passé et l'avenir en un présent de paix!

Famille, vis pleinement ta mission dans la concorde!

Enfin, comment oublier les nombreuses personnes qui, pour différentes raisons, se sentent privées de famille? Je voudrais leur dire qu'il existe aussi une famille pour eux: l'Eglise est une maison et une famille pour tous (cf. *Familiaris consortio*, n. 85). Elle ouvre ses portes pour accueillir ceux qui sont seuls ou abandonnés; elle voit en eux les enfants préférés de Dieu, quel que soit leur âge, quelles que soient leurs aspirations, leurs difficultés ou leur espérance.

Jean Paul II
Message pour la XXVIIème Journée Mondiale de la Paix
8 décembre 1993

CELEBRATION LITURGIQUE

EUCHARISTIE:

Messe pour toute détresse (II). (Cf. Missel Romain: Messes pour différentes circonstances).

CELEBRATION DE LA PAROLE:

Première lecture: Lm 3,17-26: Il est bon d'espérer en silence le salut du Seigneur.

Psaume: Ps 24: les voies du Seigneur sont grâce et vérité.

Deuxième lecture: Rm 8,12-23: La création attend avec impatience la manifestation des enfants de Dieu.

Evangile: Jn 14,1-11: Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie.

QUESTIONS DE REFLEXION INDIVIDUELLE ET EN GROUPE

1. Comment ce fait-il qu'il y a des jeunes qui ne se sentent pas compris?
2. Comment ce fait-il qu'il y a des jeunes qui ne se sentent pas respectés?
3. Est-ce que chaque jeune devrait avoir son accompagnateur, son accompagnatrice?
4. Quelles qualités ces personnes devraient-elle avoir, outre celles mentionnées dans l'intention?

PRIERE – MEDITATION

1. (...) Un simple regard sur l'histoire ancienne montre d'ailleurs clairement qu'en diverses parties de la terre, marquées par des cultures différentes, naissent en même temps les questions de fond qui caractérisent le parcours de l'existence humaine: *Qui suis-je? D'où viens-je et où vais-je? Pourquoi la présence du mal? Qu'y aura-t-il après cette vie?*

Ces interrogations sont présentes dans les écrits sacrés d'Israël, mais elles apparaissent également dans les Védas ainsi que dans l'Avesta; nous les trouvons dans les écrits de Confucius et de Lao Tseu, comme aussi dans la prédication des Tirthankaras et de Bouddha; ce sont encore elles que l'on peut reconnaître dans les poèmes d'Homère et dans les tragédies d'Euripide et de Sophocle, de même que dans les traités philosophiques de Platon et d'Aristote. Ces questions ont une source commune: la quête de sens qui depuis toujours est pressante dans le coeur de l'homme, car de la réponse à ces questions dépend l'orientation à donner à l'existence.

2. L'Eglise n'est pas étrangère à ce parcours de recherche, et elle ne peut l'être. Depuis que, dans le Mystère pascal, elle a reçu le don de la vérité ultime sur la vie de l'homme, elle est partie en pèlerinage sur les routes du monde pour annoncer que Jésus Christ est "le Chemin, la Vérité et la Vie" (Jn 14,6).

Parmi les divers services qu'elle doit offrir à l'humanité, il y en a un qui engage sa responsabilité d'une manière tout à fait particulière: c'est la diaconie de la vérité (Je l'écrivais déjà dans ma première encyclique *Redemptor hominis*: "Nous sommes devenus participants de cette mission du Christ prophète et, en vertu de la même mission, nous sommes avec lui au service de la vérité divine dans l'Eglise. La responsabilité envers cette vérité signifie aussi que nous

devons l'aimer, en chercher la compréhension la plus exacte, de manière à la rendre plus accessible à nous-mêmes et aux autres dans toute sa force salvifique, dans sa splendeur, dans sa profondeur et en même temps dans sa simplicité" (n. 19: AAS 71 [1979], p. 306)). D'une part, cette mission fait participer la communauté des croyants à l'effort commun que l'humanité accomplit pour atteindre la vérité (cf. Conc. oecum. Vat. II, Const. past. sur l'Eglise dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 16) et, d'autre part, elle l'oblige à prendre en charge l'annonce des certitudes acquises, tout en sachant que toute vérité atteinte n'est jamais qu'une étape vers la pleine vérité qui se manifestera dans la révélation ultime de Dieu: "Nous voyons, à présent, dans un miroir, en énigme, mais alors ce sera face à face. A présent, je connais d'une manière partielle; mais alors je connaîtrai comme je suis connu" (1Co 13,12).

Jean Paul II
Fides et Ratio
14 septembre 1998

INTENTION MISSIONNAIRE

Pour que dans toute l'Eglise grandisse cette conscience missionnaire commune, qui est susceptible de favoriser la collaboration et l'échange entre les opérateurs missionnaires.

65. En tant que membres du Collège épiscopal, les Evêques sont consacrés non seulement pour un diocèse mais pour le salut de tous les hommes (cf. Conc. oecum. Vat. II, Décr. *Ad gentes*, n. 38). Cette doctrine, exposée au cours du Concile Vatican II, a été rappelée par les Pères synodaux pour mettre en relief le fait que tout Evêque doit être conscient de la nature missionnaire de son ministère pastoral.

Toute son action pastorale doit donc être caractérisée par un esprit missionnaire, afin de susciter et de maintenir dans l'esprit des fidèles l'ardeur pour la diffusion de l'Évangile. C'est pourquoi la tâche de l'Évêque est de susciter, de promouvoir et de diriger dans son diocèse des activités et des initiatives missionnaires, y compris sous l'aspect économique (cf. *Proposition 63*).

Il n'est pas moins important non plus, comme on l'a dit au Synode, d'encourager la dimension missionnaire dans son Église particulière par la promotion, selon les diverses situations, de valeurs fondamentales comme la reconnaissance du prochain, le respect de la diversité culturelle et une saine intégration entre les différentes cultures. Par ailleurs, le caractère toujours plus multiculturel des villes et des sociétés, qui résulte surtout des migrations internationales, crée de nouvelles situations qui font naître un défi missionnaire particulier.

Durant le Synode, il y a eu aussi des interventions qui ont mis l'accent sur certaines questions relatives aux rapports entre les Évêques diocésains et les Congrégations religieuses missionnaires, soulignant la nécessité d'une réflexion plus profonde à ce sujet. En même temps, on a reconnu le grand apport d'expérience qu'une Église particulière peut recevoir de ces Congrégations de vie consacrée pour maintenir vivante parmi les fidèles la dimension missionnaire.

Dans son zèle, l'Évêque se montrera le serviteur et le témoin de l'espérance. Sans aucun doute, en effet, la mission est la mesure exacte de la foi en Jésus Christ et en son amour pour nous (cf. Jean-Paul II, Encycl. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), n. 11: *AAS* 83 (1991), pp. 259-260): de tout temps, l'homme est entraîné par elle à une vie nouvelle, animée par l'espérance. Car, en annonçant le Christ ressuscité, les

chrétiens font connaître Celui qui inaugure une nouvelle ère de l'histoire et ils proclament au monde la bonne nouvelle d'un salut intégral et universel, qui comporte le gage d'un monde nouveau où la souffrance et l'injustice feront place à la joie et à la beauté. Au début d'un nouveau millénaire, alors que s'est faite plus vive la conscience de l'universalité du salut et que l'on constate que l'annonce de l'Évangile doit être chaque jour renouvelée, de l'Assemblée synodale nous arrive une invitation à ne pas ralentir l'effort missionnaire, mais à l'élargir en une coopération missionnaire toujours plus profonde.

Jean Paul II
Exhortation Apostolique Post-Synodale "Pastores Gregis"
16 octobre 2003

AVRIL

- 371 -

AVRIL

Pour que les droits individuels, sociaux et politiques de la femme soient respectés dans toutes les nations.

Cette année, le thème de la Journée mondiale des Communications, "Les médias: un aréopage moderne pour promouvoir le rôle de la femme dans la société", reconnaît que les moyens de communication jouent un rôle crucial non seulement pour promouvoir la justice et l'égalité à l'égard des femmes, mais également pour favoriser la reconnaissance de leurs dons féminins spécifiques, que j'ai également appelés le "génie" de la femme (cf. *Mulieris dignitatem*, n. 30; Lettre aux Femmes, n. 10).

L'an dernier, dans ma Lettre aux Femmes, j'ai voulu poursuivre un dialogue, en particulier avec les femmes elles-mêmes, sur ce que cela signifie d'être une femme à notre époque. J'ai également souligné quelques-uns des "obstacles qui, en de nombreuses parties du monde, empêchent encore les femmes de s'intégrer pleinement dans la vie sociale, politique et économique (n. 4). C'est un dialogue que les personnes engagées dans les moyens de communication peuvent, et ont d'ailleurs l'obligation, de promouvoir et d'encourager. Les personnes engagées dans le domaine des médias deviennent souvent les avocats, de façon louable, de ceux qui ne peuvent s'exprimer ou qui sont marginalisés. De même, personne n'est mieux placé pour stimuler la conscience du public au sujet de deux problèmes graves concernant les femmes dans le monde d'aujourd'hui.

Tout d'abord, comme je le notais dans ma Lettre, la maternité est souvent pénalisée au lieu d'être récompensée, bien que l'humanité doive sa propre survie aux femmes qui ont choisi d'être des épouses et des mères (cf. n. 4). Il est sans aucun doute injuste que ces femmes fassent l'objet d'une discrimination, sur le plan économique ou social, précisément pour avoir suivi cette vocation fondamentale. De même, je voudrais souligner qu'il existe un besoin

urgent d'obtenir partout une égalité effective dans tous les domaines: la parité des salaires à travail égal, la protection des mères qui travaillent, un juste avancement dans la carrière, l'égalité des époux dans les droits de la famille et la reconnaissance de tout ce qui est lié aux droits et aux devoirs du citoyen dans un régime démocratique (cf. n. 4).

En second lieu, le progrès de la véritable émancipation des femmes est une affaire de justice, qui ne peut plus être ignorée; c'est également une question de bien-être de la société. Heureusement, on prend de plus en plus conscience de la nécessité pour les femmes de pouvoir jouer leur rôle dans la solution des problèmes graves de la société et de l'avenir de la société. Dans tous les domaines, "une plus forte présence sociale de la femme s'avérera précieuse, car elle contribuera à manifester les contradictions d'une société organisée sur les seuls critères de l'efficacité et de la productivité, et elle obligera à redéfinir les systèmes, au bénéfice des processus d'humanisation qui caractérisent la "civilisation de l'amour" (*ibid.*, n. 4).

La "civilisation de l'amour" consiste plus particulièrement dans une affirmation radicale de la valeur de la vie et de la valeur de l'amour. Les femmes sont particulièrement qualifiées et privilégiées dans ces deux domaines. En ce qui concerne la vie, bien qu'elles ne soient pas les seules responsables d'affirmer sa valeur intrinsèque, les femmes jouissent d'une capacité unique à le faire en vertu de leur lien intime avec le mystère de la transmission de la vie. En ce qui concerne l'amour, les femmes peuvent apporter à tous les aspects de la vie, y compris aux niveaux les plus hauts de prises de décision, cette qualité essentielle de la féminité qui réside dans l'objectivité de jugement, nuancée par la capacité à comprendre en profondeur les exigences des relations entre les personnes.

Les moyens de communication, y compris la presse, le cinéma, la radio et la télévision, l'industrie de la musique et les

réseaux informatiques, représentant l'aréopage international dans lequel l'information est reçue et transmise rapidement à un public mondial, où les idées sont échangées, où les attitudes sont formées - et où une nouvelle culture est créée. Les médias sont donc destinés à exercer une influence puissante sur le processus visant à déterminer si la société reconnaît et apprécie pleinement non seulement les droits, mais aussi les dons particuliers des femmes.

Mais malheureusement, nous voyons souvent non pas l'exaltation, mais l'exploitation des femmes dans les médias. Combien de fois sont-elles traitées non pas en tant que personnes ayant une dignité inviolable, mais en tant qu'objets servant à satisfaire la soif de plaisir et de pouvoir des autres? Combien de fois le rôle de la femme en tant qu'épouse et mère est-elle sous-estimée ou même tournée en ridicule? Combien de fois le rôle des femmes dans les affaires où dans la vie professionnelle est-il dépeint comme une caricature de l'homme, comme un rejet des dons spécifiques de l'intuition féminine, de la compassion et de la compréhension, qui contribuent de façon si importante à la "civilisation de l'amour?"

Les femmes elles-mêmes peuvent faire beaucoup pour promouvoir un meilleur traitement des femmes dans les médias: en encourageant des programmes sérieux d'éducation aux médias, en enseignant aux autres, et particulièrement à leurs familles, à être des consommateurs critiques sur le marché des médias, en faisant connaître leurs opinions aux sociétés de production, aux éditeurs, aux réseaux de programmation et aux publicistes, en ce qui concerne les programmes et les publications qui insultent la dignité de la femme ou qui dégradent leur rôle dans la société. De plus, les femmes peuvent et doivent se préparer à des positions de responsabilité et de créativité dans les médias, non pas en étant en conflit ou en imitant les hommes dans leurs rôles, mais en laissant la marque de leur propre "génie" dans leur travail et leur activité professionnelle.

Les médias devraient attirer l'attention sur les véritables héroïnes de la société, y compris les saintes femmes de la tradition chrétienne, comme des modèles d'inspiration pour les jeunes et les générations à venir. A cet égard, nous ne pouvons pas non plus oublier les nombreuses femmes consacrées qui ont tout sacrifié pour suivre Jésus et se consacrer à la prière et au service des pauvres, des malades, des analphabètes, des jeunes, des personnes âgées, des handicapés. Certaines de ces femmes sont elles-mêmes engagées dans les moyens de communication ouvrant pour "porter la Bonne Nouvelle aux pauvres" (cf. Lc 4,18).

"Mon âme exalte le Seigneur" (Lc 1:46). La Bienheureuse Vierge Marie prononça ces paroles en réponse au salut de sa cousine Elisabeth, reconnaissant ainsi "les grandes choses" que Dieu avait faites en elle. L'image des femmes transmise par les médias devrait comporter la reconnaissance que chaque don féminin proclame la grandeur du Seigneur, le Seigneur qui a transmis la vie et l'amour, le bien et la grâce, le Seigneur qui est la source de la dignité et de l'égalité des femmes, et de leur a "génie" particulier.

Jean Paul II

*Message pour la 30e Journée Mondiale
des Communications Sociales, 24 janvier 1996*

CELEBRATION LITURGIQUE

EUCCHARISTIE:

Messe de Marie, Mère de l'Eglise (Cf. Missel Romain: Messes votives).

CELEBRATION DE LA PAROLE:

Première lecture: Pr 8,22-31: Marie, trône de la Sagesse.

Psaume: Ps 44: Que mon esprit se réjouisse en présence du Seigneur.

Deuxième lecture: Ep 1,3-6.11-12: Dieu nous a choisis dans le Christ, dès avant la création du monde.

Evangelie: Lc 1,39-47: Marie, enceinte de Jésus, visite Elisabeth.

QUESTIONS DE REFLEXION INDIVIDUELLE ET EN GROUPE

1. Lequel des droits individuels de la femme est selon vous le moins respecté?
2. Lequel de ses droits sociaux est le moins respecté?
3. Pourquoi devrait-il y avoir plus de femmes politiques?
4. Qu'est-ce qui est le plus nécessaire pour que la femme se sente respectée dans ses droits?

PRIERE - MEDITATION

1. On célèbre aujourd'hui dans de nombreuses nations du monde la "*Journée de la Femme*". Il s'agit d'un rendez-vous important, qui invite à réfléchir sur le rôle de la femme dans la société et, plus encore, dans le dessein de Dieu. C'est un rôle dont la reconnaissance s'est heurtée à de nombreux obstacles au cours de l'histoire. Et aujourd'hui encore, on ne peut pas dire que toute résistance ait été surmontée.

Je saisis volontiers cette occasion pour exprimer le souhait que l'on parvienne finalement à la pleine reconnaissance de l'égalité de dignité de la femme et de la juste valorisation de ses dons particuliers. La femme et l'homme sont complémentaires: ils se complètent non seulement sur le plan physique et psychique, sur le plan des actions, mais plus profondément, sur celui de l'être. Tous connaissent la doctrine catholique à cet égard, que j'ai souvent eu l'occasion de rappeler, en particulier dans la Lettre apostolique "*Mulieris dignitatem*" et dans la "*Lettre aux Femmes*".

2. Nous sommes malheureusement héritiers d'une histoire faite de profonds conditionnements, qui ont rendu difficile le chemin des femmes, parfois méprisées dans leur dignité, ignorées dans leurs prérogatives et qui ont souvent été marginalisées. Cela les a

empêchées d'être véritablement elles-mêmes et a privé l'humanité tout entière d'authentiques richesses spirituelles.

Combien de femmes ont été et sont encore jugées davantage selon leur aspect physique que pour leurs qualités personnelles, leur compétences professionnelles, leur intelligence, la richesse de leur sensibilité, et, en définitive, pour la dignité même de leur être!

Que dire, ensuite, des obstacles qui, dans tant de parties du monde, empêchent les femmes de s'insérer pleinement dans la vie sociale, politique et économique? A cet égard, en rappelant que l'on célèbre cette année le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, je désire lancer un appel en faveur des femmes qui aujourd'hui encore, se voient nier leurs droits fondamentaux par les régimes politiques de leur pays: femmes isolées, auxquelles on interdit d'étudier, d'exercer une profession, et même de manifester en public leur pensée. Puisse la solidarité internationale accélérer la juste reconnaissance de leurs droits.

3. Que Marie, modèle de femme épanouie, aide chacun, et en premier lieu chaque femme, à comprendre le "*génie féminin*", non seulement pour réaliser un projet de Dieu particulier, mais également pour laisser davantage d'espace à la femme dans les divers domaines de la vie sociale.

Que Marie présente au Seigneur les attentes et les prières, l'engagement et les souffrances de toutes les femmes du monde, et qu'à tous, hommes et femmes, elle montre sa proximité maternelle sur le chemin de la vie.

Jean Paul II
Angélus, 8 mars 1998

INTENTION MISSIONNAIRE

Pour que l'Eglise en Chine puisse effectuer sa mission évangélicatrice avec sérénité et en toute liberté.

8. Je voudrais encore faire allusion à un autre défi: *le défi de la liberté*. Vous savez, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, combien ce thème m'est cher, précisément en raison de l'histoire même du peuple dont je viens; mais il vous est aussi certainement cher, à vous qui êtes à juste titre, par votre service diplomatique, jalousement attachés à la liberté des peuples que vous représentez et attentifs à la défendre. Elle est cependant avant tout un droit de l'individu. Comme le dit fort justement la Déclaration universelle des Droits de l'Homme dans son article 1, "tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits". Et l'article 3 déclare: "Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne". Certes, la liberté des Etats est aussi sacrée car ils doivent être libres, et c'est avant tout afin de pouvoir s'acquitter de manière appropriée de leur devoir primordial de protéger, outre la vie, la liberté de leurs citoyens, dans toutes ses justes manifestations.

La liberté est un grand bien, parce que, sans elle, l'homme ne peut se réaliser d'une manière qui réponde à sa nature. La liberté est lumière: elle permet de choisir de manière responsable ses objectifs et le chemin pour les atteindre. Au plus intime de la liberté humaine se trouve le droit à la liberté religieuse, parce qu'elle touche à la relation la plus essentielle de l'homme: la relation avec Dieu. La liberté religieuse est aussi expressément garantie dans la Déclaration déjà citée (cf. art. 18). Elle a aussi fait l'objet, comme vous le savez tous, d'une déclaration solennelle du Concile oecuménique Vatican II qui s'ouvre par ces mots significatifs: "*Dignitatis humanae*".

La liberté de religion demeure dans de nombreux Etats un droit qui n'est pas suffisamment reconnu, ou qui ne l'est pas de

manière appropriée. Mais on ne peut pas supprimer l'aspiration à la liberté religieuse: elle se fera toujours vive et pressante, tant que l'homme vivra. C'est pour cela que je fais retentir aujourd'hui l'appel que l'Eglise a déjà maintes fois exprimé: "Il faut que partout sur terre la liberté religieuse soit garantie par une protection juridique efficace et que soient respectés le devoir et le droit suprêmes qu'ont les hommes de mener librement leur vie religieuse dans la société" (Déclaration sur la liberté religieuse *Dignitatis humanae*, n. 15).

On ne doit pas craindre que la juste liberté religieuse limite les autres libertés ou nuise aux relations au sein de la société. Bien au contraire, grâce à la liberté religieuse, se développe et s'épanouit toute autre liberté: parce que la liberté est un bien indivisible, qui appartient en propre à la personne humaine et à sa dignité. On ne craindra pas non plus que la liberté religieuse, une fois reconnue à l'Eglise catholique, empiète sur le champ de la liberté politique et des compétences spécifiques de l'Etat: l'Eglise sait bien distinguer, comme il est de son devoir, ce qui est à César et ce qui est à Dieu (cf. Mt 22,21); elle coopère activement au bien commun de la société, parce qu'elle réprouve le mensonge et éduque à la vérité, condamne la haine et le mépris, et invite à la fraternité; elle promeut partout et toujours, comme cela est facile à reconnaître à partir de l'histoire, les oeuvres de charité, les sciences et les arts. Elle demande seulement la liberté, pour pouvoir offrir un service efficace de collaboration avec toutes les instances publiques et privées qui sont préoccupées par le bien de l'homme. La vraie liberté est toujours pour vaincre le mal par le bien. *Vince in bono malum*.

Jean Paul II
Discours pour les voeux au Corps Diplomatique
10 janvier 2005

MAI

MAI

Pour que la richesse des dons que l'Esprit Saint dispense dans l'Eglise, contribue à faire grandir la paix et la justice dans le monde.

La paix et la justice dans le monde sont deux des principaux sujets de préoccupation de notre Saint-Père le pape. Lors de la fête de Pâques de l'année 2003, après avoir énergiquement réclamé la paix en Irak, il a rappelé les multiples conflits en cours dans différentes régions de la planète, invoquant pour elles le don précieux de la paix: "Paix dans les autres régions du monde où des guerres oubliées et des conflits dissimulés provoquent des morts et des blessés, au milieu du silence et de l'oubli d'une partie non négligeable de l'opinion publique" (20 avril 2003).

Pour Jean-Paul II, la paix constitue l'un des grands défis auxquels l'humanité est aujourd'hui confrontée, car ce bien suprême est la condition pour "l'obtention de nombreux autres biens essentiels; (la paix) est le rêve de toutes les générations", tandis que la guerre est un cauchemar qui entraîne la perte de victimes innocentes et qui est à l'origine de "beaucoup d'autres maux" (*Discours au corps diplomatique*, 10 janvier 2005, 7). Le manque de paix provoque des injustices qui alimentent à leur tour les conflits en faisant grandir le mur qui nous sépare de la paix.

Dans le même discours, il a rappelé le fait que les moyens dont la communauté internationale dispose pour parvenir à la paix sont nombreux, mais que "pour construire une paix véritable et durable sur notre planète ensanglantée, il est nécessaire qu'il y ait une force de paix qui ne recule devant aucune difficulté. C'est une force à laquelle l'homme ne peut parvenir à lui seul ni conserver:

c'est un don de Dieu... Le Christ est venu précisément pour l'offrir à l'homme... Dieu aime l'homme et veut la paix pour lui. Nous sommes invités à être des instruments actifs de celle-ci, en étant vainqueurs du mal par le bien. *Vince in bono malum*" (idem).

Selon l'enseignement de l'Eglise et, plus précisément sa doctrine sociale, la paix exige d'abord la conversion du coeur en préalable à la rénovation des systèmes "La paix n'est pas que l'absence de guerre et ne se limite pas au maintien d'un équilibre entre forces adverses. La paix sur la Terre ne sera pas obtenue sans la sauvegarde des biens des personnes, la libre communication entre les êtres humains, le respect de la dignité des personnes et des peuples et la pratique assidue de la fraternité. C'est la "tranquillité de l'ordre" (saint Augustin, *De civitate Dei* 19,13). Elle est l'oeuvre de la justice (cf. Is 32,17) et l'effet de la charité (cf. GS 78) (*Catéchisme de l'Eglise catholique*, 2304).

La Paix: don de l'amour de Dieu, obtenu pour nous par le Christ, et qui nous est communiqué comme fruit du Saint-Esprit; pour la recevoir, il faut une adhésion sincère au Seigneur (cf. Lc 2,14; Jn 14,27; Ga 4,22; 6,16; Ep 2,14; Col 3,15; Jc 3,18); *C'est un acte propre et spécifique à la charité* (cf. *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, 494), parce qu'en détruisant le péché, la charité réconcilie l'homme avec Dieu et avec son prochain; l'égoïsme, au contraire, est à la source des conflits; *la paix requiert la reconnaissance de la dignité de chaque personne* (cf. JEAN-PAUL II, *Message pour la Journée mondiale de la Paix 1995*, I/4-5); et "elle ne se construit pas seulement avec la politique et l'équilibre des forces et intérêts, mais bien avec l'esprit, les idées, les oeuvres de la paix" (PAUL VI, *Discours à l'ONU*, 4 octobre 1965, 7/2).

La vision chrétienne de la paix ne néglige pas le fait que la justice, le développement et la solidarité constituent trois valeurs dont le profil d'une paix que l'on souhaite pour notre temps, pour notre monde, ne peut faire abstraction (cf. JEAN XXIII, *Pacem in terris*, partie III; PAUL VI, *Populorum progressio*, 76; JEAN-PAUL II, *Centesimus annus*, 5; *Sollicitudo rei socialis*, 39).

Face à tant de conflits, de haines et d'injustices, il faut aujourd'hui une grande et véritable oeuvre éducative pour la paix, afin de former "une nouvelle mentalité universelle de la coexistence humaine, ni sceptique, ni vile, ni inepte, ni oublieuse de la justice, mais généreuse, tendre (...) et possédant des recours imprévisibles pour la réconciliation qui peut indiquer le chemin de la paix, par la vérité, l'honneur, la justice, l'amour et, par conséquent, la stabilité et la nouvelle histoire de l'humanité" (PAUL VI, *Message pour la Journée mondiale de la Paix 1975*).

Cette oeuvre éducative commence par l'éducation à la prière pour la paix, à la liturgie sacramentelle et à la spiritualité de la paix. La prière pour la paix est une des plus grandes et plus anciennes traditions de l'Eglise, car elle remonte à l'époque apostolique. La culture de la paix naîtra de l'apprentissage des valeurs de base de l'humanité et de la grâce: l'amour de Dieu et du prochain, l'ouverture à Dieu et au prochain, le dialogue, la coopération et la participation, la non-violence, le pardon, la disponibilité à souffrir pour l'amour de Dieu et du prochain, l'harmonie avec la nature, la hardiesse, la générosité. Ce n'est que dans cette perspective que l'on peut vivre les Béatitudes des constructeurs de paix.

Nous ne saurions oublier le rôle de la *famille* en tant que grande éducatrice à la vie sociale et morale et comme agent

fondamental vers un avenir de paix. Dans la famille, l'apport précieux et irremplaçable des femmes: "apport spécifique de grande valeur, grâce aux qualités dont Dieu les a parées: intuition, créativité, sensibilité, sens de la pitié et de la compassion, grande capacité de compréhension et d'amour permettent à la femme d'être, d'une façon très particulière, artisan de la réconciliation au sein des familles et de la société" (PAUL VI, *Message pour la Journée mondiale de la Paix 1975*).

L'Eglise affirme la nécessité du pardon et de la réconciliation pour la paix. Il n'y a pas de paix sans justice. Il n'y a pas de justice sans pardon. Certes, il ne s'agit pas d'opposer justice et pardon, de façon à se soustraire à l'exigence du rétablissement d'un ordre injustement violé; le pardon tend plutôt à cette plénitude de la justice qui conduit à la tranquillité de l'ordre, parce qu'il sous-entend une récupération profonde des blessures ouvertes (cf. JEAN PAUL II, *Message pour la Journée mondiale de la Paix 2002*, 3; *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, 517). La sagesse chrétienne nous indique à plusieurs reprises que le chemin de la paix commence nécessairement par la réconciliation. La première réconciliation indispensable est la réconciliation avec Dieu: "Pour nous, croyants, il ne peut y avoir d'autre chemin vers la paix distinct de celui-ci; de plus, dans la définition de notre salut coïncident réconciliation avec Dieu et notre paix, l'une étant la cause de l'autre" (PAUL VI, *Message pour la Journée mondiale de la Paix 1975*).

Ce n'est qu'à partir de cette perspective de foi que nous pouvons empêcher le découragement dans le travail pour la paix temporelle et pour la justice dans le monde, car nous ne considérons pas la paix terrestre comme une fin en soi, mais comme un moyen de parvenir au Bien Suprême. Cette orientation permet alors aux hommes et aux femmes de foi d'évaluer les bénéfices de la paix terrestre à leur juste valeur. Ils peuvent oeuvrer à la justice au milieu

de situations injustes, être pacifiques parmi des violents, garder l'espérance et renforcer leur désir de travailler pour la justice et la paix en cette vie, parce qu'ils se sentent engagés à préparer la pleine réalisation du Royaume (cf. BILLY, Dennis J., "L'analogie "paix" dans "La cité de Dieu" de saint Augustin" dans: AA.VV, *La Justice sociale*, PS Editorial, Madrid, 1933, p. 76).

Demandons la grâce de savoir profiter des inspirations qui meuvent et émeuvent nos coeurs à la réconciliation et au pardon. Que les dons que le Saint-Esprit ne cesse de verser sur tous les hommes et toutes les femmes qui peuplent cette Terre, *encore enivrée de haine et de violence*, ne tombent pas dans le vide, mais qu'ils nous incitent à nous unir sincèrement au Seigneur et que nous puissions ainsi accroître la Paix qu'Il nous offre, sans négliger l'engagement pour la justice dans le monde. Unissons nos prières, spécialement en ce mois de mai, à celles du Souverain Pontife pour que cette humanité encore "divisée par les inimitiés et les discordes" soit disposée "à la réconciliation" et que "les ennemis en reviennent à l'amitié, les adversaires se donnent la main et les peuples cherchent l'union", que l'action efficace du Saint-Esprit apaise les conflits et que grandisse dans l'humanité entière "le désir de paix; que le pardon soit vainqueur de la haine et l'indulgence de la vengeance" (*Prière eucharistique de la Réconciliation II*).

Marie, Reine de la Paix, Mère de la Miséricorde et Consolation de ceux qui souffrent, prie pour nous qui nous tournons vers toi.

Conseil Pontifical "Justice et Paix"

CELEBRATION LITURGIQUE

EUCCHARISTIE:

Messe pour la paix et la justice (Cf. Missel Romain, Messes pour différentes circonstances).

CELEBRATION DE LA PAROLE:

Première lecture: Is 32,15-20: Effets de la justice et de la paix.

Psaume: Ps 71: Que ton Règne vienne, Seigneur.

Deuxième lecture: Col 3,12-15: Que la paix du Christ règne dans vos coeurs.

Evangile: Mt 5,1-12: Les Béatitudes.

QUESTIONS DE REFLEXION INDIVIDUELLE ET EN GROUPE

1. Lequel des dons de l'Esprit, énumérés dans Isaïe 11,1-3, est selon vous le plus dispensé dans l'Eglise?
2. Desquels de ces dons aurons-nous davantage besoin pour faire grandir la paix et la justice dans le monde?
3. Comment pouvons-nous faire fructifier ces dons?
4. Quels obstacles empêchent leur fructification?

PRIERE - MEDITATION

2. Depuis les origines, l'humanité a connu la tragique expérience du mal, et elle a cherché à en trouver les racines et à en expliquer les causes. Le mal n'est pas une force anonyme qui agit dans le monde en vertu de mécanismes déterministes et impersonnels. Le mal passe par la liberté humaine. C'est justement cette faculté, qui distingue l'homme de tous les autres êtres vivants sur terre, qui est au centre du drame du mal et qui lui est constamment liée. *Le mal a toujours un visage et un nom*: le visage et le nom des hommes et des femmes qui le choisissent librement.

L'Écriture sainte enseigne que, aux commencements de l'histoire, Adam et Eve se révoltèrent contre Dieu et qu'Abel fut tué par son frère Caïn (cf. Gn 3-4). Ce furent les premiers choix erronés, suivis d'innombrables autres au cours des siècles. Chacun d'eux porte en lui une *connotation morale essentielle*, qui implique une responsabilité précise de la part du sujet et qui met en cause les relations fondamentales de la personne avec Dieu, avec les autres et avec la création.

Si l'on en cherche les composantes profondes, *le mal est, en définitive, un renoncement tragique aux exigences de l'amour* (À ce propos, saint Augustin affirme: "Deux amours ont donc bâti deux cités: celle de la terre par l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, celle du ciel par l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi" (*De la Cité de Dieu*, XIV, 28). À l'inverse, le bien moral naît de l'amour, il se manifeste comme amour et il est tourné vers l'amour.

Ce propos est particulièrement clair pour le chrétien, qui sait que la participation à l'unique Corps mystique du Christ le situe dans un rapport particulier non seulement avec le Seigneur, mais aussi avec ses frères. Si l'on en tire toutes les conséquences, la logique de

l'amour chrétien, qui dans l'Évangile constitue le cœur en action du bien moral, va jusqu'à l'amour des ennemis: "*Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger: s'il a soif, donne-lui à boire*" (Rm 12,20).

3. Regardant la situation actuelle du monde, on ne peut que constater un déferlement impressionnant de *multiples manifestations sociales et politiques du mal*: du désordre social à l'anarchie et à la guerre, de l'injustice à la violence contre autrui et à sa suppression. Pour trouver son chemin entre les appels opposés du bien et du mal, il est nécessaire et urgent pour la famille humaine de mettre à profit le *patrimoine commun des valeurs morales*, reçu comme un don de Dieu lui-même. C'est pourquoi, à ceux qui sont déterminés à vaincre le mal par le bien, saint Paul adresse l'invitation à *entretenir les attitudes nobles et désintéressées de la générosité et de la paix* (cf. Rm 12,17-21).

Il y a dix ans, en parlant devant l'Assemblée générale des Nations unies de l'engagement commun au service de la paix, j'avais fait référence à la "*grammaire*" de la loi morale universelle (cf. *Discours à l'Assemblée générale des Nations unies*, New York, 5 octobre 1995, n. 3: *Insegnamenti*, XVIII, 2 (1995), p. 732, rappelée par l'Église dans ses multiples enseignements sur ce sujet. Inspirant des valeurs et des principes communs, cette loi unit les hommes entre eux, même dans la diversité de leurs cultures, et elle est immuable: "Elle subsiste sous le flux des idées et des mœurs et en soutient le progrès. Même si l'on renie jusqu'à ses principes, on ne peut pas la détruire ni l'enlever du cœur de l'homme. Toujours elle resurgit dans la vie des individus et des sociétés" (*Catéchisme de l'Église catholique*, n. 1958).

Jean Paul II
Message pour la Journée Mondiale de la Paix
8 décembre 2004

INTENTION MISSIONNAIRE

Pour que dans les pays de mission, les responsables des institutions publiques promeuvent et défendent la vie humaine depuis sa conception jusqu'à son terme naturel, avec l'appui de lois opportunes.

5. Le premier défi est *le défi de la vie*. La vie est le premier don que Dieu nous a fait et la première richesse dont l'homme peut jouir. L'Eglise annonce "l'Evangile de la Vie". L'Etat a pour tâche primordiale la protection et la promotion de la vie humaine.

Au cours de ces dernières années, le défi de la vie va en s'amplifiant et se fait de plus en plus crucial. Et il en est venu à se centrer particulièrement sur *le commencement de la vie humaine*, au moment où l'homme est le plus faible et où il doit être le mieux protégé. Des conceptions opposées s'affrontent sur les questions de l'avortement, de la procréation médicalement assistée, de l'utilisation des cellules souches embryonnaires humaines à des fins scientifiques, du clonage. Soutenue par la raison et par la science, la position de l'Eglise est claire: l'embryon humain est un sujet identique à l'enfant qui va naître et à celui qui est né, issus de cet embryon. C'est pourquoi rien de ce qui en viole l'intégrité et la dignité ne peut être admissible sur le plan éthique. De même, une recherche scientifique qui réduit l'embryon à un objet de laboratoire n'est pas digne de l'homme. Certes, la recherche scientifique dans le domaine génétique doit être encouragée et promue, mais, comme toute autre activité humaine, elle ne peut jamais se passer des impératifs moraux; elle peut d'ailleurs se poursuivre dans le domaine des cellules souches adultes, avec des perspectives prometteuses de succès.

Dans le même temps, le défi de la vie se manifeste dans ce qui est précisément le sanctuaire de la vie: *la famille*. Elle est aujourd'hui souvent menacée par des facteurs sociaux et culturels qui, en faisant pression sur elle, en rendent la stabilité difficile; mais, dans certains pays, la famille est aussi menacée par une législation qui porte atteinte – parfois même directement – à sa structure naturelle, qui est et qui ne peut être qu'une union entre un homme et une femme, fondée sur le mariage. La famille est la source féconde de la vie, le présupposé primordial et imprescriptible du bonheur individuel des époux, de la formation des enfants et du bien-être social, et même de la prospérité matérielle de la nation; on ne peut donc admettre que la famille soit menacée par des lois dictées par une vision de l'homme restrictive et contre nature. Puisse prévaloir une conception juste, haute et pure de l'amour humain, qui trouve dans la famille son expression vraiment fondamentale et exemplaire!
Vince in bono malum.

Jean Paul II
Discours pour les voeux au Corps Diplomatique
10 janvier 2005

JUN

JUIN

Pour que les familles chrétiennes accueillent avec amour chaque enfant venant au monde, et pour qu'elles entourent avec affection les malades et les personnes âgées qui ont besoin de soins et d'assistance.

Depuis toujours et par nature, la famille est le premier "berceau" de la vie à son aube et le lieu où l'on protège et où l'on assiste la vie souffrante ou parvenant à son terme, et telle elle restera, malgré les attentats dont elle est aujourd'hui continuellement l'objet et les bouleversements qui la touchent. Nul ne pourrait nier que seuls l'affection, les soins affectueux, la chaleur d'une vraie famille offrent ce milieu où chaque enfant est conçu à l'existence de façon digne et personnelle, c'est-à-dire de l'amour et de l'union d'un père et d'une mère, unis par le lien stable du mariage. Tel est le dessein de Dieu sur la transmission de la vie humaine, qui est participation à son oeuvre créatrice, et que personne ne peut changer. *Gaudium et spes* nous le rappelle (n° 50): "*Le mariage et l'amour conjugal sont d'eux-mêmes ordonnés à la procréation et à l'éducation. D'ailleurs, les enfants sont le don le plus excellent du mariage et ils contribuent grandement au bien des parents eux-mêmes. Dieu lui-même qui a dit: "Il n'est pas bon que l'homme soit seul"... et "qui dès l'origine a fait l'être humain homme et femme"..., a voulu lui donner une participation spéciale dans son oeuvre créatrice; aussi a-t-il béni l'homme et la femme, disant: "Soyez féconds et multipliez-vous"... Dès lors, un amour conjugal vrai et bien compris, comme toute la structure de la vie familiale qui en découle, tendent, sans sous-estimer pour autant les autres fins du mariage, à rendre les époux disponibles pour coopérer courageusement à l'amour du Créateur et du Sauveur qui, par eux, veut sans cesse agrandir et enrichir sa propre famille".*

Dieu est le Créateur de l'homme, de chaque personne humaine et il a un dessein particulier d'amour pour chaque enfant

qu'Il appelle à l'existence: il l'aime pour lui-même, d'un amour personnel ("Je t'ai fait tel un prodige", cf. Psaume 139). La conception inclut l'acte créateur de Dieu qui, comme le rappelle *Lumen gentium*, "veut que tous les hommes soient sauvés" (n→ 16). Sur ces thèmes, notre époque a toujours plus besoin d'une pastorale forte, qui parvienne à toucher le coeur de chaque chrétien et surtout de ceux qui se préparent à constituer une nouvelle famille ou qui viennent de la constituer. Il faudra vraiment "redécouvrir" les enfants comme dons très précieux de Dieu dans le mariage, créatures que Dieu "confie" aux parents, afin qu'ils les accueillent et qu'ils les fassent grandir, en les aimant et en les éduquant comme des personnes et comme des enfants de Dieu; car toute créature humaine a été aimée personnellement par Dieu et est à l'image de Dieu, avec lequel elle a, dès sa conception, un rapport de dialogue personnel.

La famille doit surtout avoir un comportement qui émane d'une intégration participative à ce même amour de Dieu. Nous ne pouvons pas ne pas aimer ce que Dieu aime. C'est un amour plus tendre, responsable et engagé, d'autant que les infirmes, les malades et les personnes âgées en ont un plus grand besoin. Dans *Evangelium vitae*, le Saint-Père nous indique ensuite que "*L'Évangile de la vie est pour la cité des hommes. Agir en faveur de la vie, c'est contribuer au renouveau de la société par la réalisation du bien commun. En effet, il n'est pas possible de réaliser le bien commun sans reconnaître et protéger le droit à la vie, sur lequel se fondent et se développent tous les autres droits inaliénables de l'être humain*" (EV, 101). Ainsi la famille contribue-t-elle, par l'amour des petits et de ses autres membres plus faibles, à l'édification de la société de l'amour et de l'accueil.

Parmi les membres les plus faibles de la société, mentionnons donc aussi les malades ou les handicapés, et les personnes âgées. Ils doivent être reconnus et aimés en tant que personnes humaines à plein titre, quelque soit leur condition

physique et psychique; il ne faut jamais les abandonner, ni les considérer comme inutiles ou les laisser en marge. Au contraire, ils constituent un grand don pour la famille et pour toute la société: ils donnent leur amour, leur expérience, leur présence.

Certes, avoir chez soi un malade, un handicapé ou une personne âgée, surtout si cette personne n'est plus auto-suffisante, implique une attention, un travail qui sont souvent objectivement pénibles, spécialement quand la situation se prolonge durant de longues périodes, parfois des années. C'est donc au sein d'une famille unie, où les problèmes et les peines sont partagés, qu'ils risquent le moins de peser sur les épaules d'une seule personne. La société elle-même a le devoir de pourvoir au soutien des familles se trouvant dans ces situations, par une série d'interventions de type social, économique, médical ou même -si nécessaire- avec le support du bénévolat. Combien d'hospitalisations non nécessaires, combien de placements en établissement de long séjour, combien d'abandons, combien de solitude seraient évitables si le noyau familial pouvait, avec le soutien de la société et de l'Eglise, offrir l'accueil nécessaire à ses membres en difficulté! En conclusion, il est fondamental de rappeler qu'autant les enfants conçus et qui ne sont pas encore nés, que les personnes âgées, les malades ou les handicapés sont, à tous égards, membres de la famille. Une famille où règne l'amour et non l'égoïsme saura reconnaître et mettre en pratique la parole de Jésus: "*Autant de fois que vous l'avez fait au moindre de mes frères que voici, c'est à moi que vous l'avez fait*" (Mt 25,40).

Conseil Pontifical pour la Famille

CELEBRATION LITURGIQUE

EUCCHARISTIE:

Messe pour demander la vertu de la charité (MR, Messes pour différentes nécessités).

CELEBRATION DE LA PAROLE:

Première lecture: Il s'est chargé de nos souffrances: Is 53,1-5; 10-11.

Psaume: En ta miséricorde, guéris-nous, Seigneur notre Dieu: Ps 6.

Deuxième lecture: Ac 28,7-10.

Evangile: Il a pris sur lui nos infirmités: Mt 8,14-17.

QUESTIONS DE REFLEXION INDIVIDUELLE ET EN GROUPE

1. Est-ce que vous êtes heureux d'appartenir à une famille chrétienne? Pourquoi?
2. Est-ce qu'il y a quelque chose qui est caractéristique à l'accueil des enfants dans une famille chrétienne?
3. Qu'est-ce que les malades et les personnes âgées apprécient le plus quand ils vivent dans une famille chrétienne?
4. Est-ce que le bon Dieu joue un rôle dans votre bonheur?

PRIERE - MEDITATION

21. La communion conjugale constitue le fondement sur lequel s'édifie la communion plus large de la famille, des parents et des enfants, des frères et des soeurs entre eux, des parents proches et autres membres de la famille. Une telle communion s'enracine dans les liens naturels de la chair et du sang et se développe en trouvant sa perfection proprement humaine par la mise en place et la maturation des liens encore plus profonds et plus riches de l'esprit: l'amour qui anime les rapports interpersonnels entre les différents membres de la famille est la force intérieure qui donne forme et vie à la communion et à la communauté familiales.

La famille chrétienne est en outre appelée à faire l'expérience d'une communion nouvelle et originale qui confirme l'expérience naturelle et humaine. En réalité la grâce de Jésus-Christ, "l'aîné d'une multitude de frères" (Rm 8,29), est par sa nature et son dynamisme interne une "grâce de fraternité", comme l'appelle saint Thomas d'Aquin (S. Thomas d'Aquin, Somme théologique, IIa-IIae, 14, 2, ad 4). L'Esprit Saint répandu dans la célébration des sacrements est la source vivante et l'aliment inépuisable de la communion surnaturelle qui relie les croyants au Christ et les rassemble entre eux dans l'unité de l'Eglise de Dieu. La famille chrétienne est une révélation et une réalisation spécifique de la communion ecclésiale, c'est pourquoi elle peut et elle doit se dire "Eglise domestique" (Concile oecum. Vat. II, const. dogmatique sur l'Eglise Lumen gentium, 11; cf. décr. sur l'apostolat des laïcs Apostolicam actuositatem 11).

Tous les membres de la famille, chacun selon ses propres dons, ont la grâce et la responsabilité de construire, jour après jour, la communion des personnes, en faisant de la famille une "école d'humanité plus complète et plus riche" (Concile oecum. Vat. II, const.

pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, 52). Cela s'accomplit à travers les soins et l'amour donnés aux jeunes enfants, aux malades, aux personnes âgées; à travers les services réciproques de tous les jours; dans le partage des biens, des joies et des souffrances.

Pour construire une telle communion, un élément est fondamental, celui de l'échange éducatif entre parents et enfants (cf. Ep 6,1-4; Col 3,20-21), qui permet à chacun de donner et de recevoir. A travers l'amour, le respect, l'obéissance à l'égard des parents, les enfants apportent leur part spécifique et irremplaçable à l'édification d'une famille authentiquement humaine et chrétienne (cf. Concile Oecum. Vat. II, const. pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, 48). Cela leur sera plus facile si les parents exercent sans faiblesse leur autorité comme un véritable "ministère", ou plutôt comme un service ordonné au bien humain et chrétien des enfants et plus particulièrement destiné à leur faire acquérir une liberté vraiment responsable, et si ces mêmes parents gardent une conscience aiguë du "don" qu'ils reçoivent sans cesse de leurs enfants.

Seul un grand esprit de sacrifice permet de sauvegarder et de perfectionner la communion familiale. Elle exige en effet une ouverture généreuse et prompte de tous et de chacun à la compréhension, à la tolérance, au pardon, à la réconciliation. Aucune famille n'ignore combien l'égoïsme, les dissensions, les tensions, les conflits font violence à la communion familiale et peuvent même parfois l'anéantir: c'est là que trouvent leur origine les multiples et diverses formes de division dans la vie familiale. Mais, en même temps, chaque famille est toujours invitée par le Dieu de paix à faire l'expérience joyeuse et rénovatrice de la "réconciliation", c'est-à-dire de la communion restaurée, de l'unité retrouvée. En particulier la participation au sacrement de la réconciliation et au banquet de l'unique Corps du Christ donne à la famille chrétienne la

grâce nécessaire, et la responsabilité correspondante, pour surmonter toutes les divisions et marcher vers la pleine vérité de la communion voulue par Dieu, répondant ainsi au très vif désir du Seigneur: "Que tous soient un" (Jn 17,21).

Jean Paul II
Exhortation Apostolique "Familiaris Consortio"
22 novembre 1981

INTENTION MISSIONNAIRE

Pour que les pasteurs et les fidèles chrétiens considèrent le dialogue interreligieux et l'oeuvre d'inculturation de l'Évangile comme un service quotidien à rendre à la cause de l'évangélisation des peuples.

16. Les Pères du Synode ont fréquemment mis l'accent sur l'importance de l'inculturation pour une vie chrétienne authentique en Océanie. Le processus d'inculturation est le chemin progressif par lequel l'Évangile s'incarne dans les différentes cultures. D'une part, certaines valeurs culturelles doivent être transformées et purifiées si elles veulent prendre place dans une culture chrétienne authentique. D'autre part, dans de nombreuses cultures, les valeurs chrétiennes prennent facilement racine. L'inculturation naît du respect qui est dû à la fois à l'Évangile et à la culture dans laquelle il est proclamé et accueilli. Le processus d'inculturation a commencé en Océanie lorsque des immigrants apportèrent de chez eux la foi chrétienne. Pour les peuples indigènes de l'Océanie, l'inculturation signifiait un nouveau dialogue entre le monde qu'ils avaient connu et la foi à laquelle ils avaient adhéré. C'est ainsi que l'Océanie offre de nombreux exemples d'expressions culturelles singulières dans les

domaines de la théologie, de la liturgie, et dans l'utilisation des symboles religieux (cf. *Proposition 1*). Les Pères du Synode ont vu dans le développement de l'inculturation de la foi chrétienne le chemin qui mène à la plénitude de la *communio* ecclésiale.

Une authentique inculturation de la foi chrétienne est fondée sur le mystère de l'Incarnation (cf. *Proposition 2*). "Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique" (Jn 3,16); dans un temps et dans un lieu précis, le Fils de Dieu a pris chair, il est "né d'une femme" (Ga 4,4). Pour préparer cet événement capital, Dieu s'est choisi un peuple avec une culture propre, et il a guidé son histoire sur la voie de l'Incarnation. Tout ce que Dieu a fait au milieu du peuple élu a révélé ce qu'il avait l'intention de faire pour toute l'humanité, pour tous les peuples et pour toutes les cultures. Les Ecritures nous racontent l'histoire de Dieu qui agit au milieu de son peuple. Par-dessus tout, elles racontent l'histoire de Jésus Christ, par qui Dieu lui-même est entré dans le monde et dans ses diverses cultures. Dans tout ce qu'il a dit et accompli, mais spécialement dans sa mort et sa résurrection, Jésus a révélé l'amour de Dieu pour l'humanité. Profondément ancrée dans l'histoire humaine, l'histoire de Jésus s'adresse non seulement aux personnes de son époque et de sa culture, mais aussi à celles de tous les temps et de toutes les cultures. Jésus est pour toujours le Verbe fait chair pour le monde entier; il est l'Evangile qui a été apporté à l'Océanie; et il est l'Evangile qui doit être maintenant proclamé à nouveau.

Le Verbe fait chair n'est étranger à aucune culture et doit être annoncé à toutes les cultures. "Le processus de rencontre et de confrontation avec les cultures est une expérience que l'Eglise a vécue depuis les origines de la prédication de l'Evangile" (Jean-Paul II, *Encycl. Fides et ratio* (14 septembre 1998), n. 70: *AAS* 91 (1999), p. 58. De même que le Verbe fait chair est entré dans l'histoire et a habité parmi nous, de même son Evangile a pénétré profondément la vie et la culture de ceux qui entendent, qui écoutent et qui croient. L'inculturation, c'est-à-dire "l'incarnation" de l'Evangile dans les

diverses cultures, prend le même chemin que celui par lequel l'Evangile est proclamé, compris et vécu (cf. *Proposition 2*). L'Eglise enseigne la Vérité immuable de Dieu, adressée à l'histoire et à la culture d'un peuple particulier. Cependant, dans chaque culture, la foi chrétienne sera vécue de façon unique. Les Pères du Synode étaient convaincus que l'Eglise, dans ses efforts pour présenter concrètement Jésus Christ aux peuples de l'Océanie, devait respecter chaque culture et ne jamais demander au peuple d'y renoncer. "L'Eglise invite tous les peuples à exprimer la parole vivante de Jésus en des manières qui parlent à leurs coeurs et à leurs esprits" (cf. Paul VI, Discours au peuple aborigène, Sydney (2 décembre 1970): AAS 63 (1971), p. 69; voir aussi Jean-Paul II, Discours aux Aborigènes, Alice Springs (29 novembre 1986), n. 12: AAS 79 (1987), p. 978. "L'Evangile n'est pas opposé à telle ou telle culture, comme si, lorsqu'il la rencontre, il voulait la priver de ce qui lui appartient et l'obligeait à assumer des forces extrinsèques qui ne lui sont pas conformes" (Jean-Paul II, Encycl. *Fides et ratio* (14 septembre 1998), n. 71: AAS 91 (1999), p. 60. Il est vital pour l'Eglise de s'insérer pleinement dans la culture et de provoquer de l'intérieur le processus de purification et de transformation (cf. *Proposition 2*).

Une inculturation authentique de l'Evangile présente un double aspect. D'un côté, une culture offre des valeurs et des modèles positifs qui peuvent enrichir la manière dont l'Evangile est annoncé, compris et vécu. D'un autre côté, l'Evangile défie les cultures et rend nécessaire le changement de certaines valeurs et de certains modèles (cf. *ibid.*). De même que le Fils de Dieu est devenu l'un de nous en toutes choses excepté le péché (cf. He 4,15), de même la foi chrétienne accueille et reconnaît tout ce qui est authentiquement humain, tandis qu'elle rejette tout ce qui est source de péché. Le processus d'inculturation engage l'Evangile et la culture dans un "dialogue qui inclut l'identification de ce qui est et de ce qui n'est pas du Christ" (*Proposition 4*). Toute culture a besoin d'être purifiée et transformée par les valeurs révélées dans le mystère de Pâques (cf. Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Ecclesia in Africa* (14 septembre 1995), n. 61: AAS 88 (1996), p. 38.) Ainsi, les valeurs et les modèles positifs trouvés dans les cultures de l'Océanie enrichiront la

manière dont l'Évangile est annoncé, compris et vécu (cf. *Proposition 2*). La Bonne Nouvelle de l'Évangile est "la forme réelle de la libération par rapport à tout désordre introduit par le péché et, en même temps, elle est un appel à la vérité tout entière. Dans cette rencontre, les cultures non seulement ne sont privées de rien, mais elles sont même stimulées pour s'ouvrir à la nouveauté de la vérité évangélique, pour en tirer une incitation à se développer ultérieurement" (Jean-Paul II, *Encycl. Fides et ratio* (14 septembre 1998), n. 71: AAS 91 (1999), p. 60. Transformées par l'Esprit du Christ, ces cultures atteignent la plénitude de la vie vers laquelle leurs valeurs les plus profondes ont toujours tendu et à laquelle leurs peuples ont toujours aspiré. En réalité, sans le Christ, aucune culture humaine ne peut devenir ce qu'elle est vraiment.

Jean Paul II
Exhortation Apostolique Post-Synodale "Ecclesia in Oceania"
22 novembre 2001

JUILLET

- 405 -

JUILLET

Pour que toutes les personnes emprisonnées, spécialement les jeunes, reçoivent de la part de la société le soutien qui leur est nécessaire pour réussir à redonner un sens à leur propre existence.

Effet de la détention (basé e.a. sur un dossier récent de Welzijnswerk – Antwerpen Belgique)

Le but n'est pas de susciter la pitié ou de prendre fait et cause pour les personnes condamnées à une peine d'emprisonnement. Elles ont enfreint les règles de vie commune et sont dès lors punies par la loi.

Il ne faut pas perdre de vue toutefois qu'une peine de prison n'est que temporaire. Tôt ou tard, les détenus retrouvent la vie en société parmi nous.

Nous attendons que ces personnes prennent alors leurs responsabilités, indemniser la victime, rester sur le droit chemin, travailler, veiller sur leur famille.

Mais est-ce possible alors que la société les totalement isolés lors de leur séjour en prison et que des années durant parfois, ils ont vécu dans un monde tout à fait différent?

L'essence même d'une peine de prison est la privation de la liberté et de la possibilité de participer à la vie de la société libre. C'est là l'évidence. Mais l'effet que produit la détention sur l'individu est bien supérieur à la seule privation de liberté. Doute et insécurité, angoisse, agitation et tension... rendent la peine plus lourde que celle infligée par la loi. La privation de liberté est en outre une mesure extrêmement radicale et choquante.

Dès son arrivée en prison, la personne détenue se voit dépouillée d'une part de son identité, de sa personnalité. Elle reçoit un numéro de cellule, un uniforme pénitentiaire à la place de ses effets personnels. Elle ne peut rien faire sans autorisation.

Le contrôle est permanent. L'intimité est inexistante surtout si en raison de la surpopulation, plusieurs détenus partagent la même cellule. A tout moment du jour et de la nuit, on peut être vu dans sa cellule. Au terme des visites, la fouille corporelle est toujours possible. Le courrier est lu, les questions personnelles restent sans réponse, les ordres doivent être suivis à la lettre et sans objection.

Tout cela génère frustrations, impuissance, colère, apathie et le sentiment de totale dépendance. Il règne en prison un climat d'angoisse à l'égard des codétenus qui ont également commis des faits punissables et avec qui l'on est contraint de partager le quotidien. Le sentiment de sécurité est totalement absent.

La prison n'offre pas grand chose de ce qu'il faudrait pour fonctionner normalement. Tolérance, respect, confiance, responsabilité de ses actes sont introuvables dans ce type d'établissement. L'ennui et le manque d'activités intéressantes ou constructives n'engendrent que résignation des détenus incapables d'une quelconque initiative pour construire leur propre projet de vie...

Les aumôniers de prison déplorent que la société mais souvent aussi les communautés chrétiennes se préoccupent si peu du sort des détenus. Notre modeste contribution qui se traduit par notre présence dans les prisons vise à nous rapprocher des détenus. Nous les encourageons à un travail sur leur être profond, nous les aidons dans le cheminement vers une certaine foi qui leur permette de percevoir la réalité et leur donne une image de ce que la réalité peut et doit être. Nous croyons qu'eux aussi sont appelés par Dieu pour cultiver le bien...

Les jeunes et la détention

Tout homme est à la recherche de l'amour. Exister pour quelqu'un, être reconnu, c'est le besoin le plus radical de l'homme. Dans les prisons on trouve des personnes – surtout des jeunes – qui sont en manque d'amour. Le manque d'amour est désastreux pour une personne. On sait les terribles conséquences d'une enfance sans amour, du sentiment de ne pas être accepté, d'être de trop, comme me disait un jour un jeune détenu: "je suis un homme de trop".

Cette jeunesse traumatisée par manque d'amour est à l'origine de beaucoup de criminalité. Cette délinquance juvénile est un cri: "je suis quelqu'un" - "moi je suis moi" - "il faut me respecter" - "j'ai des droits" - "il faut tenir compte de moi". C'est normal que la société se protège contre la criminalité, mais est-ce qu'on entend le cri, est-ce qu'on écoute ces jeunes délinquants?

Souvent les seuls qui les écoutent sont les autres détenus, des collègues dans la marginalité, ce qui augmente l'agressivité vis à vis de la société.

Est-ce qu'il y a une réponse à ce cri de coeur de beaucoup de jeunes délinquants? Un aumônier d'une maison d'arrêt racontait dans un article une histoire émouvante (André Clavier, La Croix, 31 août 1982).

Je me rappelle toujours, dit-il, un jeune détenu, abandonné dès sa naissance, jamais aimé, qui avait été condamné à perpétuité. La famille d'un autre détenu s'étant intéressée à lui et l'ayant finalement adopté comme un fils, il me dit un jour: "Maintenant, la prison, je m'en fous, je suis aimé!". Il commençait à exister.

Cette histoire, c'est l'expérience de beaucoup d'aumôniers. Écoutons donc ce cri de tant de jeunes qui tombent dans la délinquance. Eux aussi sont capables d'accepter d'être aimés. Eux

aussi dont capables d'aimer. Récupérez une personne, c'est possible. Le mot clé c'est AIMER. Voilà la tâche de l'église et de la société tout entière.

Le rôle de la Société

AIMER. Voilà la tâche de l'Eglise et de la société toute entière. Ceci pourrait se traduire par le mot "pardon". Qui d'entre nous n'a jamais péché? Et qui d'entre nous n'espère pas d'être pardonné par Dieu et par les hommes? Et si cela s'avère encore trop difficile, qui n'espère pas d'avoir une nouvelle chance dans la vie et de redonner ainsi un sens à sa propre existence?

La peine capitale ne donne plus cette possibilité. C'est une des raisons pourquoi elle doit être abolie.

Mais on doit aller beaucoup plus loin.

La prison doit devenir un lieu pas uniquement de punition, mais de ré-humanisation. Une société dite cultivée se doit d'aider tous ses membres à se développer, à grandir en humanité et en sagesse: personne ne peut être exclue. D'ailleurs, stimuler et aider les prisonniers qui dans la grosse majorité des cas n'ont connu que de la misère dans leur jeunesse, les aidera à devenir des gens responsables et constructifs dans la société où, un jour ou l'autre, ils retrouveront presque tous leur place.

Pourqu'un homme ou une femme – pour ne pas parler des enfants, car ils n'ont jamais leur place dans une prison!- pourqu'ils puissent grandir, il leur faut d'abord et avant tout un régime carcéral respectueux de la dignité humaine, quoiqu'ils aient fait, mais aussi la possibilité de travailler, d'étudier, d'être suivis psychologiquement et d'entretenir des relations affectives.

Leur garantir ceci apportera le bien-être et à l'individu et à la société.

Mais le rôle de la société ne se limitera pas à cela. Une fois sortie de prison la plupart des détenus rencontre un tas de problèmes pour se réintégrer dans la vie "normale". Souvent sans argent, sans domicile, exclus du travail, rejetés par la famille ou le village, seuls et sans moyens d'existence, ils risquent de retomber très vite dans leurs vieilles attitudes et ses conséquences, néfastes pour eux-mêmes, pour leur famille et pour la société.

Les ex-détenus, eux aussi, ont besoin de gens qui les aident à réaliser leur désir d'une vie heureuse, une vie digne de ce nom.

La communauté chrétienne, plus encore que la société civile, doit se convertir au détenu en l'accueillant le mieux possible et en l'aidant effectivement à retrouver son chemin. "Visiter les prisonniers", "pardonne soixante-dix fois sept fois" sont des paroles qui ne se méditent pas uniquement, mais qui demandent aussi un engagement, si nous voulons rester fidèles au Christ.

Dans notre nouvelle prison la première personne emmenée par la police, en hélicoptère par le toit, était le Christ – une énorme épave en bois sculpté en forme de crucifix. Il y restera toujours pour être l'accueil, la consolation, la force, le soutien et l'espoir de tous les détenus présents aujourd'hui et dans le futur. Et nous, chrétiens "libres", notre place n'est-elle à côté du Christ crucifié?

*Leo Deweerdt, Chris Saelens, Tony Conoedus
Belgique*

CELEBRATION LITURGIQUE

EUCCHARISTIE:

Messe pour les prisonniers (MR, Messes pour intentions et circonstances particulières).

CELEBRATION DE LA PAROLE:

Première lecture: Jb 7,1-4,6-11. La plainte de Job.

Psaume: Ps 101. Le Seigneur entend la plainte du captif.

Deuxième lecture: 2Co 12,7-10. Dieu se manifeste dans la faiblesse.

Evangelie: Mt 25,31-40. J'ai été en prison, et vous êtes venus me voir.

QUESTIONS DE REFLEXION INDIVIDUELLE ET EN GROUPE

1. Que faire pour que le temps de détention ne soit pas un temps perdu pour les prisonniers?
2. Comment aider les jeunes prisonniers à ce que leur réinsertion dans la société soit positive?
3. Est-ce que la société en général est prête à les accueillir positivement?
4. Et nous?

PRIERE - MEDITATION

5. Si le grand Jubilé est une occasion offerte aux détenus de réfléchir sur leur situation, on peut en dire autant pour *toute la société civile*, qui affronte quotidiennement la délinquance, pour *les autorités* chargées de faire respecter l'ordre public et de favoriser le bien commun, pour *les juristes* appelés à réfléchir sur le sens de la peine et à ouvrir de nouvelles perspectives pour la collectivité.

Ce thème a été abordé nombre de fois au cours de l'histoire et l'on a réalisé beaucoup de progrès dans le sens de l'adaptation du

système pénal à la dignité de la personne humaine aussi bien qu'à la garantie effective du maintien de l'ordre public. Mais les difficultés et les malaises vécus dans le monde complexe de la justice, et plus encore la souffrance qui provient des prisons, montrent qu'il y a encore beaucoup à faire. Nous sommes encore loin du moment où notre conscience pourra être certaine d'avoir fait tout son possible pour prévenir la délinquance et pour la réprimer efficacement de façon qu'elle ne continue pas à nuire, et en même temps pour offrir aux délinquants la possibilité d'un rachat et d'une réinsertion positive dans la société. Si tous ceux qui, à des titres divers, sont impliqués dans ce problème voulaient bien profiter de l'occasion offerte par le Jubilé pour développer cette réflexion, l'humanité entière pourrait peut-être faire un grand pas en avant vers une vie sociale plus sereine et plus pacifique.

La punition de détention est aussi vieille que l'histoire de l'homme. Dans beaucoup de pays, les prisons sont surpeuplées. Certaines comportent quelques commodités, dans d'autres, les conditions de vie sont très précaires, pour ne pas dire indignes de l'être humain. Les chiffres connus de tous nous disent que cette forme de punition ne réussit généralement qu'en partie à endiguer le phénomène de la délinquance. Et même, dans certains cas, les problèmes qu'elle crée semblent plus nombreux que ceux qu'elle tente de résoudre. *Cela demande que l'on repense la question* en vue d'une certaine révision: de ce point de vue aussi, le Jubilé est une occasion à ne pas perdre.

Selon le dessein de Dieu, chacun doit jouer son propre rôle pour collaborer à l'édification d'une société meilleure. Cela comporte évidemment un grand effort en ce qui concerne également la prévention du crime. Et quand, malgré tout, celui-ci est commis, la collaboration au bien commun se traduit pour chacun, dans les limites de sa compétence, par l'engagement à contribuer à la prévision de chemins de rédemption et de croissance personnelle et communautaire marqués par la responsabilité. Tout cela ne doit pas

être considéré comme une utopie. Ceux qui le peuvent doivent s'efforcer de donner une forme juridique dans ce but.

Jean Paul II

Message pour le Jubilé dans les Prisons, 24 juin 2000

INTENTION MISSIONNAIRE

Pour que dans les territoires de mission, les différents groupes ethniques et religieux vivent en paix, et construisent ensemble une société inspirée par les valeurs humaines et spirituelles.

Votre Excellence,

Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui, tandis que vous présentez les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République démocratique socialiste du Sri Lanka près le Saint-Siège. Je vous remercie des salutations cordiales que vous me transmettez de la part du Président Chandrika Bandaranaike Kumaratunga, et je vous prie de bien vouloir lui transmettre mes meilleurs voeux, ainsi que l'assurance de mes prières afin que Dieu tout-puissant accorde au peuple du Sri Lanka tout entier un avenir de paix et de prospérité.

Votre Excellence, vous avez souligné l'importance de la reprise des pourparlers de paix, de la promotion du dialogue et de la négociation en vue de parvenir à une résolution politique de l'agitation civile persistante au Sri Lanka. En effet, le cessez-le-feu actuel représente une occasion précieuse pour les deux parties en conflit de réfléchir afin d'édifier la confiance et une paix durable, fondées sur le respect pour les différences et un engagement à la réconciliation, à la justice et à la solidarité. Je souhaite que les progrès accomplis dans le processus de paix servent également d'encouragement à la Communauté internationale, en vue d'offrir un soutien et une aide, alors que le Sri Lanka doit affronter la tâche délicate de la reconstruction et de la poursuite d'un développement solide au bénéfice du peuple tout entier.

Dans ce contexte, j'apprécie beaucoup votre référence à la longue tradition du Sri Lanka de tolérance et de diversité religieuse en tant que don précieux qui doit être protégé et promu. En collaboration avec tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté, les fidèles des diverses religions ont un rôle particulier à jouer dans la promotion de la réconciliation, de la justice et de la paix dans tous les domaines de la société. Précisément grâce à leurs convictions communes en ce qui concerne le caractère sacré de la création, la dignité de chaque personne, et l'unité de toute la famille humaine, ils sont appelés à oeuvrer ensemble afin de jeter les bases spirituelles d'une authentique harmonie sociale. Je renouvelle le voeu que j'ai exprimé au cours de ma visite pastorale au Sri Lanka afin que tous poursuivent sur "cette voie, qui est certainement celle qui est le plus en accord avec son histoire et le génie de son peuple" (*Discours lors de la cérémonie de départ*, Colombo, 21 janvier 1995). Une société multiethnique et multireligieuse comme le Sri Lanka trouvera certainement dans ses riches traditions culturelles et spirituelles l'inspiration nécessaire pour édifier l'unité dans la diversité, dans un esprit de solidarité qui reconnaît les valeurs et la contribution de chacun de ses membres.

Bien que la communauté catholique du Sri Lanka forme une minorité, elle est pleinement engagée à poursuivre cet objectif et s'efforce, à travers ses écoles et ses Institutions caritatives d'être un instrument de paix, en enseignant la tolérance et le respect, en particulier aux jeunes qui sont l'avenir de la nation. L'Eglise désire apporter sa contribution au processus de paix actuel. En tant que citoyens du Sri Lanka, les catholiques attendent à juste titre que leurs libertés religieuse et civile soient pleinement garanties, y compris leur droit à proposer aux autres la vérité salvifique qu'ils ont reçue et embrassée. La liberté religieuse, en tant qu'expression de la dignité inviolable de la personne humaine dans sa recherche de vérité, est sans nul doute la base de tous les autres droits humains. Cette liberté qui, comme vous l'avez souligné, inclut également le droit à adopter la religion ou la croyance de son choix, est reconnue

depuis longtemps comme un droit humain fondamental par la Communauté internationale et a été inscrit dans la Constitution de votre pays.

C'est précisément au nom de la liberté religieuse que l'Eglise catholique, en accomplissant sa mission, déplore fermement toutes sortes de violence perpétrées contre les autres au nom de la religion. De même, elle rejette toute forme de prosélytisme, entendu comme la tentative de violer la liberté de conscience d'une autre personne à travers la contrainte morale ou financière. De tels actes représentent une atteinte contre la véritable nature de la religion, qui est comprise comme "une source inépuisable de respect mutuel et d'harmonie entre les peuples; bien plus, [...] le véritable antidote contre la violence et les conflits" (*Message pour la Journée mondiale de la Paix 2002*, n. 14). Je profite de cette occasion pour réaffirmer ma conviction selon laquelle le dialogue respectueux et la coopération constante entre les responsables religieux et les autorités civiles demeurent la meilleure façon de parvenir à une solution durable des questions délicates soulevées par les actes de fanatisme et l'agression associée à certaines personnes et groupes, tout en garantissant dans le même temps les exigences de justice et l'exercice de la liberté religieuse.

Votre Excellence, je vous offre mes meilleurs vœux dans la prière tandis que vous vous apprêtez à exercer vos hautes responsabilités. (...). Sur vous et sur tous ceux que vous servez, j'invoque cordialement des Bénédiction de sagesse, de joie et de paix de Dieu tout-puissant.

Jean Paul II

*Discours à S.E. Mme Sarala Manourie Fernando,
nouvel Ambassadeur du Sri Lanka près le Saint-Siège
à l'occasion de la présentation des lettres de créance
27 mai 2004*

AOUT

- 417 -

AOUT

Pour que les orphelins ne manquent pas des soins nécessaires à leur formation humaine et chrétienne.

Depuis que la mort ou la méchanceté humaine arrache des parents de leurs enfants, les orphelins sont présents dans le monde et exposés non seulement à la pauvreté et à la misère, mais aussi à l'injustice et à l'oppression. La Loi et les Prophètes s'intéressaient déjà à leur sort et les défendaient contre l'injustice. Jamais cependant le nombre des orphelins n'a été, semble-t-il, aussi grand qu'aujourd'hui et les menaces contre leur vie et leur dignité humaine aussi fortes. Ayons le courage de regarder leur situation et leurs besoins en face afin de les porter plus affectueusement dans nos prières et les secourir plus efficacement.

1. La réalité

1.1. Quelques chiffres

Les vagues du dernier Tsunami, en emportant 160 mille vies d'adultes et d'enfants, ont laissé sur les rives du Sud-Est d'Asie 40 mille orphelins.

Le communiqué de presse commun de l'USAID, l'UNAIDS et l'UNICEF du 10 juillet 2002 donna ces chiffres vertigineux:

En 2001, l'Afrique sub-saharienne avait 34 millions d'orphelins, dont un tiers dû au Sida. On estime qu'en 2010, le nombre d'orphelins dans cette région atteindra 42 millions, dont 20 millions (soit 6% des enfants de l'Afrique) dus au sida.

L'Asie a le plus grand nombre d'orphelins. En 2001, il y en avait 65 millions, dont 2 millions dus au sida.

1.2. Facteurs producteurs d'orphelins

Nous n'avons pas de statistiques donnant un regard d'ensemble des orphelins de tous les continents. Les statistiques sur l'Afrique sub-saharienne et l'Asie montrent deux facteurs principaux qui contribuent à augmenter rapidement le nombre d'orphelins dans le monde aujourd'hui: *la guerre et le sida*. Mais regardons de plus près les autres pays dans tous les continents. Le phénomène des enfants de la rue révèle un autre facteur: *la fragilité de la famille*. En effet, bien des enfants de la rue vivent comme des orphelins tandis que leurs parents sont bien vivants. Ou bien les parents ont divorcé et rejeté les enfants, ou bien l'ambiance de la famille est devenue telle que les enfants arrivent à préférer la vie vagabonde dans la rue avec leurs compagnons.

2. Les menaces qui pèsent sur les orphelins

La Bible nous a montré certains aspects de l'injustice sociale qui pesait sur les orphelins:

- Le psaume 94(93), 6: *La veuve et l'étranger, ils les égorgent, et l'orphelin, ils l'assassinent.*

- Le livre de Job donne des descriptions non moins terribles: *vous iriez jusqu'à tuez au sort un orphelin (6,27)... broyé le bras des orphelins (22,9).*

- Si la personne de l'orphelin n'est pas respectée, que dire de ses biens et de ses droits? Isaïe nous décrit cette triste réalité: *Ceux qui écrivent des rescrits d'oppression pour priver les faibles de justice et frustrer de leur droit les humbles de mon peuple, pour faire des veuves leur butins et dépouiller les orphelins (10,1-2).*

Et aujourd'hui: Dès les premiers jours après le 26 décembre 2004, quand on se précipite au secours des sinistrés du Tsunami, l'alarme a été sonnée sur le sort des orphelins: des malfaiteurs cherchent à kidnapper les enfants pour en faire le commerce.

On connaît bien la situation dans certains pays d'Amérique latine où des *escadrons de la mort* sont payés pour tirer sur les enfants de la rue afin de débarrasser les grandes boutiques de leur présence encombrante.

La Bible parlait des orphelins qu'on vendait, qu'on tirait au sort. Aujourd'hui, il s'y trouve des malfaiteurs plus sophistiqués pour pratiquer la vente au détail des organes d'enfants. Le prophète Joël parlait des soldats vainqueurs *qui ont troqué les garçons contre des prostituées, pour du vin ils ont vendu les filles, et ils ont bu!* (4,3).

Aujourd'hui, des enfants, garçons et filles, sont directement voués à la prostitution. Que dire encore des pays où les orphelins, créés par la guerre, sont forcés à porter les armes pour faire la guerre?

Voilà des menaces terribles. Cependant elles viennent de l'extérieur et il est plus facile de les empêcher. Il y a encore des dangers immanents plus graves: le déséquilibre psychologique qui pourrait les affecter toute leur vie, en raison de l'absence de père et de mère, ou d'autres traumatismes dans les familles rompues.

3. L'appel de la Loi et des Prophètes en faveur des orphelins

La Loi et les Prophètes ne se contentaient pas d'accuser l'oppression contre les orphelins. Ils lançaient des appels et établissaient des règlements en leur faveur. L'orphelin fait partie du trio: veuves – orphelins – étrangers, comme représentants des plus pauvres et des plus démunis, objets à la fois de l'oppression humaine et de la protection divine. (Dans le livre de Deutéronome il fait le quatuor avec le lévite): - *C'est Lui (Dieu) qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, et il aime l'étranger (Dt 10,18).*

- La Loi prend la défense des orphelins: *Tu ne porteras pas atteinte au droit d l'étranger et de l'orphelin (Dt 24,17).*

- La loi dispose en leur faveur: *Lorsque tu feras la moisson dans ton champ, si tu oublies une gerbe au champ, ne revient pas la chercher. Elle sera pour l'étranger, l'orphelin et la veuve (Dt 24,19). Au bout de trois ans, tu prélèveras toutes les dîmes de tes récoltes de cette année-là et tu les déposeras à tes portes. Viendront alors manger le lévite (puisqu'il n'a ni part ni héritage avec toi), l'étranger, l'orphelin et la veuve de ta ville (Dt 14,29).*

- Tobie était même plus généreux: *Je donnais la troisième [dîme] aux orphelins, aux veuves et aux étrangers qui vivent avec les Israélites (Tb 1,8).*

- En appelant à la conversion, Isaïe criait aussi: *Faites droit à l'orphelin (1,17).*

- Dans le Nouveau Testament, St Jacques proclame: *La religion pure et sans tache devant Dieu notre Père consiste en ceci: visiter les orphelins et les veuves dans leurs épreuves... (1,27).*

3.2. Aujourd'hui

Dans presque tous les pays du monde, les gouvernements et les organisations religieuses ont des institutions pour s'occuper des orphelins. Mais la qualité du service varie, pas seulement en fonction de l'abondance ou de la pauvreté matérielle, mais encore et surtout en fonction du personnel.

Si *l'homme ne vit pas seulement de pain (Dt 8,3)*, l'enfant ne peut pas non plus devenir homme ou femme seulement avec du pain. Il a besoin d'abord de se sentir aimé et respecté. Le drame de tant d'enfants de familles riches c'est qu'ils ne manquent de rien sauf de la présence affectueuse de leurs parents. Ceux-ci, bien souvent trop préoccupés à gagner de l'argent, croyant que l'argent fait le bonheur, ne refusent rien à leurs enfants, sauf leur présence, leur temps pour les écouter et leur parler. Est-ce que les orphelins reçoivent cette *première et indispensable nourriture humaine?*

L'enfant a besoin d'une éducation qui ne peut se réduire à une simple instruction, moins encore à un dressage. L'enfant lui-même est sujet et non objet de l'éducation. La famille, l'école et l'ambiance sociale sont les 3 facteurs inséparables pour aider et soutenir le développement intégral de l'enfant. Où les orphelins peuvent-ils recevoir ce triple support pour développer intégralement leur humanité?

Le drame des sociétés athées ou laïcistes est de nier la dimension religieuse de l'homme, une dimension plus fondamentale qu'on ne pense. Il suffit de regarder les expressions de religiosité les plus extravagantes dans les pays capitalistes comme dans les pays communistes et ex-communistes pour comprendre combien la soif de l'absolu et le besoin d'adorer sont irrépressibles et cherchent toujours à se satisfaire. Le nouveau paganisme qui émerge n'est pas mieux que le paganisme de l'antiquité, sauf qu'il est plus sophistiqué et plus sauvage. L'enfant a besoin d'une vraie formation religieuse pour être pleinement équilibré.

Comment l'Eglise peut-elle s'occuper de la formation chrétienne des orphelins qui sont dans son sein? La communauté chrétienne locale en est la première responsable.

3.3. Recevoir une formation humaine et chrétienne n'est pas une aumône à attendre mais un droit de l'orphelin.

Prions donc pour que Dieu, *qui fait droit à l'orphelin*, ouvre le coeur de tous les hommes et de toutes les femmes, des dirigeants de tous les pays, des organisations internationales et locales, des personnes qui s'occupent directement des orphelins. Que les orphelins soient respectés et aimés, protégés et éduqués. Qu'il ne leur manque pas les soins nécessaires pour leur formation humaine et chrétienne.

Joseph Nguyen Cong Doan, S.J.

CELEBRATION LITURGIQUE

EUCCHARISTIE:

Messe pour n'importe quelle nécessité (MR, Messes pour différentes nécessités).

CELEBRATION DE LA PAROLE:

Première lecture: Bienheureux celui qui a compassion des plus petits: Pr 14,21-31.

Psaume: Seigneur, viens vite à notre secours: Ps 30.

Deuxième lecture: La fin de toute tristesse, de toute plainte et de toute angoisse: Ap 21,1-7.

Evangelie: Malheur à celui qui scandalise les plus petits: Mt 18,1-7.

QUESTIONS DE REFLEXION INDIVIDUELLE ET EN GROUPE

1. De quoi un orphelin a-t-il le plus besoin selon vous?
2. De quoi en plus?
3. Est-ce que la formation humaine figure sur votre liste?
4. Et la formation chrétienne?

PRIERE - MEDITATION

82. Au début de son ministère, dans la synagogue de Nazareth, Jésus proclame que l'Esprit l'a consacré pour porter aux pauvres un message de joie, pour annoncer aux prisonniers la délivrance, rendre la vue aux aveugles, libérer les opprimés et prêcher une année de grâce du Seigneur (cf. Lc 4,16-19). L'Eglise, qui fait sienne la mission du Seigneur, annonce l'Evangile à tout homme et à toute femme, car elle s'engage en vue de leur salut intégral. Mais, avec une attention spéciale, une véritable "option préférentielle", elle se tourne vers ceux qui se trouvent *dans une situation de plus grande faiblesse*, et donc de plus grand besoin. Les "pauvres", dans les multiples dimensions de la pauvreté, ce sont les opprimés, les marginaux, les personnes âgées, les malades, les petits,

tous ceux qui sont considérés et traités comme les "derniers" dans la société.

L'option pour les pauvres se situe dans la logique même de l'amour vécu selon le Christ. Tous les disciples du Christ doivent donc la faire, mais ceux qui veulent suivre le Seigneur de plus près, en imitant son comportement, ne peuvent que se sentir concernés par elle de manière toute particulière. La sincérité de leur réponse à l'amour du Christ les conduit à vivre en pauvres et à embrasser la cause des pauvres. Cela comprend pour chaque Institut, selon son charisme spécifique, *l'adoption d'un style de vie*, tant personnel que communautaire, *humble et austère*. Fortes de ce témoignage vécu, les personnes consacrées pourront, de manière conforme à leur choix de vie et en restant libres à l'égard des idéologies politiques, dénoncer les injustices perpétrées contre bien des fils et des filles de Dieu et s'engager pour la promotion de la justice dans le champ social où elles travaillent. De cette façon, même dans les situations actuelles, on verra se renouveler, par le témoignage d'innombrables personnes consacrées, le don de soi des fondateurs et des fondatrices qui offrirent leur vie pour servir le Seigneur présent dans les pauvres. En effet, "ici-bas, le Christ est pauvre dans la personne de ses pauvres [...]. Dieu, il est riche, homme, il est pauvre. De fait, le même homme déjà riche est monté au ciel et il est assis à la droite du Père. Mais, en même temps, il reste ici-bas le pauvre qui a faim, qui a soif, qui est nu". Evangile devient opérant par la charité, qui est la gloire de l'Eglise et le signe de sa fidélité au Seigneur. C'est ce que montre toute l'histoire de la vie consacrée, que l'on peut considérer comme une exégèse vivante de la parole de Jésus: "Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (Mt 25,40). De nombreux Instituts, surtout à l'époque moderne, sont nés précisément pour répondre à tel ou tel besoin des pauvres. Et même lorsque cette finalité n'a pas été déterminante, l'attention et l'intérêt portés aux plus démunis et exprimés par la prière, l'accueil et l'hospitalité, ont toujours été naturellement présents dans les différentes formes de vie consacrée,

y compris la vie contemplative. Comment pourrait-il en être autrement, dès lors que le Christ contemplé dans la prière est Celui-là même qui vit et souffre dans les pauvres? Dans ce sens, l'histoire de la vie consacrée est riche d'exemples merveilleux et parfois géniaux. Saint Paulin de Nole, qui avait distribué ses biens aux pauvres pour se consacrer pleinement à Dieu, fit construire les cellules de son monastère au-dessus d'un hospice destiné précisément aux indigents. Il se réjouissait à la pensée de cet "échange de dons" singulier: les pauvres, assistés par lui, affermissaient par leur prière les "fondations" mêmes de sa maison, tout entière vouée à la louange de Dieu. Saint Vincent de Paul, pour sa part, aimait dire que, lorsqu'on est contraint d'interrompre la prière pour assister un pauvre dans le besoin, en réalité, on ne l'interrompt pas, parce que c'est "quitter Dieu pour Dieu". Pour la vie consacrée, le service des pauvres est un acte d'évangélisation et, en même temps, il scelle la fidélité à l'Évangile et invite à la conversion permanente, puisque — comme le dit saint Grégoire le Grand — "la charité s'élance merveilleusement vers les hauteurs quand elle se laisse miséricordieusement attirer en bas vers les misères du prochain; et plus elle descend avec amour vers les faiblesses, plus elle reprend avec vigueur sa course vers les sommets".

Jean Paul II

Exhortation Apostolique Post-Synodale "Vita Consacrata"

25 Mars 1996

INTENTION MISSIONNAIRE

Pour que les fidèles chrétiens soient conscients de leur propre vocation missionnaire en chaque milieu et en toute circonstance.

3. L'attitude que le Seigneur demande à tout chrétien, celle de regarder de l'avant avec foi et espérance, est donc aussi un fruit du grand Jubilé. Le Seigneur nous fait l'honneur de nous faire confiance et nous appelle au ministère avec miséricorde (1Tm 1,12.13). Il ne s'agit pas d'un appel réservé à quelques-uns, mais d'un

appel qui est adressé à tous, à chacun dans son propre état de vie. Dans la Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, j'ai écrit à ce propos: "Cette passion ne manquera pas de susciter dans l'Eglise un nouvel esprit missionnaire, qui ne saurait être réservé à un groupe de "spécialistes", mais qui devra engager la responsabilité de tous les membres du Peuple de Dieu. Celui qui a vraiment rencontré le Christ ne peut le garder pour lui-même, il doit l'annoncer. Il faut un nouvel élan apostolique qui soit vécu comme un engagement quotidien des communautés et des groupes chrétiens [...] La proposition du Christ doit être faite à tous avec confiance. On s'adressera aux adultes, aux familles, aux jeunes, aux enfants, sans jamais cacher les exigences les plus radicales du message évangélique, mais en allant au-devant des exigences de chacun en ce qui concerne la sensibilité et le langage, selon l'exemple de Paul qui affirmait: "Je me suis fait tout à tous pour en sauver à tout prix quelques-uns" (1Co 9,22) (n. 40).

De manière spéciale, l'appel à la mission acquiert une urgence particulière si nous considérons cette partie de l'humanité qui ne connaît pas encore ou ne reconnaît pas le Christ. Oui, chers frères et soeurs, la mission ad gentes est aujourd'hui plus importante que jamais. Je conserve dans mon coeur le visage de l'humanité que j'ai pu contempler au cours de mes pèlerinages: c'est le visage du Christ qui se reflète dans celui des pauvres et des personnes qui souffrent; le visage du Christ qui brille dans ceux qui vivent comme "des brebis qui n'ont pas de berger" (Mc 6,34). Tout homme et toute femme a le droit à ce que leur soient enseignées "beaucoup de choses" (*ibid.*).

Face à l'évidence de notre fragilité et de notre insuffisance, la tentation humaine, qui est aussi celle de l'apôtre, est de congédier les personnes. En revanche, c'est à cet instant même qu'en se mettant à contempler le visage de l' Aimé, il faut que chacun réécoute les paroles de Jésus: "Il n'est pas besoin qu'elles s'en aillent. Donnez leur vous-mêmes à manger" (Mt 14,16; Mc 6,37). On expérimente

ainsi dans le même temps la faiblesse humaine et la grâce du Seigneur. Conscients de l'immanquable fragilité qui nous marque profondément, nous ressentons le besoin de rendre grâce à Dieu pour ce qu'Il a accompli par nous et pour ce qu'il accomplira par sa grâce. (...)

5. La mission est "l'annonce joyeuse d'un don offert à tous et qui doit être proposé à tous dans le plus grand respect de la liberté de chacun: le don de la révélation du Dieu-Amour qui "a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique" (Jn 3,16) [...] L'Eglise ne peut donc se soustraire à l'activité missionnaire envers les peuples, et il n'en demeure pas moins que la tâche prioritaire de la *missio ad gentes* est d'annoncer que c'est dans le Christ, "le Chemin, la Vérité et la Vie" (Jn 14,6) que les hommes trouvent le salut" (*Novo millennio ineunte*, 56). C'est une invitation qui s'adresse à tous, c'est un appel urgent auquel doit être apportée une réponse prompte et généreuse. Il faut y aller! Il faut se mettre en chemin, sans retard, comme Marie, la Mère de Jésus; comme les pasteurs qui se sont levés à la première annonce de l'Ange; comme Marie-Madeleine à la vue du Ressuscité. "Au début de ce nouveau siècle, notre marche doit être plus alerte en parcourant à nouveau les routes du monde [...] Le Christ ressuscité nous redonne rendez-vous au Cénacle, là où, le soir du "premier jour de la semaine" (Jn 20,19), il se présente devant les siens pour "souffler" sur eux le don vivifiant de l'Esprit et les lancer dans la grande aventure de l'évangélisation" (cf. *ibid.* n. 58).

Jean Paul II
Message pour la Journée Mondiale des Missions 2001
21 octobre 2001

SEPTEMBRE

SEPTEMBRE

Pour que tous les utilisateurs des moyens de communication sociale le fassent toujours avec conscience et responsabilité.

4. Une réflexion consciencieuse sur la dimension éthique de la communication doit déboucher sur des initiatives pratiques, visant à éliminer les risques pour le bien-être de la famille que présentent les moyens de communication sociale, et assurer que ces puissants instruments de communication restent des sources authentiques d'enrichissement. A ce propos, une responsabilité particulière revient aux agents des communications sociales, ainsi qu'aux autorités publiques et aux parents.

Le Pape Paul VI a souligné que les responsables des communications sociales doivent "connaître et respecter les exigences de la famille. Et cela suppose parfois chez eux un grand courage et toujours un très haut sens de responsabilité" (*Message pour la Journée mondiale des Communications sociales*, 1969). Il n'est pas si facile de résister aux pressions commerciales ou aux exigences de se conformer aux idéologies séculières, mais c'est précisément ce que les agents responsables doivent faire. L'enjeu est très élevé, car chaque attaque contre la valeur fondamentale de la famille est une attaque au bien authentique de l'humanité.

Les autorités publiques ont elles-mêmes le devoir important de promouvoir le mariage et la famille pour le bien de la société. Toutefois, de nombreuses personnes acceptent et agissent à présent sur la base des argumentations libertaires, fondées sur des bases inconsistantes, de certains groupes qui soutiennent des pratiques contribuant au grave phénomène de la crise de la famille et à l'affaiblissement du concept même de famille. Sans avoir recours à

la censure, il est fondamental que les autorités publiques mettent en oeuvre des politiques et des procédures de réglementation pour assurer que les moyens de communication sociale n'agissent pas contre le bien de la famille. Les représentants des familles doivent pouvoir participer à la réalisation de ces politiques.

Les responsables des politiques dans les moyens de communication et dans le secteur public doivent également agir pour une juste distribution des ressources des moyens de communication, que ce soit au niveau national ou international, en respectant dans le même temps l'intégrité des cultures traditionnelles. Les moyens de communication ne doivent pas donner l'impression de posséder un programme hostile aux solides valeurs familiales des cultures traditionnelles, ou d'avoir pour objectif de remplacer ces valeurs par les valeurs sécularisées de la société de consommation, s'inscrivant dans un processus de mondialisation.

5. Les parents, en tant que premiers éducateurs de leurs enfants, sont également les premiers à leur expliquer les moyens de communication. Ils sont appelés à former leurs enfants "dans l'utilisation modérée, critique, vigilante et prudente de ces moyens" (*Familiaris consortio*, n. 76). Lorsque les parents le font comme il se doit et de façon permanente, la vie de famille s'en trouve profondément enrichie. Même à des enfants en bas âge on peut enseigner quelque chose d'important sur les moyens de communication, à savoir qu'ils sont produits par des personnes souhaitant par tous les moyens transmettre des messages, et que ces messages invitent souvent à faire quelque chose — à acheter un produit, à avoir un comportement discutable — qui n'est pas dans l'intérêt de l'enfant ou qui ne correspond pas à la vérité morale, que les enfants ne doivent pas accepter ou imiter de façon acritique ce qu'ils rencontrent dans les moyens de communication sociale.

Les parents doivent également réglementer l'usage des moyens de communication chez eux. Cela signifie planifier et programmer l'utilisation de ceux-ci, en limitant sévèrement le temps que les enfants leur consacrent et en faisant du programme une expérience familiale, en interdisant certains moyens de communication et, périodiquement, en les excluant tous pour laisser place aux autres activités familiales. Les parents doivent en particulier donner aux enfants le bon exemple en faisant un usage pondéré et sélectif des moyens de communication. Ils peuvent souvent considérer utile de se joindre à d'autres familles pour étudier et discuter les problèmes et les opportunités qui apparaissent dans l'usage des moyens de communication. Les familles doivent être fermes dans leurs revendications aux producteurs, à ceux qui font la publicité et aux autorités publiques à propos de ce qui leur plaît et de ce qu'elles n'apprécient pas.

6. Les moyens de communication sociale possèdent un immense potentiel positif pour la promotion de solides valeurs humaines et familiales, contribuant ainsi au renouvellement de la société. Si l'on considère leur grande capacité de modeler les idées et d'influencer les comportements, les agents des communications sociales doivent reconnaître qu'ils ont non seulement la responsabilité d'apporter aux familles tout leur encouragement, leur aide et leur soutien possible dans ce but, mais également de faire preuve de sagesse, d'un bon jugement et de correction en présentant les questions concernant la sexualité, le mariage et la vie familiale.

Les moyens de communication sont accueillis chaque jour comme les hôtes habituels de nombreuses maisons et familles. En cette Journée mondiale des Communications sociales, j'encourage les responsables des communications ainsi que les familles à reconnaître ce privilège unique, ainsi que la responsabilité qu'il comporte. Que tous ceux qui sont engagés dans le domaine des

communications sociales puissent reconnaître qu'ils sont les authentiques "dispensateurs et les administrateurs d'un immense potentiel spirituel qui appartient au patrimoine de l'humanité et est destiné à enrichir l'ensemble de la communauté humaine" (*Discours aux agents des mass-media*, Los Angeles, 15 septembre 1987, n. 8)! Que les familles réussissent toujours à trouver dans les moyens de communication une source de soutien, d'encouragement et d'inspiration alors qu'elles cherchent à vivre comme des communautés de vie et d'amour, à éduquer les jeunes dans de solides valeurs morales et à promouvoir une culture de la solidarité, de la liberté et de la paix!

Jean Paul II
Message pour la 38ème Journée Mondiale
des Communications Sociales, 24 janvier 2004

CELEBRATION LITURGIQUE

EUCCHARISTIE:

Messe votive de l'Esprit Saint (MR, Messes pour des nécessités variées).

CELEBRATION DE LA PAROLE:

Première lecture: Ils furent tous remplis de l'Esprit Saint: Ac 2,1-11.

Psaume: Ton Esprit, seigneur, remplit toute la terre: Ps 103.

Deuxième lecture: Les fruits de l'Esprit: Ga 5,16-25.

Evangelie: L'Esprit du Seigneur vous enseignera tout: Jn 14,15-16.23-26.

QUESTIONS DE REFLEXION INDIVIDUELLE ET EN GROUPE

1. Comment éduquer les enfants à un emploi conscient et responsable de l'Internet?
2. Quelles images télévisées vous choquent le plus?
3. Est-ce que vous réagissez quand on se moque de votre conviction religieuse?
4. Quels programmes vous aident à vivre en chrétien?

PRIERE - MEDITATION

A l'occasion de la célébration de cette Journée Mondiale des Communications Sociales, nous revenons sur le thème qui a constitué le message central de l'Instruction pastorale *Communio et Progressio*, approuvée par le Pape Paul VI en 1971, concernant l'application du Décret du Concile Vatican II sur les moyens de communication sociale. Préparée en toute obéissance aux directives des Pères conciliaires, cette Instruction a considéré les principaux objectifs de communication sociale et tous les moyens qu'elle utilise comme servant l'unité et le progrès de la famille humaine. Pour le vingtième anniversaire de ce document important, je voudrais revenir sur cette considération essentielle afin d'inviter les membres de l'Eglise à réfléchir à nouveau sur les problèmes sérieux et les nouvelles opportunités très riches suscités par les développements

incessants des moyens de communication, spécialement en relation avec l'unité et le progrès des personnes dans le monde entier.

Depuis longtemps, l'Eglise est certaine que les "media" (presse, radio, télévision et cinéma) doivent être considérés comme des "dons de Dieu" (cf. Pie XII, Lettre encyclique *Miranda Prorsus*, AAS, 24 [1957], p. 765). La liste des "dons" comprenant les moyens de communication sociale a continué à s'allonger depuis la publication de l'Instruction pastorale. Des éléments tels que les satellites, ordinateurs, magnétoscopes et des techniques toujours plus sophistiquées pour la transmission de l'information sont maintenant à la disposition de toute la famille humaine. L'objectif de ces nouveaux dons est le même que celui des moyens de communication sociale plus traditionnels: nous rendre toujours plus proches dans la fraternité et la compréhension mutuelle, et nous aider à aller de l'avant dans la réalisation de notre destinée humaine comme des fils et des filles bien-aimés de Dieu.

Le lien entre cette considération générale et la réflexion que je voudrais présenter en cette occasion est clair et direct: lors de leur utilisation, des moyens aussi puissants mis à la disposition de l'homme exigent un sens très élevé de la responsabilité de la part de tous ceux qui sont concernés. Selon les mots de l'Instruction pastorale de 1971, les moyens de communication sociale sont des "instruments inanimés". Le fait de savoir s'ils remplissent ou non l'objectif pour lequel ils nous ont été donnés dépend, dans une large mesure, de la sagesse et du sens de la responsabilité avec lesquels ils sont utilisés.

Selon le point de vue chrétien, les moyens de diffusion de l'information sont des instruments merveilleux mis à la disposition de l'homme, sous la providence de Dieu, pour établir des relations

plus étroites et plus éclairées entre les personnes, dans toute la famille humaine. En effet, au fur et à mesure qu'ils se développent, les média peuvent créer un nouveau langage qui permette aux personnes de se connaître et de se comprendre plus facilement et par conséquent de travailler ensemble, de bon gré, en vue du bien commun (cf. *Communion et Progressio*, 12). Cependant, s'ils peuvent être des moyens efficaces d'amitié et de véritable progrès humain, les média sont également une voie et une expression de la vérité, de la justice et de la paix, de la bonne volonté et de la charité agissante, de l'aide mutuelle, de l'amour et de la communion (cf. *Ibid.* 12 et 13). Si les média servent à enrichir ou à appauvrir la nature de l'homme dépend de la vision morale et de la responsabilité éthique de ceux qui sont engagés dans le processus des communications mais aussi des destinataires du message des média.

Chaque membre de la famille humaine, du plus humble consommateur au plus puissant producteur de programmes médiatiques, détient une responsabilité individuelle dans ce sens. Voilà pourquoi je demande aux Pasteurs de l'Eglise et aux fidèles catholiques, engagés dans le monde des communications, de rafraîchir leur connaissance des principes et des directives qui sont si clairement définis dans *Communion et Progressio*. Puissent-ils tous mieux comprendre où se trouvent leurs devoirs et puissent-ils être encouragés à mener à bonne fin ces devoirs comme un service essentiel rendu à l'unité et au progrès de la famille humaine.

Je souhaite que cette vingt-cinquième édition de la Journée mondiale des communications sociales soit une occasion d'attention renouvelée de la part des paroisses et des communautés locales à l'égard des réalités des média et de leur influence sur la société, sur la famille, sur les personnes, spécialement les enfants et les jeunes. Vingt ans après *Communion et Progressio*, il est possible d'adhérer pleinement à l'avertissement et à l'espoir manifestés par ce document

au sujet des progrès dans les communications: "Soudain... les responsabilités du peuple de Dieu se sont accrues. Auparavant, de telles opportunités n'avaient jamais été offertes. Mais maintenant il est possible d'assurer que les média faciliteront le progrès de toute la race humaine. Il est possible de renforcer la fraternité des hommes. Alors la bonne nouvelle pourra être proclamée partout, en rendant témoignage au Christ Sauveur" (n. 182). Je demande instamment à Dieu de vous guider et de vous soutenir dans la réalisation de ce grand espoir et de cette noble tâche.

Jean Paul II
Message pour la 25e Journée Mondiale
des Communications Sociales, 24 janvier 1991

INTENTION MISSIONNAIRE

Pour que dans les territoires de mission, le peuple de Dieu tout entier perçoive sa propre formation permanente comme prioritaire.

24. En relation étroite avec l'engagement de l'Evêque à marcher inlassablement sur la voie de la sainteté en vivant une spiritualité christocentrique et ecclésiale, l'Assemblée synodale a aussi rappelé l'exigence de sa formation permanente. Nécessaire pour tous les fidèles, comme cela a été souligné dans les Synodes précédents et rappelé dans les exhortations apostoliques *Christifideles Laici*, *Pastores dabo vobis* et *Vita consecrata*, la formation permanente doit être considérée comme particulièrement nécessaire pour l'Evêque, qui porte sur lui, dans l'Eglise, la responsabilité du progrès de tous et de la marche dans la concorde.

Comme pour les prêtres et pour les personnes de vie consacrée, la formation permanente est également pour un Evêque une exigence intrinsèque de sa vocation et de sa mission. Grâce à elle, en effet, il est possible de discerner les nouveaux appels par lesquels Dieu précise et rend actuel l'appel initial. L'Apôtre Pierre lui-même, après le "suis-moi" de la première rencontre avec le Christ (cf. Mt 4,19), s'entend redire la même invitation par le Ressuscité qui, avant de laisser cette terre, lui annonce les difficultés et les tribulations de son ministère futur, ajoutant: "Toi, suis-moi" (Jn 21,22). "Il y a donc un "suis-moi" qui accompagne la vie et la mission de l'apôtre. C'est un "suis-moi" qui confirme l'appel et l'exigence de fidélité jusqu'à la mort (cf. *ibid.*), un "suis-moi" pouvant signifier une *suite du Christ* par le don total de soi dans le martyre" (Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Pastores dabo vobis* (25 mars 1992), n. 70: AAS 84 (1992), p. 781).

Il ne s'agit pas, bien évidemment, d'effectuer seulement une mise à jour appropriée, requise par une connaissance réaliste de la situation de l'Eglise et du monde permettant au Pasteur d'être inséré dans le temps présent avec un esprit ouvert et un coeur miséricordieux. A cette bonne raison en faveur d'une formation permanente, il y a des motivations anthropologiques qui découlent du fait que la vie elle-même est une marche incessante vers la maturité, et des motivations théologiques profondément liées à la racine sacramentelle: en effet, l'Evêque doit "préserver avec un amour vigilant le "mystère" qu'il porte en lui pour le bien de l'Eglise et de l'humanité" (*Ibid.*, n. 72: AAS, *l.c.*, p. 787).

Quant à l'aggiornamento périodique, notamment sur certains thèmes de grande importance, cela requiert de vrais temps prolongés d'écoute, de communion et de dialogue avec des personnes expertes – Evêques, prêtres, religieux et religieuses, laïcs –, dans un échange d'expériences pastorales, de connaissances doctrinales, de ressources

spirituelles, qui ne manqueront pas de fournir un véritable enrichissement personnel. A cette fin, les Pères synodaux ont souligné l'utilité de cours spéciaux de formation pour les Evêques, telles les réunions annuelles promues par la Congrégation pour les Evêques ou par la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples à l'intention des Evêques récemment ordonnés. Il a été souhaité également que de brefs cours de formation ou des journées d'études et d'aggiornamento, comme aussi des exercices spirituels pour Evêques, soient organisés et préparés par les Synodes patriarcaux, par les Conférences épiscopales nationales ou régionales, et aussi par les Assemblées continentales d'Evêques.

Il conviendra que la Présidence même de la Conférence épiscopale assume la tâche de pourvoir à la préparation et à la réalisation de tels programmes de formation permanente, en encourageant les Evêques à participer à ces cours, de manière à obtenir ainsi une plus grande communion entre les Pasteurs, en vue d'une meilleure efficacité pastorale dans les divers diocèses (cf. *Proposition 12*).

Jean Paul II
Exhortation Apostolique Post-Synodale "Pastores Gregis"
16 octobre 2003

OCTOBRE

OCTOBRE

Pour que tous les baptisés mûrissent dans la foi et la manifestent par des choix de vie clairs, cohérents et courageux.

4. L'évocation de ces risques suscite en nous *une prière spontanée à l'Esprit Saint*, que Jésus a promis de nous envoyer: "*Quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous guidera vers la vérité tout entière*" (Jn 16,13).

Qu'est-ce que la vérité, Jésus a dit un jour: "*Je suis le chemin, la vérité et la vie*" (Jn 14,6). La juste formulation de la question n'est donc pas "*Qu'est-ce que la vérité?*", mais "*Qui est la vérité?*". Telle est la question que se pose aussi l'homme du troisième millénaire. Chers Frères et Soeurs, nous ne pouvons pas nous taire, parce que nous la connaissons. *La vérité est Jésus Christ*, venu dans le monde pour nous révéler et nous donner l'amour du Père. Nous sommes appelés à *témoigner de cette vérité* par la parole mais surtout par notre vie!

5. Chers Amis, *l'Eglise est mission!* Elle a besoin, aujourd'hui encore, de "prophètes" capables de réveiller dans la communauté la foi dans le Verbe, révélateur de Dieu riche en miséricorde (cf. Ep 2,4). Le temps est venu de préparer *de jeunes générations d'apôtres* qui n'auront pas peur de proclamer l'Evangile. Pour tout baptisé, il est essentiel de passer d'*une foi de convenance* à une *foi mûre*, qui s'exprime clairement dans des choix personnels clairs, convaincus et courageux.

Seule une telle foi, célébrée et partagée dans la liturgie et dans la charité fraternelle, peut nourrir et fortifier la communauté des disciples du Seigneur et construire l'Eglise missionnaire, libérée des fausses peurs parce qu'assurée de l'amour du Père.

6. *"L'amour de Dieu a été répandu dans nos coeurs par l'Esprit Saint"* (Rm 5,5). Ce n'est pas un mérite qui nous revient; *c'est un don gratuit*. Malgré le poids de notre péché, Dieu nous a aimés et nous a rachetés par le sang du Christ. Sa grâce nous a guéris en profondeur.

C'est pourquoi nous pouvons proclamer avec le Psalmiste: *"Comme il est grand, Seigneur, ton amour, dans tout l'univers!"*. Comme il est grand en moi, dans les autres, en tout être humain!

Telle est *la véritable source de la grandeur de l'homme*, telle est la racine de son *indestructible dignité*. En tout être humain se reflète l'image de Dieu. C'est ici la plus profonde "vérité" de l'homme qui, en aucun cas, ne peut être niée ou violée. En définitive, *tout outrage fait à l'homme constitue un outrage à son Créateur*, qui l'aime avec un amour de Père.

La Suisse a *en effet une grande tradition de respect pour l'homme*. Il s'agit de la tradition qui est placée sous le signe de la Croix: la *Croix-Rouge*!

Chrétiens de ce noble Pays, soyez toujours à la hauteur de votre glorieux passé! En tout être humain sachez reconnaître et honorer l'image de Dieu! En l'homme, créé par Dieu, se reflète la gloire de la Sainte Trinité.

Disons donc: "Gloire au Père, au Fils, au Saint-Esprit: au Dieu qui est, qui était et qui vient" (Acclamation à l'Évangile). Amen!

Jean Paul II
Voyage Apostolique à Bern, Homélie
6 juin 2004

CELEBRATION LITURGIQUE

EUCCHARISTIE:

Messe rituelle de la Confirmation (MR).

CELEBRATION DE LA PAROLE:

Première lecture: Je mettrai au-dedans de vous un esprit nouveau:
Ez 36,24-28.

Psaume: Tu envoies ton souffle, ils sont créés et tu renouvelles la
face de la terre: Ps 103.

Deuxième lecture: Il y a diversité de dons spirituels, mais c'est le
même Esprit: 1Co 12,4-13.

Evangile: Ceux qui écoutent la Parole avec un coeur noble et
généreux: Lc 8,4-15.

QUESTIONS DE REFLEXION INDIVIDUELLE ET EN GROUPE

1. Que faire pour grandir dans notre foi?
2. Que faire pour qu'il soit clair que le Christ est le seul Seigneur de
notre vie?
3. Qu'est ce qui nous empêche de témoigner courageusement de
notre foi?
4. Est-ce qu'il y a des domaines où notre foi ne joue pas un rôle?

PRIERE - MEDITATION

3. Depuis les origines, la communauté chrétienne a placé la célébration du Baptême dans le cadre de la Veillée de Pâques. En cette nuit, ici aussi, des catéchumènes, immergés avec Jésus dans sa mort, ressusciteront avec Lui à la vie immortelle. De cette façon, se renouvelle le prodige de la nouvelle et mystérieuse naissance spirituelle, réalisée par l'Esprit Saint, qui incorpore les nouveaux baptisés au peuple de l'Alliance nouvelle et définitive, scellée par la mort et la résurrection du Christ.

A chacun d'entre vous, chers Frères et Soeurs qui vous apprêtez à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne, j'adresse un salut affectueux. Vous venez de l'Italie, du Togo et du Japon: vos origines rendent manifestes l'universalité de l'appel au salut et la gratuité du don de la foi. Je salue aussi vos proches, vos amis et toutes les personnes qui ont accompagné votre préparation.

Par le Baptême, vous ferez partie de l'Eglise, qui est un grand peuple en marche, sans frontières de races, de langues, de cultures; un peuple appelé à la foi depuis Abraham et destiné à devenir une bénédiction au milieu de toutes les nations de la terre (cf. Gn 12,1-3). Soyez fidèles à Celui qui vous a choisis et confiez-Lui, dans une démarche généreuse, votre existence tout entière.

4. En union avec ceux qui seront baptisés dans quelques instants, nous sommes tous invités par la liturgie à renouveler les promesses de notre Baptême. Le Seigneur nous demande de lui exprimer à nouveau notre pleine docilité et de notre dévouement total au service de son Evangile.

Chers Frères et Soeurs! Si parfois cette mission peut vous paraître bien difficile, rappelez-vous les paroles du Ressuscité: "Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde" (Mt 28,20). Assurés de sa présence, vous ne craignez alors aucune

difficulté et aucun obstacle. Sa Parole vous éclairera; son Corps et son Sang seront nourriture et soutien sur votre route quotidienne vers l'éternité.

Marie sera toujours à vos côtés, comme elle fut présente aux côtés des Apôtres effrayés et dispersés à l'heure de l'épreuve. Et, avec sa foi, elle vous indiquera, au-delà de la nuit du monde, l'aurore glorieuse de la résurrection. Amen.

Jean Paul II
Veillée Pascale, Homélie
10 avril 2004

INTENTION MISSIONNAIRE

Pour que la célébration de la Journée missionnaire mondiale accroisse partout l'esprit d'animation et de coopération missionnaire.

6. Par la célébration de la Journée mondiale des Missions, l'occasion est offerte à tous de se mesurer avec les exigences de l'amour infini de Dieu. Amour qui demande la foi; amour qui invite à mettre toute sa confiance en Lui. "Sans la foi, c'est impossible d'être agréable à Dieu; car, pour s'avancer vers Lui, il faut croire qu'il existe et qu'il assure la récompense à ceux qui le cherchent" (He 11,6).

A l'occasion de cette célébration annuelle, nous sommes invités à prier assidûment pour les missions et à collaborer par tous les moyens aux activités que l'Eglise accomplit dans le monde entier pour construire le Règne de Dieu, "règne sans limite et sans fin: règne de vie et de vérité, règne de grâce et de sainteté, règne de justice, d'amour et de paix" (Préface de la Fête du Christ Roi de l'Univers). C'est avant tout par notre vie que nous sommes appelés à témoigner de notre adhésion totale au Christ et à son Evangile.

Non, on ne doit jamais avoir honte de l'Évangile ni ne jamais avoir peur de se proclamer chrétiens, en taisant sa propre foi. En revanche, il est nécessaire de continuer à parler, d'élargir les espaces de l'annonce du salut, car Jésus a promis de rester toujours et de toutes façons présent au milieu de ses disciples.

La Journée mondiale des Missions, véritablement et précisément fête de la mission, nous aide ainsi à mieux découvrir la valeur de notre vocation personnelle et communautaire. Par ailleurs, cela nous stimule à venir en aide à nos "frères les plus petits" (cf. Mt 25,40), par l'intermédiaire des missionnaires répandus dans toutes les parties du monde. Telle est la tâche des *oeuvres Pontificales Missionnaires* qui, depuis toujours, sont au service de la mission de l'Église, pour que ne manquent pas aux plus petits ceux qui rompent pour eux le pain de la Parole et qui continuent à leur apporter le don de l'amour inépuisable, jaillissant du Cœur même du Sauveur.

Frères et Soeurs très chers! Nous confions à la Très Sainte Vierge Marie, Reine des Missions, cet engagement pour l'annonce de l'Évangile, et aussi tout l'activité évangélisatrice de l'Église. Que ce soit elle qui nous accompagne sur notre chemin de découverte, d'annonce et de témoignage de l'amour de Dieu, qui pardonne et qui donne la paix aux hommes!

Dans ces sentiments, à tous les missionnaires, hommes et femmes répandus dans le monde, à tous ceux qui les accompagnent par la prière et par l'aide fraternelle, aux communautés chrétiennes d'ancienne et de nouvelle fondation, j'envoie de grand cœur la Bénédiction apostolique, en gage de constante protection du Seigneur.

Jean Paul II
Message pour la Journée Mondiale des Missions 2002
19 mai 2002

NOVEMBRE

NOVEMBRE

Pour qu'en chaque partie du monde, l'on mette fin à toute forme de terrorisme.

4. C'est précisément la paix fondée sur la justice et sur le pardon qui est attaquée aujourd'hui par le terrorisme international. Ces dernières années, spécialement après la fin de la guerre froide, le terrorisme s'est transformé en un réseau sophistiqué de connivences politiques, techniques et économiques qui dépasse les frontières nationales et s'élargit jusqu'à englober le monde entier. Il s'agit de véritables organisations dotées bien souvent d'immenses ressources financières, qui élaborent des stratégies sur une vaste échelle, frappant des personnes innocentes qui n'ont rien à voir avec les visées poursuivies par les terroristes.

Utilisant leurs adeptes comme armes à lancer contre des personnes sans défense et ignorantes du danger, ces organisations terroristes manifestent d'une manière déconcertante l'instinct de mort qui les nourrit. Le terrorisme naît de la haine et il engendre l'isolement, la méfiance et le repli sur soi. La violence s'ajoute à la violence, en une spirale tragique qui entraîne même les nouvelles générations, celles-ci héritant ainsi de la haine qui a divisé les générations précédentes. *Le terrorisme est fondé sur le mépris de la vie humaine.* Voilà précisément pourquoi non seulement il est à l'origine de crimes intolérables, mais il constitue en lui-même, en tant que recours à la terreur comme stratégie politique et économique, *un véritable crime contre l'humanité.*

5. *De ce fait, il existe un droit de se défendre contre le terrorisme.* C'est un droit qui, comme tout autre droit, doit répondre à des règles morales et juridiques tant dans le choix des objectifs que dans celui des moyens. L'identification des coupables doit être dûment prouvée, car la responsabilité pénale est toujours personnelle et on ne peut donc l'étendre aux nations, aux ethnies, aux religions, auxquelles appartiennent les terroristes. La

collaboration internationale dans la lutte contre l'activité terroriste doit comporter aussi un engagement particulier sur les plans politique, diplomatique et économique pour résoudre avec courage et détermination les éventuelles situations d'oppression et de marginalisation qui seraient à l'origine des desseins terroristes. Le recrutement des terroristes est en effet plus facile dans les contextes sociaux où les droits sont foulés au pied et où les injustices sont trop longtemps tolérées.

Il faut toutefois affirmer clairement que l'on ne peut jamais prendre prétexte des injustices qui existent dans le monde pour justifier les attentats terroristes. De plus, on doit noter que, parmi les victimes de l'écroulement radical de l'ordre que cherchent les terroristes, il faut compter en premier lieu les millions d'hommes et de femmes moins équipés pour résister à l'affaiblissement de la solidarité internationale. Je fais allusion ici d'une manière spécifique aux peuples du monde en voie de développement, qui vivent déjà avec une marge étroite de survie et qui seraient les plus douloureusement atteints par le chaos économique et politique généralisé. La prétention qu'a le terrorisme d'agir au nom des pauvres est une flagrante imposture.

6. Celui qui tue par des actes terroristes nourrit des sentiments de mépris envers l'humanité, faisant preuve de désespérance face à la vie et à l'avenir: dans cette perspective, tout peut être haï et détruit. Le terroriste pense que la vérité à laquelle il croit ou la souffrance endurée sont tellement absolues qu'il lui est légitime de réagir en détruisant même des vies humaines innocentes. Le terrorisme est parfois engendré par un *fondamentalisme* fanatique, qui naît de la conviction de pouvoir imposer à tous d'accepter sa propre conception de la vérité. Au contraire, même à supposer que l'on ait atteint la vérité - et c'est toujours d'une manière limitée et perfectible -, on ne peut jamais l'imposer. Le respect de la conscience d'autrui, dans laquelle se reflète l'image même de Dieu (cf. Gn 1,26-27), permet seulement de proposer la vérité aux autres,

auxquels appartient ensuite la responsabilité de l'accueillir. Prétendre imposer à d'autres par la violence ce que l'on considère comme la vérité signifie violer la dignité de l'être humain et, en définitive, outrager Dieu dont il est l'image. C'est pourquoi le fanatisme fondamentaliste est une attitude radicalement contraire à la foi en Dieu. À y regarder de près, *le terrorisme exploite non seulement l'homme, mais Dieu lui-même*, dont il finit par faire une idole qu'il utilise à ses propres fins.

7. *Aucun responsable religieux ne peut donc user d'indulgence à l'égard du terrorisme et moins encore le préconiser.* C'est une profanation de la religion que de se proclamer terroriste au nom de Dieu, d'user de violence sur les hommes au nom de Dieu. La violence terroriste est contraire à la foi en Dieu Créateur de l'homme, en Dieu qui prend soin de l'homme et qui l'aime. En particulier, elle est totalement contraire à la foi dans le Christ Seigneur, qui a montré à ses disciples comment prier: "Remets-nous nos dettes, *comme nous les avons remises nous-mêmes à ceux qui nous devaient*" (Mt 6,12).

Suivant l'enseignement et l'exemple de Jésus, les chrétiens sont convaincus que faire preuve de miséricorde signifie vivre pleinement la vérité de notre vie: nous pouvons et nous devons être miséricordieux parce que nous avons bénéficié de la miséricorde d'un Dieu qui est Amour miséricordieux (cf. 1Jn 4,7-12). Le Dieu qui nous rachète par son entrée dans l'histoire et qui, à travers le drame du Vendredi saint, prépare la victoire du jour de Pâques est un Dieu de miséricorde et de pardon (cf. Ps 103[102],3-4. 10-13). Devant ceux qui le critiquaient parce qu'il mangeait avec les pécheurs, Jésus s'est exprimé ainsi: "Allez apprendre ce que veut dire cette parole: C'est la miséricorde que je désire, et non les sacrifices. Car je suis venu appeler non pas les justes, mais les pécheurs" (Mt 9,13). Les disciples du Christ, baptisés dans sa mort et dans sa résurrection, doivent toujours être des hommes et des femmes de miséricorde et de pardon.

8. *Mais que signifie concrètement pardonner? Et pourquoi pardonner?* Quand on parle du pardon, on ne peut éluder ces interrogations. Reprenant une réflexion que j'ai déjà eu l'occasion d'exposer pour la Journée mondiale de la Paix de 1997 ("Offre le pardon, reçois la paix"), je voudrais rappeler que le pardon réside dans le coeur de chacun avant d'être un fait social. C'est seulement dans la mesure où l'on proclame une éthique et une culture du pardon que l'on peut aussi espérer en une "politique du pardon", qui s'exprime dans des comportements sociaux et des institutions juridiques dans lesquels la justice elle-même puisse prendre un visage plus humain.

En réalité, le pardon est avant tout un choix personnel, une option du coeur qui va contre l'instinct spontané de rendre le mal pour le mal. Cette option trouve son élément de comparaison dans l'amour de Dieu, qui nous accueille malgré nos péchés, et son modèle suprême est le pardon du Christ qui a prié ainsi sur la Croix: "Père, pardonne-leur: ils ne savent pas ce qu'ils font" (Lc 23,34).

Le pardon a donc une racine et une mesure divines. Mais cela n'exclut pas que l'on puisse aussi en saisir la valeur à la lumière de considérations fondées sur le bon sens humain. La première de ces considérations concerne l'expérience vécue intérieurement par tout être humain quand il commet le mal. Il se rend compte alors de sa fragilité et il désire que les autres soient indulgents avec lui. Pourquoi donc ne pas agir envers les autres comme chacun voudrait que l'on agisse envers lui-même? Tout être humain nourrit en lui-même l'espérance de pouvoir recommencer une période de sa vie, et de ne pas demeurer à jamais prisonnier de ses erreurs et de ses fautes. Il rêve de pouvoir à nouveau lever les yeux vers l'avenir, pour découvrir qu'il a encore la possibilité de faire confiance et de s'engager.

Jean Paul II
Message pour la Journée Mondiale de la Paix
8 décembre 2001

CELEBRATION LITURGIQUE

EUCCHARISTIE:

Messe pour la paix ou pour la concorde (MR, Messes pour des nécessités variées).

CELEBRATION DE LA PAROLE:

Première lecture: La paix, effet de la justice: Is 32,15-20.

Psaume: Bienheureux les constructeurs de paix: Ps 84.

Deuxième lecture: Le Dieu de la paix sera avec vous: Ph 4,6-9.

Evangile: Je vous donne ma paix: Jn 14,23-29.

QUESTIONS DE REFLEXION INDIVIDUELLE ET EN GROUPE

1. Quand on parle de terrorisme, à quelle forme de terrorisme pensez-vous en premier lieu?
2. Quelles autres formes de terrorisme existent-il?
3. Quelles en sont les causes?
4. Comment les supprimer?

PRIERE - MEDITATION

10. Au terme de ces réflexions, j'estime toutefois de mon devoir de rappeler que, pour l'établissement d'une paix véritable dans le monde, *la justice doit trouver son complément dans la charité*. Certes, le droit est la première route à suivre pour atteindre la paix. Les peuples doivent être éduqués au respect de ce droit. Mais on n'arrivera pas au terme du chemin si la justice n'est pas complétée par l'amour. Justice et amour apparaissent parfois comme *des forces antagonistes*. Ils ne sont en vérité que *les deux faces d'une même réalité*, les deux dimensions de l'existence humaine qui doivent se compléter mutuellement. L'expérience historique nous le confirme. Elle montre comment la justice a souvent de la peine à se libérer de la rancune, de la haine et même de la cruauté. *Seule, la justice ne suffit pas*. Elle peut même en arriver à se nier elle-même, si elle ne s'ouvre pas à cette force plus profonde qu'est l'amour.

C'est pour cela que, plus d'une fois, j'ai rappelé aux chrétiens et à toutes les personnes de bonne volonté *la nécessité du pardon* pour résoudre les problèmes entre les personnes comme entre les peuples. Il n'y a pas de paix sans pardon! Et je le répète encore en cette circonstance, alors que j'ai en particulier sous les yeux la crise qui continue à se déchaîner en Palestine et au Moyen-Orient: une solution aux très graves problèmes dont souffrent depuis trop longtemps les populations de ces régions ne pourra pas être trouvée tant que l'on ne se décidera pas à dépasser la logique de la simple *justice* pour s'ouvrir aussi à celle du *pardon*.

Le chrétien le sait: l'amour est la raison qui fait que Dieu entre en relation avec l'homme. Et c'est encore l'amour qu'Il attend comme réponse de l'homme. L'amour est de ce fait *la forme la plus haute et la plus noble de relation* des êtres humains entre eux aussi. L'amour devra donc animer tous les secteurs de la vie humaine et s'étendre également à l'ordre international. Seule une humanité dans

laquelle règne la "civilisation de l'amour" pourra jouir d'une paix authentique et durable.

Au seuil d'une nouvelle année, je désire rappeler aux femmes et aux hommes de toute langue, de toute religion et de toute culture l'antique maxime: "*Omnia vincit amor*" (L'amour est vainqueur de tout)! Oui, chers Frères et Soeurs de toutes les parties du monde, au terme, c'est l'amour qui vaincra! Que chacun s'emploie à hâter le moment de cette victoire! En fin de compte, c'est à cette victoire qu'aspire le coeur de tous.

Jean Paul II
Message pour la Journée Mondiale de la Paix
8 décembre 2003

INTENTION MISSIONNAIRE

Pour que grâce à l'effort des croyants, uni aux forces vives de la société, l'on puisse briser les nouvelles et les vieilles chaînes qui empêchent le développement du continent africain.

10. A la fin du Grand Jubilé de l'An 2000, dans la Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, j'ai évoqué l'urgence d'une nouvelle *imagination de la charité* (cf. n. 50: AAS 93 (2001), p. 303), pour répandre dans le monde l'Evangile de l'espérance. Cela est particulièrement vrai lorsque nous nous approchons des *nombreux et délicats problèmes qui entravent le développement du continent africain*: pensons aux nombreux conflits armés, aux pandémies rendues plus dangereuses par les conditions de misère, à l'instabilité politique à laquelle est associée une insécurité sociale diffuse. Ce sont des réalités tragiques qui réclament un *chemin radicalement nouveau pour l'Afrique*: il est nécessaire de faire naître *de nouvelles formes de solidarité, au niveau bilatéral et multilatéral*, avec un engagement plus déterminé de tous, dans la pleine conscience que le

bien des peuples africains représente une condition indispensable pour la réalisation du bien commun universel.

Puissent les peuples africains devenir les protagonistes de leur destinée et de leur développement culturel, civil, social et économique! Que l'Afrique cesse d'être seulement objet d'assistance, pour devenir sujet responsable d'échanges convaincus et productifs! Pour atteindre de tels objectifs, une nouvelle culture politique est rendue nécessaire, spécialement dans le domaine de la coopération internationale. Encore une fois, je voudrais rappeler que le non-respect des promesses réitérées concernant *l'aide publique au développement*, ainsi que la question encore pendante du poids de la dette internationale des pays africains et l'absence d'une considération particulière de ces pays dans les rapports commerciaux internationaux, constituent de graves obstacles à la paix; ces questions doivent donc être affrontées et résolues de manière urgente. Pour parvenir à la paix dans le monde, aujourd'hui plus que jamais, il faut considérer comme déterminante et décisive la conscience de l'interdépendance entre pays riches et pays pauvres, pour lesquels "ou bien le développement devient commun à toutes les parties du monde, ou bien il subit un processus de régression même dans les régions marquées par un progrès constant" (Jean-Paul II, *Encycl. Sollicitudo rei socialis*, n. 17; AAS 80 (1988), p. 532).

Jean Paul II
Message pour la Journée Mondiale de la Paix
décembre 2004

DECEMBRE

DECEMBRE

Pour que le Christ, doux et humble de coeur, inspire aux responsables des nations une utilisation sage et responsable du pouvoir.

Ne confondons pas pouvoir et autorité. Le mot "pouvoir" a souvent une connotation négative. On le définit alors comme la possibilité qu'ont les puissants d'obliger les gens d'exécuter des actes à l'encontre du bien d'autrui. Le mot "autorité" par contre se définit comme l'influence qu'a quelqu'un sur les autres, afin qu'ils posent des actes utiles à l'accomplissement de leur tâche. Mais dans la vie courante, pouvoir et autorité se ressemblent très fort. Le directeur d'une entreprise peut avoir les deux ensemble. Pour distinguer pouvoir d'autorité il suffit généralement d'observer les différentes réactions de ceux qui en sont l'objet. Les manifestations de pouvoir de la part du directeur sont presque toujours ressenties négativement; celles d'autorité sont plus facilement acceptées, souvent même de plein gré.

Le pouvoir formel

Dans la vie politique, économique et sociale certaines personnes ont le pouvoir de par leur fonction. Les dirigeants ont été mandatés par électeurs ou actionnaires; ils ont en fait une autorité formelle pour prendre des décisions. Ils ont été mandatés pour telle ou telle fonction en raison de leurs aptitudes ou leur compétence, personnes de type très fort, d'autres de type moins fort.

On ne naît donc pas doté d'un certain pouvoir, ou de l'une ou l'autre autorité. On les acquiert en agissant, en les pratiquant, en

prenant des responsabilités. On va pouvoir utiliser son pouvoir ou son autorité en bien ou en mal. Une sorte particulier de pouvoir échoit à celui et a celle qui deviennent parents d'un enfant. La responsabilité parentale exige d'eux une utilisation bien pesée, bien balancée de leur pouvoir. Pour une meilleure éducation de leurs enfants père et mère devront régulièrement se remettre en question à ce sujet.

Déploiement de forces

Mais il y a plus. Parfois, vu une mutation des circonstances, on confie à quelqu'un un nouveau mandat. On appellera cela "extension de pouvoir". Rien de suspect jusqu'à présent. Mais dès qu'un fonctionnaire s'attribue systématiquement de plus en plus de pouvoir, dès qu'il prend des décisions indépendamment, à la place des autres, il va dépasser les bornes de son pouvoir; et on parlera de "transgression de pouvoir".

C'est ce qui se passe régulièrement de nos jours en politique internationale. On parlera d'abus de pouvoir quand quelqu'un exerce le pouvoir à son propre profit; par exemple en récompensant ses proches, en favorisant les gens de même tendance que la sienne. C'est le meilleur moyen pour causer de l'avarie au navire que l'on gouverne.

La séduction du pouvoir

L'Evangile nous dit que Jésus lui-même n'a pas échappé à la tentation de faire valoir son pouvoir.

L'emmenant plus haut, le diable Lui montra en un instant tous les royaumes de l'univers et lui dit: "Je Te donnerai tout ce pouvoir et la gloire de ces royaumes, car elle m'a été livrée, et je la donne à qui je veux. Toi donc, si Tu te prosternes devant moi, elle t'appartiendra tout entière". - Et Jésus lui dit: "Il est écrit: "Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, à Lui seul tu rendras un culte".

Le pouvoir de disposer de quelque chose à son propre gré est très attrayant. Car nous avons l'illusion que le pouvoir engendre spontanément de l'autorité. Celui qui a le pouvoir a aussi de l'importance. Alors que c'est par un contact patient et sage avec les choses et les gens que l'on acquiert de l'autorité. Une expérience riche et une mûre réflexion feront croître l'autorité. L'Évangile dit de Jésus qu'Il était "doux et humble de cœur". Il n'a pas succombé à la tentation. Le pouvoir crée aussi en nous un sentiment d'assurance. Celui qui exerce le pouvoir ne va pas devoir toujours rendre compte de ses actes, il jouira de plus de considération, il aura plus de moyens, et en somme on l'écouterait d'avantage. Le seul moyen de s'armer contre le piège de la soif de pouvoir est d'adorer Dieu. Celui qui honore Dieu en prières et en actes, se méfierait de l'illusion qu'il pourrait lui-même se fabriquer.

Tout pour le pouvoir

Depuis notre naissance nous grandissons dans un monde plein de concurrences et de rapport de forces. Dans ce milieu si peu paisible, si agité, en équilibre instable, nos pensées chercheront des points de repère, des principes d'ordre, de l'assurance. Nous allons utiliser notre langage en premier lieu pour maîtriser ce qui nous est réfractaire et mettre de l'ordre dans cette réalité changeante. En même temps nous l'utiliserons, consciemment ou non, pour affirmer ou confirmer notre position en tant qu'homme ou femme, employeur

ou employé, en tant qu'enfant ou parent, croyant ou pasteur. Nous devons apprendre à vivre avec l'idée que nous tâcherons toujours inconsciemment d'arranger les choses selon nos préférences.

Nous remarquons ce même accroissement autosuffisant de pouvoir dans le monde des affaires internationales. La libéralisation des contrats de commerce et la privatisation font grossir les entreprises. Elles deviennent ainsi de vrais blocs de puissance sur lesquels les gouvernements n'ont plus prise. Ces entreprises déterminent ainsi la course de l'économie mondiale, en influençant souvent de manière définitive les décisions des gouvernements et des organismes internationaux. Cela crée dans le monde plus en plus de pauvreté, la désintégration de la société et la destruction du milieu.

Aucun pouvoir sinon reçu

L'évangéliste Luc nous fait clairement comprendre, que le pouvoir est un bien à recevoir.

Pilate dit donc à Jésus: "Pourquoi ne me parles-tu pas? Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te crucifier?" Jésus lui répondit: "Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, si cela ne t'avait été donné d'en haut. C'est pourquoi celui qui m'a livré a toi a un plus grand péché". - Dès lors Pilate cherchait à relâcher Jésus (Jn 19,10-12).

Malgré ces soi-disantes toutes-puissantes forces qui nous assaillent, chacun pour soi est appelé et est capable d'abandonner sa volonté à ce seul Pouvoir qui est élevé au dessus de tout pouvoir ici-bas. Celui qui ose renoncer à son propre pouvoir donnera un ton

nouveau à sa vie. L'Évangile le dit très bien: "Dès lors Pilate cherchait à relâcher Jésus".

Jésus, rempli d'Esprit-Saint, revint du Jourdain et il était mené par l'Esprit à travers le désert durant quarante jours, tenté par le diable. Il ne mangea rien en ces jours-là et, quand ils furent écoulés, il eut faim. (...) Jésus retourna en Galilée avec la puissance de l'Esprit (Lc 4,1-2.14).

Jésus surmonte ses tentations au désert, parce qu'Il est rempli du Saint Esprit et qu'Il est conduit par le Saint Esprit. Il utilise la force de l'Esprit pour renoncer à sa propre soif de pouvoir. Et quand Il retourne en Galilée Il est encore fortifié par l'Esprit; le Royaume de Dieu Lui est acquit, Lui est donné, et Il va le rayonner partout de diverses manières.

Le pouvoir religieux

Conduits pas l'Esprit Saint de Dieu, nous suivrons d'autres voies que celles proposées par les "puissants" de ce monde. La force de Dieu n'en est pas une que nous pouvons réquisitionner. Tout chef religieux sait que son pouvoir lui a été donné. C'est Dieu lui-même qui l'a invité à s'engager en réponse à sa sollicitation bienveillante. S'inviter soi-même à participer à une fête, serait un manque de politesse. Allons-nous ne pas nous engager sérieusement en réponse à l'invitation de Dieu? Allons-nous demeurer attentifs au pouvoir qui nous fut confié, et continuer ainsi, doux et humbles de cœurs, notre travail d'animation? Quelle attitude prenons-nous vis-à-vis tensions qui secouent aussi bien l'église universelle que nos communautés-de-foi locales? Prions afin que la manière dont le Christ a su gérer son pouvoir continue à nous inspirer à notre tour.

Bart de Bakker

CELEBRATION LITURGIQUE

EUCCHARISTIE:

Messe pour les organisations internationales (MR, Messes pour circonstances et intentions diverses).

CELEBRATION DE LA PAROLE:

Première lecture: Is 9,1-6: Son règne de paix n'aura pas de fin.

Psaume: Ps 121: Allons dans la joie vers la montagne du Seigneur.

Deuxième lecture: Jc 3,13-18: Semer dans le monde la paix et la justice.

Evangile: Mt 25,14-30: Tu as été fidèle. Viens te réjouir avec ton Maître.

QUESTIONS DE REFLEXION INDIVIDUELLE ET EN GROUPE

1. De quelle manière Jésus a-t-il manifesté qu'il était doux et humble de coeur?
2. Qu'est ce qui se passera dans le monde si les responsables des nations se laissaient inspirer par cette attitude du Seigneur?
3. Qui devrait-en donner l'exemple?
4. Etre doux et humble de coeur à la suite du Seigneur, comment cela se manifeste-t-il dans la vie d'un chrétien?

PRIERE - MEDITATION

Mais pour relever le défi qui s'impose à toute l'humanité, face à la rude tâche de la paix, il faut plus que des paroles, sincères ou démagogiques. Notamment au niveau des hommes politiques, des milieux ou des centres dont dépendent plus ou moins directement, plus ou moins secrètement, les pas décisifs pour la paix ou au contraire le prolongement des guerres ou des situations de violence, il faut que pénètre le véritable esprit de paix. Il faut, au minimum, que l'on consente à s'appuyer sur quelques principes élémentaires mais fermes, tels que ceux-ci. Les affaires des hommes doivent être traitées avec humanité, et non par la violence. Les tensions, les contentieux et les conflits doivent être réglés par des négociations raisonnables, et non par la force. Les oppositions idéologiques doivent se confronter dans un climat de dialogue et de libre discussion. Les intérêts légitimes de groupes déterminés doivent aussi tenir compte des intérêts légitimes des autres groupes concernés et des exigences du bien commun supérieur. Le recours aux armes ne saurait être considéré comme l'instrument propre à solutionner les conflits. Les droits humains imprescriptibles doivent être sauvegardés en toute circonstance. Il n'est pas permis de tuer pour imposer une solution.

Ces principes d'humanité, chaque homme de bonne volonté peut les retrouver dans sa propre conscience. Ils correspondent à la volonté de Dieu sur les hommes. Pour qu'ils deviennent des convictions chez les puissants et chez les faibles, et qu'ils imprègnent toute l'action, il faut leur redonner toute leur force. Il y faut, à tous les niveaux, une patiente et longue éducation.

Jean Paul II
Message pour la XIIème Journée Mondiale de la Paix
21 décembre 1978

INTENTION MISSIONNAIRE

Pour qu'en chaque partie du monde, les missionnaires vivent avec joie et enthousiasme leur vocation, en suivant fidèlement le Christ.

Le véritable missionnaire, c'est le saint

90. L'appel à la mission découle par nature de l'appel à la sainteté. Tout missionnaire n'est authentiquement missionnaire que s'il s'engage sur la voie de la sainteté: "La sainteté est un fondement essentiel et une condition absolument irremplaçable pour l'accomplissement de la mission de salut de l'Eglise" (Exhort. ap. post-synodale *Christifideles laici*; n. 17: l.c., p. 419).

*La vocation universelle à la sainteté est étroitement liée à la vocation universelle à la mission: tout fidèle est appelé à la sainteté et à la mission. Ainsi, le Concile souhaitait ardemment, "en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Evangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Eglise" (Const. dogm. sur l'Eglise *Lumen gentium*, n. 1). La spiritualité missionnaire de l'Eglise est un chemin vers la sainteté.*

L'élan renouvelé vers la mission *ad gentes* demande de saints missionnaires. Il ne suffit pas de renouveler les méthodes pastorales, ni de mieux organiser et de mieux coordonner les forces de l'Eglise, ni d'explorer avec plus d'acuité les fondements bibliques et théologiques de la foi: il faut susciter un nouvel "élan de sainteté" chez les missionnaires et dans toute la communauté chrétienne, en particulier chez ceux qui sont les plus proches collaborateurs des missionnaires (cf. Discours à l'Assemblée du CELAM à Port-au-Prince, 9 mars 1983: AAS 75 (1983), pp. 771-779; Homélie pour l'ouverture de la "neuvaine d'années" promue par le CELAM à Saint-Domingue, 12 octobre 1984: *Insegnamenti VII/2* (1984), pp. 885-897).

Rappelons-nous, chers Frères et Soeurs, l'élan missionnaire des premières communautés chrétiennes. Malgré la pauvreté des moyens de transport et de communication d'alors, l'annonce de l'Evangile a atteint en peu de temps les limites du monde. Et il s'agissait de la religion d'un Homme mort en croix, "scandale pour les Juifs et folie pour les païens" (1Co 1,23)! A la base de ce dynamisme missionnaire, il y avait la sainteté des premiers chrétiens et des premières communautés.

91. C'est pourquoi je m'adresse aux baptisés des jeunes communautés et des jeunes Eglises. C'est vous qui êtes, aujourd'hui, l'espérance de notre Eglise, qui a deux mille ans: étant jeunes dans la foi, vous devez être comme les premiers chrétiens et rayonner l'enthousiasme et le courage, en vous donnant généreusement à Dieu et au prochain; en un mot, vous devez vous mettre sur la voie de la sainteté. Ce n'est qu'ainsi que vous pouvez être des signes de Dieu dans le monde, et revivre dans vos pays l'épopée missionnaire de l'Eglise primitive. Vous serez aussi des ferments d'esprit missionnaire pour les Eglises plus anciennes.

Que les missionnaires, de leur côté, réfléchissent sur le devoir de la sainteté que le don de la vocation leur demande, en se renouvelant de jour en jour par une transformation spirituelle et en mettant à jour continuellement leur formation doctrinale et pastorale. Le missionnaire doit être "un contemplatif en action". La réponse aux problèmes, il la trouve à la lumière de la parole divine et dans la prière personnelle et communautaire. Le contact avec les représentants des traditions spirituelles non chrétiennes, en particulier celles de l'Asie, m'a confirmé que l'avenir de la mission dépend en grande partie de la contemplation. Le missionnaire, s'il n'est pas un contemplatif, ne peut annoncer le Christ d'une manière crédible; il est témoin de l'expérience de Dieu et doit pouvoir dire

comme les Apôtres: "Ce que nous avons contemplé..., le Verbe de vie..., nous vous l'annonçons" (1Jn 1,1-3).

Le missionnaire est l'homme des Béatitudes. Avant de les envoyer évangéliser, Jésus instruit les Douze en leur montrant les voies de la mission: pauvreté, douceur, acceptation des souffrances et des persécutions, désir de justice et de paix, charité, c'est-à-dire précisément les Béatitudes, réalisées dans la vie apostolique (cf. Mt 5,1-12). En vivant les Béatitudes, le missionnaire expérimente et montre concrètement que le Règne de Dieu est déjà venu et qu'il l'a déjà accueilli. La caractéristique de toute vie missionnaire authentique est la joie intérieure qui vient de la foi. Dans un monde angoissé et oppressé par tant de problèmes, qui est porté au pessimisme, celui qui annonce la Bonne Nouvelle doit être un homme qui a trouvé dans le Christ la véritable espérance.

Jean Paul II
Redemptoris missio
7 décembre 1990

SOMMAIRE 2005

Page

N. 1: JANVIER - MARS

Jean Paul II

REFLEXIONS SUR LES PSAUMES (IV)

PRESENTATION	3
1. PRIERE A DIEU DANS LA SOUFFRANCE	17
2. DIEU JUGERA AVEC JUSTICE	20
3. LE TRIOMPHE DU SEIGNEUR ET SA VENUE FINALE	24
4. JERUSALEM, MERE DE TOUS LES PEUPLES	27
5. LE BON PASTEUR: DIEU TRES HAUT ET TRES SAGE	30
6. SAINT EST LE SEIGNEUR NOTRE DIEU	33
7. "AIE PITIE DE MOI, SEIGNEUR"	36
8. LA PLAINTTE DU PEUPLE EN TEMPS DE FAMINE ET DE GUERRE	39
9. LA JOIE DE CEUX QUI ENTRENT DANS LE TEMPLE	43

10. LA PROMESSE D'OBSERVER LA LOI DE DIEU	46
11. "SEIGNEUR, DONNE-MOI LA SAGESSE!"	49
12. UNE INVITATION A LOUER DIEU POUR SON AMOUR	52
13. CHANT DE JOIE ET DE VICTOIRE	54
14. CHAQUE CREATURE LOUE LE SEIGNEUR	57
15. QUE CHAQUE ETRE VIVANT LOUE LE SEIGNEUR!	60
16. LA BONTE DU SEIGNEUR SOIT AVEC NOUS	63
17. HYMNE AU SEIGNEUR VICTORIEUX ET SAUVEUR	66
18. LOUEZ LE SEIGNEUR QUI FAIT DES MERVEILLES	69
19. PROGRAMME D'UN ROI FIDELE A DIEU	72

N. 2: AVRIL - JUIN

PRESENTATION	77
MESSAGE A L'OCCASION DE LA IV REUNION DE L'APOSTOLAT DE LA PRIERE DE L'ARCHIDIOCESE DE FEIRA DE SANTANA <i>Peter-Hans Kolvenbach, S.J.</i>	83
MESSAGE A L'OCCASION DE LA I REUNION DU MOUVEMENT EUCHARISTIQUE DES JEUNES DE L'ARCHIDIOCESE DE FEIRA DE SANTANA <i>Peter-Hans Kolvenbach, S.J.</i>	88
UN COMMENTAIRE A LA CHARTE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIERE <i>Aloys Van Doren, S.J.</i>	95
HOMELIE DE LA FETE DU SACRE-COEUR <i>Aloys Van Doren, S.J.</i>	113
LA SPIRITUALITE IGNATIENNE ET L'APOSTOLAT DE LA PRIERE <i>James Kubicki, S.J.</i>	119
UN JESUITE A BON ESPOIR DE RAJEUNIR L'APOSTOLAT DE LA PRIERE <i>Julie Bourbon</i>	129
AU PERE PAR LE FILS DANS L'EGLISE <i>Ramón Sevilla, S.J.</i>	135
II RENCONTRE LATINO - AMERICAINE DE L'AP ET DU MEJ - MESSAGE FINAL	142

VI REUNION BIENNALE DES SECRETAIRES NATIONAUX DE L'AP EN ASIE ORIENTALE ET EN OCEANIE	144
L'APOSTOLAT DE LA PRIERE AU SRI LANKA <i>Aloysius Vanderwall, S.J.</i>	150

N. 3: MAI 2005

Jean Paul II
REFLEXIONS SUR LES PSAUMES
(V)

DECES DU SAINT-PERE JEAN-PAUL II <i>Peter-Hans Kolvenbach, S.J.</i>	155
PRESENTATION	157
LISTE DES "REFLEXIONS SUR LES PSAUMES" PUBLIEES DANS CETTE EDITION SPECIALE DE "PRIER ET SERVIR"	159
1. Cantique d'Azarias (Dn 3,25-40); 14 mai 2003	163
2. Psaume 143; 21 mai 2003	166
3. Psaume 107; 28 mai 2003	168
4. Cantique du Livre d'Isaïe (Is 61,10); 18 juin 2003	171

5. Psaume 145; 2 juillet 2003	174
6. Psaume 142; 9 juillet 2003	176
7. Cantique du Livre d'Isaïe (Is 66,11); 16 juillet 2003	180
8. Psaume 146; 23 juillet 2003	182
9. Psaume 50; 30 juillet 2003	186
10. Cantique de Tobit (Tb 13, 3-18); 13 août 2003	189
11. Psaume 147; 20 août 2003	191
12. Psaume 91; 3 septembre 2003	194
13. Cantique d'Ezéchiel (Ez 36,24); 10 septembre 2003	197
14. Psaume 8; 24 septembre 2003	200
15. Benedictus (Lc 1,68-79); 1 octobre 2003	203
16. Introduction à la Liturgie des Vêpres; 8 octobre 2003	206
17. La structure des Vêpres; 15 octobre 2003	209
18. Psaume 140; 5 novembre 2003	212
19. Psaume 141; 12 novembre 2003	215
20. Hymne de l'Épître aux Philippiens (Ph 2,6-11); 19 novembre 2003	218
21. Psaume 109; 26 novembre 2003	220
22. Psaume 113/A; 3 décembre 2003	223
23. Hymne du Livre de l'Apocalypse 19; 10 décembre 2003	226
24. Cantique de la première Épître de Pierre (1P 2,21-24); 14 janvier 2004	229
25. Psaume 10; 28 janvier 2004	232
26. Psaume 14; 4 février 2004	234
27. Hymne de la Lettre aux Ephésiens (Ep 1,3-14); 18 février 2004	237
28. Psaume 19; 10 mars 2004	239
29. Psaume 20; 17 mars 2004	242
30. Cantique du Livre de l'Apocalypse 4; 31 mars 2004	245
31. Psaume 26 [I]; 21 avril 2004	247
32. Psaume 26 [II]; 28 avril 2004	250
33. Hymne de la Lettre aux Colossiens 1; 5 mai 2004	253
34. Psaume 29; 12 mai 2004	256
35. Psaume 31; 19 mai 2004	259
36. Hymne du Livre de l'Apocalypse 11 et 12; 26 mai 2004	261

37. Psaume 40; 2 juin 2004	264
38. Psaume 45; 16 juin 2004	267
39. Hymne du Livre de l'Apocalypse 15; 23 juin 2004	269
40. Psaume 118; 21 juillet 2004	272
41. Psaume 15; 28 juillet 2004	275
42. Hymne de la Lettre aux Philippiens (Ph 2,6-11); 4 août 2004	277
43. Psaume 109; 18 août 2004	280
44. Psaume 113B; 1 septembre 2004	282
45. Hymne du Livre de l'Apocalypse 19; 15 septembre 2004	285
46. Hymne de la première Epître de Pierre (1P 2,21-24); 22 septembre 2004	287
47. Psaume 44 [I]; 29 septembre 2004	290
48. Psaume 44 [II]; 6 octobre 2004	293
49. Hymne de la Lettre aux Ephésiens; 13 octobre 2004	296
50. Psaume 48 [I]; 20 octobre 2004	298
51. Psaume 48 [II]; 27 octobre 2004	301
52. Hymne du Livre de l'Apocalypse 4; 3 novembre 2004	304
53. Psaume 61; 10 novembre 2004	307
54. Psaume 66; 17 novembre 2004	310
55. Hymne de la Lettre aux Colossiens (Col 1,3); 24 novembre 2004	313
56. Psaume 71 [I]; 1 décembre 2004	315
57. Psaume 71 [II]; 15 décembre 2004	318

N. 4: PRIER AVEC L'EGLISE 2006

"Habemus Papam" <i>Aloys Van Doren, S.J.</i>	323
Présentation <i>Aloys Van Doren, S.J.</i>	325

INTENTIONS MENSUELLES, 2006

Janvier <i>Jean Paul II, M. Ballester, S.J., Aloys Van Doren, S.J.</i>	341
Février <i>Jean Paul II, M. Ballester, S.J., Aloys Van Doren, S.J.</i>	353
Mars <i>Jean Paul II, M. Ballester, S.J., Aloys Van Doren, S.J.</i>	363
Avril <i>Jean Paul II, M. Ballester, S.J., Aloys Van Doren, S.J.</i>	373
Mai <i>Jean Paul II, Conseil Pontifical "Justice et Paix", M. Ballester, S.J., Aloys Van Doren, S.J.</i>	383

Juin	395
<i>Jean Paul II, Conseil Pontifical pour la Famille, M. Ballester, S.J., Aloys Van Doren, S.J.</i>	
Juillet	407
<i>Jean Paul II, Leo Deweerdt, Chris Saelens, Tony Conoedus, M. Ballester, S.J., Aloys Van Doren, S.J.</i>	
Août	419
<i>Jean Paul II, Joseph Nguyễn Công Doan, S.J., M. Ballester, S.J., Aloys Van Doren, S.J.</i>	
Septembre	431
<i>Jean Paul II, M. Ballester, S.J., Aloys Van Doren, S.J.</i>	
Octobre	443
<i>Jean Paul II, M. Ballester, S.J., Aloys Van Doren, S.J.</i>	
Novembre	451
<i>Jean Paul II, M. Ballester, S.J., Aloys Van Doren, S.J.</i>	
Décembre	461
<i>Jean Paul II, Bart de Bakker, S.J., M. Ballester, S.J., Aloys Van Doren, S.J.</i>	
Sommaire 2005	471